MATAM 2015

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

SERVICE RÉGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE DE MATAM

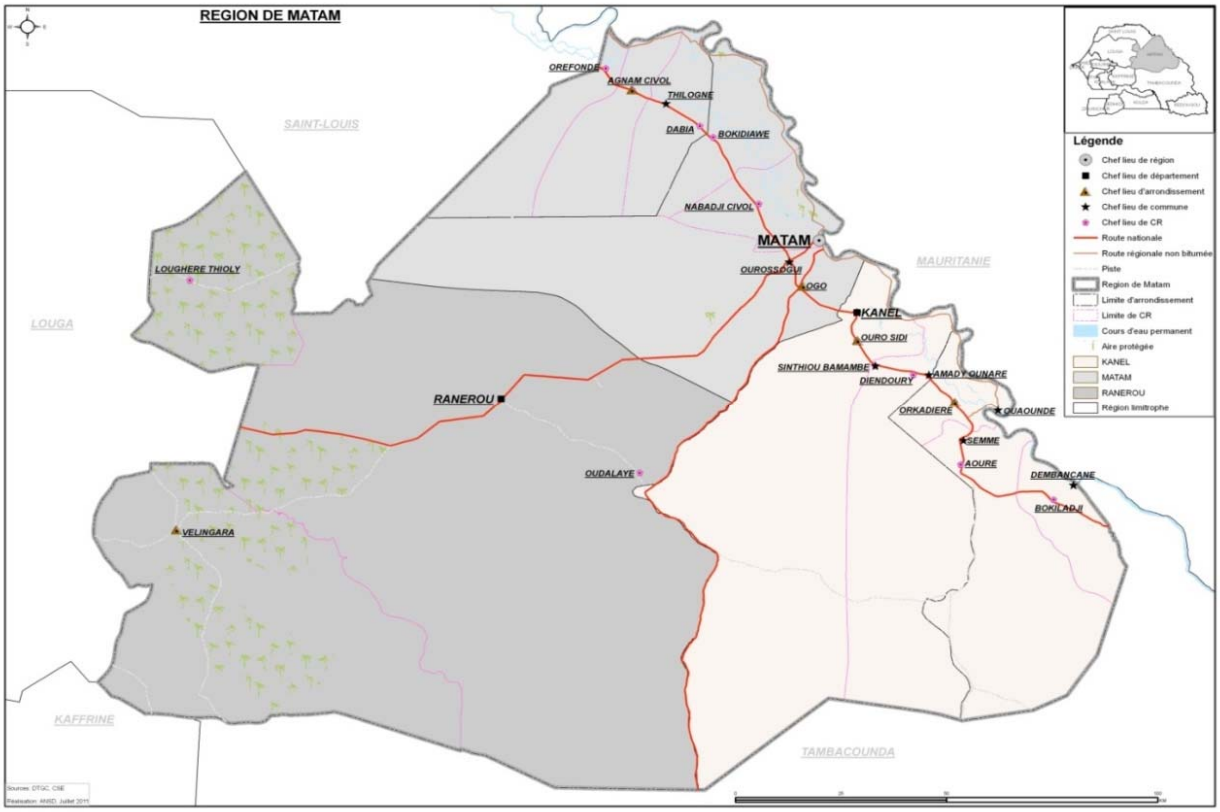

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2015

Août 2018

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Babacar NDIR
Directeur Général Adjoint	Allé Nar DIOP
Conseiller du DG chargé de la coordination de l'Action Régionale	Mamadou DIENG
Conseiller du DG, Président du Comité de Lecture et de Validation (CLV)	Seckène SENE

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Ibrahima Thiam

COMITE DE LECTURE

Amadou Fall	DIOUF	CPCCI
Serge	MANEL	DSDS
Idrissa	DIAGNE	ENSAE
Mamadou	BALDE	ENSAE
Oumar	SENE	ENSAE
Awa Cissokho	FAYE	DSDS
MM. Ramlatou	DIALLO	DSECN
Mady	DANSOKO	ENSAE
Mamadou	DIENG	CAR
Ndeye Aida Faye	TALL	DSDS
Ndeye Binta Diémé	COLY	DSDS
Mamadou	AMOUZOU	OPCV
Adjibou Oppa	BARRY	OPCV
Bintou Diack	LY	DSECN
Mamadou	BAH	DMIS
El Hadji Malick	GUEYE	DMIS
Abdoulaye	TALL	OPCV
Momath	CISSE	CGP
Mahmouth	DIOUF	DSDS
Mory	DIOUSS	DSDS
Atoumane	FALL	DSDS
Alain François	DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web :www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Matam
Adresse : Quartier Gourel Sérigne / commune de Matam Tel : 33 966 61 14 BP : 98

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX ____ *viii*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *xii*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *xiii*

AVANT PROPOS ____ *xvi*

RESUME EXECUTIF ____ *xvii*

INTRODUCTION GENERALE ____ *22*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ____ **23**

I.1. Données physiques ____ 23
I.2. Historique du peuplement ____ 23
I.3. Relief et types de sol ____ 23
I.4. Végétation et faune ____ 24
I.4.1. Forêts classées ____ 25
I.4.2. Réserves de faune ____ 25
I.5. Données climatologiques ____ 26
I.5.1. Pluviométrie ____ 26
I.5.2. Température et humidité ____ 26
I.5.3. Vents ____ 26
I.5.4. Insolation ____ 27
I.6. Données hydrographiques ____ 27
I.7. Organisation administrative ____ 27
I.8. Principales activités économiques ____ 28

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ____ **29**

Introduction ____ **29**
II.1. Etat et structure de la population ____ 30
II.1.1. Niveau et évolution de la population ____ 30
II.1.2. . Structure par âge et par sexe ____ 30
II.2. Répartition spatiale de la population et densité ____ 33
II.2.1. Répartition spatiale ____ 33
II.2.2. Densités de population ____ 33

Conclusion ____ **35**

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ____ **36**

Introduction ____ **36**
III.1. Urbanisation ____ 36
III.1.1. Taux d'urbanisation ____ 36
III.1.2. Répartition de la population urbaine ____ 37
III.2. Construction et habitat ____ 37
III.3. Diagnostic du secteur ____ 38

Chapitre IV : EDUCATION ____ **39**

Introduction ____ **39**
IV.1. LA PETITE ENFANCE ____ 39
IV.1.1. Les infrastructures. ____ 39
IV.1.2. Le personnel ____ 40
IV.1.3. Les effectifs ____ 41
IV.2. L'ELEMENTAIRE ____ 43
IV.2.1. Les infrastructures ____ 43
IV.2.2. Le personnel ____ 44

IV.2.3. Les effectifs 46
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 47
IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 50
IV.3.1. La transition 50
IV.3.2. Les infrastructures 50
IV.3.3. Les effectifs 51
IV.3.4. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 54
IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 54
IV.4.1. EFFECTIF DES APPRENANTS 54
IV.4.2. Le Personnel 57

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 60

Introduction 60
V.1. Les infrastructures de santé 60
V.2. Le personnel de santé 63
V.3. Bilan des programmes de santé 65
V.3.1. Santé de la reproduction 65
V.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 67
V.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme 69
V.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose 71
V.3.5. Programme de lutte contre le VIH/sida 72
V.3.6. Surveillance des maladies à potentiel épidémique 73
V.4. Diagnostic du secteur 75
V.4.1. Atouts et potentialités 75
V.4.2. Contraintes 75
V.4.3. Perspectives 75

Chapitre VI : ASSISTANCE 77

Introduction 77
VI.1. L'appui-conseil-orientation 77
VI.2. Les secours aux personnes nécessiteuses 78
VI.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 79
VI.3.1. Les personnes en situation de handicap 79
VI.3.2. La promotion sociale des personnes âgées 79
VI.4. Diagnostic du secteur 79
VI.4.1. Atouts et potentialités 79
VI.4.2. Contraintes 80
VI.4.3. Perspectives 80

Chapitre VII : EAU ET ASSAINISSEMENT 81

Introduction 81
VII.1. L'Eau 82
VII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 82
VII.1.2. Les ressources en eau 84
VII.1.3. L'accès à l'eau 84
VII.1.4. La qualité de l'eau 87
VII.2. L'Assainissement 87
VII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 88
VII.2.2. Les infrastructures 89
VII.2.3. L'accès 89
VII.3. Diagnostic du secteur 90
VII.3.1. Atouts et potentialités 90
VII.3.2. Contraintes 91

Chapitre VIII : AGRICULTURE 92

Introduction 92

VIII.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 92
VIII.1.1. Les services techniques 92
VIII.1.2. Les autres intervenants 92
VIII.1.3. Les infrastructures et équipements 93
VIII.2. La préparation de la campagne agricole 93
VIII.2.1. La mise en place des semences 93
VIII.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 95
VIII.2.3. La mise en place des produits phytosanitaires 96
VIII.2.4. La mise en place des matériels et équipements agricoles 97
VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 97
VIII.3.1. Les cultures vivriéres 97
VIII.3.2. Les cultures industrielles 100
VIII.4. Diagnostic du secteur 103
VIII.4.1. Atouts 103
VIII.4.2. Contraintes 103

Chapitre IX : ELEVAGE 105

Introduction 105
IX.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 105
IX.1.1. Les services techniques 105
IX.1.2. Les autres intervenants 106
IX.1.3. Les infrastructures et équipements 107
IX.2. Le cheptel et la volaille 107
IX.3. Les productions 108
IX.3.1. La production de viande et d'œufs 108
IX.3.2. La production contrôlée de miel 109
IX.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux 110
IX.4. Les mouvements du bétail. 110
IX.5. La situation zoo sanitaire 111
IX.5.1. Les foyers déclarés 111
IX.5.2. Les résultats des campagnes de vaccination 112
IX.5.3. Les résultats de la campagne d'insémination bovine 113
IX.6. Diagnostic du secteur 114
IX.6.1. Atouts et potentialités 114
IX.6.2. Contraintes 114
IX.6.3. Perspectives 114

Chapitre X : PECHE 115

Introduction 115
X.1. Les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures 115
X.1.1. Les services techniques 115
X.1.2. Les autres intervenants 116
X.1.3. Les infrastructures 117
X.2. La pêche artisanale 118
X.2.1. Les sites et l'armement de pêche 118
X.2.2. La production 119
X.2.3. La ventilation de la production 121
X.2.4. La transformation des produits de la pêche artisanale 121
X.3. L'Aquaculture 121
X.4. Diagnostic du secteur 123
X.4.1. Atouts et potentialités 123
X.4.2. Contraintes 124
X.4.3. Perspectives 125

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES. 126

Introduction 126

XI.1. Les services techniques et les autres intervenants 126
XI.1.1. Les services techniques 126
XI.1.2. Les autres intervenants 127
XI.2. XI.2 Gestion du domaine forestier 128
XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional 128
XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse 129
XI.2.3. Lutte préventive 129
XI.2.4. . Reboisement et conservation des sols 132
XI.3. Exploitations forestières 135
XI.4. Gestion de la faune et chasse 136
XI.5. Diagnostic du secteur 137
XI.5.1. Atouts 137
XI.5.2. Contraintes 137
XI.5.3. Perspectives 138

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT 139

Introduction 139
XII.1. Préservation et amélioration du cadre de vie 139
XII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets 140
XII.1.2. La gestion des déchets 141
XII.2. Gestion des pollutions et nuisances 141
XII.3. Gestion des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) 142
XII.4. Etudes d'impact environnemental (EIE) 142
XII.5. Gestion de l'environnement fluvial/maritime et de la dégradation des sols 144
XII.5.1. Incidence des changements climatiques dans la région 144
XII.6. Diagnostic du secteur 146
XII.6.1. Atouts et potentialités 146
XII.6.2. Contraintes 146
XII.6.3. Perspectives 146

Chapitre XIII : EMPLOI ET TRAVAIL 147

Introduction 147
XIII.1. La force de travail 148
XIII.2. Les contrats de travail 149
XIII.3. Diagnostic du secteur 150
XIII.3.1. Atouts et potentialités 150
XIII.3.2. Contraintes 150
XIII.3.3. Perspectives 150

Chapitre XIV : TRANSPORT 151

Introduction 151
XIV.1. Le réseau routier 151
XIV.2. Le parc automobile 152
XIV.3. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules 154
XIV.4. Les types de transport routier 154
XIV.4.1. Le transport urbain 154
XIV.5. Le transport fluvial 155
XIV.6. Diagnostic du secteur 155
XIV.6.1. Contraintes 155
XIV.6.2. Perspectives 156

Chapitre XV : COMMERCE ET ARTISANAT 158

Introduction 158
XV.1. Commerce 158
XV.1.1. Les marchés 158
XV.1.2. Les commerçants 159

XV.1.3. Le commerce des principales denrées consommées 159
XV.1.4. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits 161
XV.2. XV.2 Artisanat 163
XV.2.1. Les infrastructures 163
XV.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 163
XV.3. Diagnostic du secteur 164
XV.3.1. Atouts et potentialités 164
XV.3.2. Contraintes 164
XV.3.3. Perspectives 165

Chapitre XVI : JEUNESSE ET SPORTS 167

Introduction 167
XVI.1. Jeunesse 167
XVI.1.1. Les infrastructures de jeunesse 167
XVI.1.2. Les associations de jeunes 168
XVI.2. SPORT 169
XVI.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 169
XVI.2.2. Les infrastructures sportives 170
XVI.2.3. .Les associations et centres de formation sportive 171
XVI.3. Diagnostic du secteur 172
XVI.3.1. Atouts et potentialités 172
XVI.3.2. Contraintes 173
XVI.3.3. Perspectives 174

Chapitre XVII : TOURISME, CULTURE ET LOISIR 176

Introduction 176
XVII.1. TOURISME 176
XVII.1.1. . Les réceptifs 176
XVII.2. CULTURE ET LOISIRS 177
XVII.2.1. Patrimoine matériel 177

Chapitre XVIII : POSTE, BANQUES ET SFD 179

INTRODUCTION 179
XVIII.1. POSTE 179
XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 180
XVIII.2.1. Les utilisateurs des SFD 182

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2. 1 : Evolution de la population de la région de Matam entre 1976 et 2015 30
Tableau 2. 2: Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance, 2015 32
Tableau 2. 3: Répartition de la population de la région de Matam selon le département, le milieu de résidence et le sexe 33

Tableau 3. 1: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe 37
Tableau 3. 2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire 38

Tableau 4. 1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative 40
Tableau 4. 2. Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 41
Tableau 4. 3: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 41
Tableau 4. 4: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative 42
Tableau 4. 5: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 43
Tableau 4. 6: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative 44
Tableau 4. 7: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative 45
Tableau 4. 8: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 46
Tableau 4. 9: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Matam selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative 46
Tableau 4. 10: Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative 47
Tableau 4. 11: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative. 48
Tableau 4. 12: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative .. 48
Tableau 4. 13: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative 49
Tableau 4. 14: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative 51
Tableau 4. 15: Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative 52
Tableau 4. 16: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative 53
Tableau 4. 17:Répartition des effectifs des apprenants par âge et par sexe. 56
Tableau 4. 18 : Répartition des effectifs par groupe pédagogique 56
Tableau 4. 19:Répartition des redoublants. 56
Tableau 4. 20: Répartition des apprenants par diplôme d'état et année d'étude 56
Tableau 4. 21:Répartition du personnel public par statut et par établissement 57
Tableau 4. 22: Répartition du personnel administratif et service par fonction et par sexe 57
Tableau 4. 23:Répartition du personnel administratif par diplôme académique. 58
Tableau 4. 24:Répartition du personnel administratif par diplôme professionnel 58
Tableau 4. 25: Répartition du personnel enseignant par diplôme académique 58
Tableau 4. 26:Répartition du personnel enseignant par diplôme professionnel 59
Tableau 4. 27: Répartition des enseignants par sexe et par établissement 59

Tableau 5. 1: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 61
Tableau 5. 2: Liste des EPSNHrattachés selon les domaines techniques de compétences 62
Tableau 5. 3: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département 62
Tableau 5. 4: Indicateurs de couverture sanitaire des populations 63

Tableau 5. 5: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par circonscription administrative 64
Tableau 5. 6: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture 64
Tableau 5. 7: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts .. 65
Tableau 5. 8: Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district 66
Tableau 5. 9: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et2015 68
Tableau 5. 10: Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district 70
Tableau 5. 11: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme 71
Tableau 5. 12: Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district 71
Tableau 5. 13: Evolution des indicateurs VIH/sida 72
Tableau 5. 14: Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Matam selon le département et le district 73
Tableau 5. 15: Evolution des résultats des campagnes de supplément en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Matam 74

Tableau 6. 1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Matam selon le type de demande 78

Tableau 7. 1:Répartition des abonnés à la SDE selon le quartier 85

Tableau 8. 1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Matam 95
Tableau 8. 2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Matam 96
Tableau 8. 3: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région 97
Tableau 8. 4: Répartition et évolution des cultures vivriéres selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative 99
Tableau 8. 5: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendement et productions, par circonscription administrative 102

Tableau 9. 1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection 106
Tableau 9. 2: Liste des autres intervenants 106
Tableau 9. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 107
Tableau 9. 4: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 108
Tableau 9. 5: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Matam selon les espèces, par circonscription administrative 109
Tableau 9. 6: Evolution de la production de miel par circonscription administrative 109
Tableau 9. 7: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative .. 110
Tableau 9. 8: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative 111
Tableau 9. 9: Evolution de la situation des affections par circonscription administrative 112
Tableau 9. 10: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative 112
Tableau 9. 11: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative 113
Tableau 9. 12: Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative 114

Tableau 10. 1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service 116
Tableau 10. 2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 117

Tableau 10. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative *118*
Tableau 10. 4: Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative *118*
Tableau 10. 5: Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative *119*
Tableau 10. 6: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative *120*
Tableau 10. 7: Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative *120*
Tableau 10. 8: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative *121*

Tableau 11. 1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service *127*
Tableau 11. 2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région *128*
Tableau 11. 3: Situation du domaine classé, par circonscription administrative *129*
Tableau 11. 4: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative *129*
Tableau 11. 5: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative *130*
Tableau 11. 6: Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative *131*
Tableau 11. 7: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative *131*
Tableau 11. 8: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative *133*
Tableau 11. 9: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative *134*
Tableau 11. 10: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation *134*
Tableau 11. 11: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative *135*
Tableau 11. 12: Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative *136*

Tableau 12. 1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe *142*
Tableau 12. 2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative *143*

Tableau 13. 1: Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative *148*
Tableau 13. 2: Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative *148*
Tableau 13. 3: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut *149*
Tableau 13. 4: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type *150*

Tableau 14. 1: Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative *152*
Tableau 14. 2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative en 2015 ..... *153*
Tableau 14. 3: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules en 2015 ..... *153*
Tableau 14. 4: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type *154*

Tableau 15. 1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative *158*
Tableau 15. 2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative *159*
Tableau 15. 3: Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative *160*
Tableau 15. 4: Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative *161*

Tableau 15. 5 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure *162*
Tableau 15. 6: Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé..... *162*
Tableau 15. 7: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative *163*

Tableau 16. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative *168*
Tableau 16. 2: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative *168*
Tableau 16. 3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région..... *169*
Tableau 16. 4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative *170*
Tableau 16. 5: Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative..... *170*
Tableau 16. 6: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative..... *171*

Tableau 17. 1: Répartition des établissements hôteliers selon la caractérique, par circonscription administratives *176*
Tableau 17. 3: Répartition des structures culturelles selon la circonscription administrative *177*

Tableau 18. 1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative *179*
Tableau 18. 2: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative..... *180*
Tableau 18. 3: Quelques indicateurs de SFD *181*
Tableau 18. 4: Répartition de la production de crédit selon l'objet *181*
Tableau 18. 5: Répartition de la production de crédit selon le secteur d'activités..... *182*
Tableau 18. 6: Répartition du nombre d'utilisateurs des SFD par milieu et par statut *182*
Tableau 18. 7: Répartition des épargnants par milieu et par statut..... *183*
Tableau 18. 8: Nombre de crédit en cours par milieu de résidence et par statut *183*
Tableau 18. 9: Montant de crédit en cours par milieu de résidence et par statut *183*
Tableau 18. 10: Nombre de crédits accordés par milieu de résidence et par statut *184*
Tableau 18. 11: Montant de crédits accordés par milieu de résidence et par statut..... *184*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2. 1: Pyramide des âges de la population de la région de Matam en 2015 31
Graphique 2. 2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Matam en 2014 31
Graphique 2. 3: Densités de population de la région de Matam selon le département en 2014..... 33

Graphique 3. 1: Taux d'urbanisation de la région de Matam selon la circonscription administrative..... 36

Graphique 4. 1: TBS du moyen et du secondaire selon le sexe dans la région de Matam 54

Graphique 7. 1 : Concentration des forages dans les circonscriptions administratives de la région, 2015 83

Graphique 8. 1 : Distribution des emblavures pour les céréales selon la spéculation..... 98
Graphique 8. 2: Production céréalière par spéculation en 2014 et 2015 99
Graphique 8. 3 : Distribution des emblavures pour les cultures industrielles selon la spéculation 100
Graphique 8. 4: Production industrielle par spéculation en 2014 et 2015 102

Graphique 10. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de production de poissons selon le type 122

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACT	:	Artemisinin-based Combination therapy (combinaisons à base d'artémisinine)
ADOS	:	ARDECHE DROME OUROSSOGUI SENEGAL
ANCAR	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASUFOR	:	Association des Usagers de Forages
BAC	:	Baccalauréat
BAMTAARE	:	Développement en Pular
BCG	:	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM	:	Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BRH	:	Brigade régionale d'Hygiène
BRH	:	Brigade Régionale d'Hygiène
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	:	Classe d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAM	:	Camelin
CAP	:	Certificat d'Aptitude Pédagogique
CDSMT	:	Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme
CEM	:	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	:	Certificat de Fin d'Etudes Élémentaires
CFPEFS	:	Centre de Formation Professionnelle en Economie Familiale et Sociale
CHR	:	Centre Hospitalier Régional
CHRO	:	Centre Hospitalier régional de Ourossogui
CI	:	Cours d'Initiation
CPN	:	Consultation Pré-natale
CRD	:	Comité régional de Développement
CTP	:	Case des Tout-petits
DG	:	Diagnostic de gestation
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DREC	:	Division Régionale des Etablissements Classés
DRH	:	Division Régionale de l'Hydraulique
DRTP	:	Division Régionale des Travaux Publics
DRTT	:	Division Régionale des Transports Terrestres
DRUH	:	Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat
DSK	:	District sanitaire de Kanel
DSM	:	District sanitaire de Matam
DSR	:	District sanitaire de Ranérou-ferlo
E R P	:	Etablissement Recevant du Public
E.F.I	:	Ecole de Formation des Instituteurs
ECB	:	Ecole Communautaire de Base
EPS	:	Education Physique et Sportive
FAR	:	Femme en Age de Reproduction
FERAM	:	Fédération Régionale des Aquaculteurs de Matam
FJ	:	Fièvre Jaune
GIS		Groupement d'Incendie et de Secours

GMP	:	Groupe Motopompe
GOANA	:	Grande offensive Agricole pour la Nourriture et l'abondance
HTA	:	Hypertension Artérielle
IA	:	Inspection d'Académie
ICPE	:	Installations Classées Pour La Protection de l'Environnement
IDEN	:	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IEC	:	Information Education Communication
IMF	:	Institutions de Micro-Finances
INF/AS	:	Infirmier / Agent de Santé
IRA	:	Infection Respiratoire Aigue
IREF	:	Inspection Régionale des Eaux et Forêts
IRSV	:	Inspection régionale des services vétérinaires
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
MAC	:	Maison d'Arrêt et de Correction
MC	:	Maitre contractuel
MIA	:	Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ORL	:	Oto-rhino-laryngologie
PAIS	:	Programme d'Alphabétisation Intensive du Sénégal
PAPA2	:	Projet d'Appui au Plan d'Action (2ème phase)
PAPEL	:	Projet d'appui à l'élevage
PAST-BOV	:	Pasteurellose bovine
PAST-PR PPR	:	Peste des petits ruminants
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée de la Maladie de l'Enfant
PENTA3	:	Pentavalent3
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PGIES	:	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes dans quatre zones éco géographiques du Sénégal
PIP	:	Projet Intégré du Podor
PIV	:	Périmètre Irrigué villageois
PMI	:	Presidential Malaria Initiative
PNDS	:	Programme Nationale de Développement Sanitaire
PNIA	:	Programme National d'Intensification Agricole
POAS	:	Plan d'occupation et d'affectation des sols
PRA	:	Pharmacie régionale d'Approvisionnement
PRODAM	:	projet de Développement Agricole de Matam
PROMER	:	Projet de Promotion de la Micro Entreprise Rurale
REVA	:	Retour vers l'agriculture
RIM	:	République Islamique de Mauritanie
RGPHAE	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
RM	:	Région Médicale
RNEA	:	Répertoire National des Entreprises et Associations
ROUVAX	:	Vaccin contre la rougeole

SAED	:	Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé
SDE	:	Sénégalaise Des Eaux
SOU	:	Soins Obstétricaux d'Urgence
SRAT	:	Service Régional de l'Aménagement du Territoire
SRP	:	Service Régional de la Planification
SRPS	:	Service Régional de la Pêche et de la Surveillance
SRSD	:	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TBA	:	Taux brut d'admission
TBPS	:	Taux Brut de Préscolarisation
TBS	:	Taux Brut de Scolarisation
TOSTAN	:	ONG, TOSTAN signifie éclore
TPI	:	Traitement Préventif Intermittent
USE	:	Union pour la Solidarité et l'entre aide
VE	:	Volontaire de l'éducation

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national, de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2014, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2015 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Ibrahima Thiam
Chef du SRSD

RESUME EXECUTIF

La population de la région de Matam est estimée à 607 231 habitants en 2015 et est composée de 306 652 femmes, soit 50,5%, et 300 579 hommes. Elle est essentiellement jeune avec une proportion de 41% de personnes âgées de 15-45 ans. La densité de la population est de 27 hbts/km² avec des disparités dans les trois départements. Le département de Matam est le plus dense avec 49hbts/km² suivi du département de Kanel avec 28hbts/km² et celui de Ranérou-ferlo avec 4hbts/km². Le rapport de masculinité varie selon l'âge et est supérieur à 100 pour les moins de 20 ans mais inférieur à 100 pour les plus de 20 ans. La population rurale est plus importante que celle urbaine avec pour la région 78% des personnes vivant en zone rurale et 22% en zone urbaine. Cette disparité est pratiquement la même dans les trois départements.

Avec un taux brut de scolarisation de 7,1% pour la petite enfance, la région de Matam a beaucoup d'efforts à faire dans ce domaine malgré les 72 établissements enregistrés dans la région, 6 034 élèves et 188 enseignants. S'agissant de l'enseignement élémentaire, le nombre d'élèves enregistré en 2015 est de 73 941. Il est composé de 29 602 garçons et 44 339 filles. Le nombre d'enseignants dans le primaire est de 2 279 avec des qualifications différentes. Le taux brut de scolarisation est de 66,8% dans le primaire, 49,4% pour les garçons et 84,1% pour les filles. Il est à noter que l'indice de parité dans le primaire est en faveur des filles.

La plupart des élèves se sont inscrits dans les séries littéraires dans le secondaire. Le nombre d'élèves est de 22 002 dans le moyen et 8 185 dans le secondaire. Un taux brut de scolarisation de 39% est noté pour le moyen et 20% pour le secondaire. N'ayant pas une université pour l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et technique est développée dans la région grâce à 4 centres. L'ensemble des centres ont accueilli en 2015 un nombre de 303 apprenants qui sont encadrés par 80 enseignants. Les diplômes délivrés sont CAECEM, CAEEFS, CAEM/CAEMTP, CAEP et CAP.

La région de Matam compte deux hôpitaux et cinq centres de santé pour répondre aux besoins sanitaires de la population. Mais il faut noter que la couverture sanitaire dans la région reste toujours faible. Le personnel de santé dans la région est insuffisant car disposant seulement de 26 médecins généralistes et 08 spécialistes avec un manque cruel de personnel dans tous les niveaux. Malgré cela, des efforts sont faits pour

améliorer les indicateurs des programmes de santé. C'est ainsi qu'e la région enregistre un taux de couverture élevé dans la région pour le PEV. S'agissant du programme de lutte contre le paludisme, des résultats satisfaisants ont été atteints mais des efforts restent à faire. Il en est de même pour le programme de lutte contre le VIH/SIDA malgré un nombre de 133 perdus de vue noté dans la région. Pour le programme de nutrition, les partenaires ont fait des efforts considérables. Ce qui a permis d'avoir en 2015, un taux de couverture de supplément en vitamine A de 109% et de déparasitage de 107,5%.

Le SRAS avec les autres structures de l'Etat œuvrant dans le social ont accompagné beaucoup de personnes vulnérables dans la région. C'est ainsi que, pour un nombre de 396 demandes de consultations reçues, les 283 ont été exécutées. Des secours ont été effectués avec l'appui ponctuel en carcasses de mouton et en dattes. Des personnes vulnérables ont bénéficié des prises en charge auprès du programme RBC. Il en est de même pour les personnes âgées qui ont bénéficié d'une promotion sociale.

La région de Matam compte 155 forages motorisés en 2015 répartis en trois catégories. Pour les eaux de surface, il y'a le fleuve Sénégal qui longe la région sur environ 200 Km. A cela s'ajoutent de nombreux marigots. Pour les eaux souterraines, il y'a les nappes phréatiques se situent entre 80 et 100 m de profondeur et la nappe Maestrichtienne, qui peut atteindre parfois plus de 400 mètres dans le Ferlo. En milieu urbain, la SDE ne s'occupe que la commune de Matam avec 1070 abonnés. En milieu rural, il s'agit de l'OFOR qui a permis à la région d'atteindre les OMD en matière d'eau. Quant à l'assainissement, le nombre d'infrastructures est insuffisant. Il n'existe qu'un seul réseau d'assainissement collectif long de 3 449 m dans la région.

Pour la préparation de la campagne agricole, la région de Matam a reçu une quantité importante de semences. Dans l'ensemble, les quantités reçues sont vendues. Il en est de même pour l'engrais et les produits phytosanitaires. La région dispose en 2015 d'un lot de 700 semoirs super-éco et de 136 houes occidentales à 3 dents. La superficie emblavée pour les céréales est plus importante que celle pour les cultures industrielles. Ce qui a forcément un impact sur la production. Pour les cultures industrielles, il s'agit de l'arachide, du niébé et des pastèques qui sont les spéculations.

L'élevage constitue l'une des principales activités dans la région de Matam. Mais les infrastructures pastorales sont très insuffisantes en quantité et en diversité dans toute la région. En effet, on totalise dans la région 86 parcs à vaccination et seulement 5 pharmacies et cliniques vétérinaires. Le cheptel est composé de 633 357 têtes d'ovin et environ 234 têtes de camelin et autres bovins, caprins et volailles… La production de viandes et d'œufs est importante dans la région avec un total de 1 986 tonnes. Il en est de même pour les cuirs et peaux. La production de 2015 est estimée à 29027 unités. Le mouvement de bétail est important dans la région surtout avec le bétail mauritanien et la transhumance. Des campagnes de vaccination pour protéger le bétail ont été organisées et ont permis de vacciner 180 828 têtes et de déparasiter 66037.

Les infrastructures restent le parent pauvre de la pêche dans la région de Matam. Les points de débarquement ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Le complexe frigorifique de Matam et les unités de Transformation de Sadel et Wodobéré ne fonctionnent pas. Les trois débarcadères sont en état de dégradation avancée. La région dispose de 99 sites d'habitation de pêcheurs abritant 2 709 pêcheurs et 1 130 pirogues. Le volume de la production en 2015 est estimé à 2 086 T pour une valeur monétaire de 12,6 milliards. Dans la région de Matam, les espèces produites localement sont essentiellement constituées de poissons et proviennent des deux départements de Matam (61%) et Kanel (39%). La presque totalité de la production halieutique est consommée dans la région de Matam et est constituée de poissons. La transformation quant à elle est très timide et est due à l'état de la ressource.

Le domaine classé régional est constitué de 5 forêts classées, de 7 réserves sylvo pastorales et de la réserve de biosphère du Ferlo. Les 12 forêts de la région ont une superficie de 29 616 Km2 avec un taux de classement de 47% soit une superficie de 1 408 250 ha. Pour la lutte contre les feux de brousse, 93 séances d'animation ont été faites et 3 774 personnes ont été touchées. Pour cette année, seulement 86 Km de pare-feux ont été ouvert à Ranérou ; de même 20 km à Kanel et 82 Km de pare-feux ont été réhabilités à Ranérou. L'exploitation forestière concerne le bois de chauffe et les produits forestiers non ligneux (fruits, gousses, gommes, résines, écorces, racines, etc.). Dans la région, les principaux produits forestiers non ligneux sont les fruits de jujube, de soump, la gomme arabique, la gomme commiphora et le pain de singe.

L'assainissement des eaux usées à Matam s'effectue le plus souvent grâce à des réseaux individuels de latrines ou de fosses septiques. Le système de collecte dans la commune de Matam est assuré par un tracteur qui sillonne les quartiers pour le ramassage des ordures, mais malheureusement il tombe souvent en panne. Pour ce

qui est des déchets biomédicaux, dans la plupart des infrastructures Hospitalières de la région, le système de gestion desdits déchets est défaillant. Il faut noter qu'un nombre de 38 ICPE a été enregistré en 2015 dans la région de Matam.

En 2015, la population active (15-65 ans) de la région de Matam était évaluée à 133621 individus. La population active occupée dans la région est de 114478 en 2015 contre une population active de 133621 soit un taux de chômage de 14,3%. La demande d'emploi enregistrée au niveau de l'inspection du travail est en général faible. Cela peut s'expliquer par le fait que les demandes dans la plupart des cas sont insatisfaites car l'inspection du travail n'a plus le monopole du placement. La typologie des contrats montre une tendance plus nette à offrir des contrats à durée déterminée que des contrats à durée indéterminé.

Le réseau routier de la région de Matam est long de 1 030,5 Km dont 403 Km dans le département de Kanel, 354 Km dans le département de Matam et 280,5 dans celui de Ranérou. Le parc automobile de la région de Matam est évalué à 2 775 véhicules en 2015 et seulement dans les départements de Kanel et de Matam. Ceux de Ranérou n'étant pas disponibles. Les véhicules immatriculés dans la région de Matam en 2015 sont au nombre de 149 unités. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour le transport fluvial.

Au dernier recensement, la région compte 81 marchés permanents et 19 hebdomadaires. Le nombre de commerçants a diminué dans la région entre 2014 et 2015. Suivant les prix des produits au niveau régional, le ciment et le gaz butane sont les plus chers. Les balances et les poids sont les plus vérifiés et présentent plus de défaut. En effet en 2015 le Service Régional du Commerce de Matam a refusé 634 balances et 218 poids. La région de Matam ne compte qu'un village artisanal. Il est implanté dans la capitale régionale.

Pour toute la région, on compte deux CDEPS, un seul EJ et un seul CCA. Il n'existe ni de CSE ni de foyer de jeunes dans la région. Les associations de jeunes dans la région de Matam sont au nombre de 490 en 2015 contre 469 en 2014. Les sportifs licenciés sont généralement répertoriés dans les types de disciplines sportives gérées par la ligue régionale comme le Taekwondo, le Football et le basketball. La région de Matam compte 7 stades en 2015, dont 1 régional et 6 municipaux (4 dans le département de Matam et 2 dans celui de Kanel. Le stade régional se trouve au niveau du département de Matam.

La région de Matam compte 6 établissement hôteliers que sont la Résidence du fleuve, Hôtel Sogui, Auberge Oasis du Fouta, Auberge Sogui, Belel Dieeri Dande Lenol et Hôtel Haayoo. En matière de culture, la région compte seulement 82 structures composées de centre culturel, de foyers de jeunes etc… Il n'existe qu'un seul centre culturel, deux théâtres de verdure, deux orchestres, 4 salles de spectacle, 5 bibliothèques et 8 foyers de jeunes. Enfin, la région compte 28 troupes théâtrales et 18 troupes folkloriques

La région de Matam compte 21 bureaux de poste en 2015 dont 9 dans le département de Matam, 11 dans le département de Kanel et seulement 01 dans le département de Ranérou. Les indicateurs des SFD suivis dans la région de Matam concernent entre autres les sociétés, le crédit et l'épargne. Les crédits en cours sont d'un montant de 4 023 029 122 FCFA contre 317 304 615 pour les crédits en souffrance

INTRODUCTION GENERALE

La région de Matam est dans une zone agro-sylvopastorale se trouvant au cœur du Fouta. Cette région est caractérisée par une agriculture intensive utilisant l'irrigation à partir du fleuve Sénégalqui s'étend sur plus de 200 Km. La Situation Economique et Sociale est l'un des documents les plus important de la région car retraçant la situation dans tous les secteurs d'activité de la région. Les secteurs d'activité retracés dans ce document sont, entre autres, les secteurs productifs, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'industrie et les mines, le tourisme, la culture et l'artisanat. Sont aussi analysés les secteurs d'appui à la production tels que le commerce, les services financiers, les infrastructures de transport, l'énergie, l'emploi, le sport mais aussi les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé et nutrition, l'environnement et développement durable, l'eau et l'assainissement et l'habitat et cadre de vie.

La méthodologie utilisée pour la réalisation de ce document a consisté à d'abord à mettre à la disposition des services techniques une maquette retraçant la situation statistique de leur secteur respectifs au courant de l'année précédant l'élaboration du document. Il est laissé le soin aux services techniques de faire le diagnostic de leur secteur et de fournir les données demandées. Au niveau du service régional de la statistique et de la démographie, le calcul est fait pour les indicateurs à analyser suivi d'une analyse descriptive de tous les secteurs. Après cette analyse, un retour est fait, auprès de chaque service, du chapitre qui le concerne pour validation.

Pour cette édition 2015, un nombre de 18 chapitres est traité puisque étant les seuls à notre disposition. Pour chaque chapitre, les tableaux et les graphiques sont analysés un à un. Il s'agit d'une analyse descriptive mais il faut noter que parfois, la connaissance du milieu nous permet de pousser l'analyse de certains phénomènes mais de telles analyses n'auront pas de fondement scientifique. Le présent document commence par une présentation détaillée de la région,suivie de l'analyse de la situation démographique avant de terminer par celle du tourisme, de la culture et des loisirs.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

I.1. Données physiques

Créée par la loi 2002-02 du 15 février 2002 et par le décret 2002–166 du 21 février 2002, la région de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude Nord, 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

Elle est limitée au Nord et au Nord-Est par la république islamique de Mauritanie et la république du Mali, au Sud et au Sud-Est par la région de Tambacounda, au Sud-Ouest par la région de Kaffrine, à l'Est par la République du Mali et à l'Ouest par la région de Louga. Le fleuve Sénégal borde la région sur toute sa partie orientale et septentrionale, sur une longueur d'environ 200 Km.

La région couvre une superficie de 29 616 Km², soit environ un septième du territoire national. Ce qui fait d'elle la seconde région la plus étendue du pays après celle de Tambacounda.

La région qui a pour chef-lieu la ville de Matam est située entre 14°20 et 16°10 de latitude nord et 12°40 et 14°60 de longitude ouest.

I.2. Historique du peuplement

Le peuplement de la région est lié en partie aux vagues de migrations consécutives à l'éclatement de l'empire du Mali. Les premiers occupants de l'espace régional se seraient installés à Orkadiéré (Village situé dans le département de Kanel) qui a été à l'origine de la création de plusieurs autres villages de la région.

La région a enregistré l'afflux de populations venues de « Toro » (département de Podor) et du Djolof.

Ces populations, qui se sont déplacées pour éviter les conflits qui sévissaient dans leurs anciens terroirs, ont trouvé sur place des terres d'accueil relativement paisibles et propices aux activités agropastorales et à l'apprentissage du coran et se sont installées sur autorisation de l'Almamy du Fouta.

I.3. Relief et types de sol

La région de Matam est située dans les zones sahéliennes et soudano – sahélienne (partie sud). Cette situation lui confère un milieu naturel diversifié et un environnement écologique riche et assez favorable.

Le relief est relativement plat par rapport au reste du pays. Il est caractérisé par une vaste plaine incisée de vallées.

Ce relief permet de distinguer trois (03) zones éco-géographiques distinctes :

- la vallée du fleuve constituée de dépressions et de micro reliefs appelée communément «dandé mayo» ;
- la zone du Ferlo, latéritique dans la majeure partie de son espace et sableux dans sa partie occidentale (vers Lougré Thioly et Vélingara) ;
- le diéri ou zone intermédiaire.

Les sols se rangent en quatre grandes catégories :

1. les sols des cuvettes de décantation (walo) autrement dénommés hollaldé, sont soumis en l'absence d'endiguement artificiel, à une submersion de longue durée au moment de la crue.

Les sols hollaldé sont destinés à la riziculture dans les zones aménagées ou aux cultures de décrue dans les cuvettes naturelles.

2. les sols des levées fluvio-deltaïques (fondé), dont la cote peut atteindre 15 m à Matam, se trouvent ainsi à l'abri des faibles crues.

Les sols de fondé sont essentiellement destinés aux productions de diversification.

3. les sols de « falo », sur les berges du fleuve ou des marigots, sont constitués de dépôts actuels, de texture sableuse à sablo-argileuse. Le falo constitue le lit mineur du fleuve ; il est inondé pendant la période des hautes eaux et exondé en étiage. Durant cette période, les populations s'adonnent aux cultures de falo.
4. les sols dunaires (diéri et ferlo sableux), de texture essentiellement sableuse (dior). Toutefois on note quelques poches de sols latéritiques (dans le ferlo et une partie du diéri).

I.4. Végétation et faune

La végétation au niveau des différentes zones éco géographiques de la région varie de savanes arbustives à des pseudo-steppes arbustives. Une biomasse herbacée très importante y est aussi rencontrée.

Ces ressources végétales organisées sous différentes formations constituent l'essence même de la zone écologique du ferlo ou zone sylvopastorale par excellence.

Aussi les formations forestières qui les regroupent (forêts classées, réserves de faune et réserves sylvopastorales) constituent la dernière bande qui freine l'avancée du désert dans la partie septentrionale du pays.

I.4.1. Forêts classées

Le département de Matam dispose de 04 forêts classées d'une superficie totale de 12 280 ha, soit un taux de classement de 2.16%.

Le département de Ranérou-ferlo renferme une bonne partie du domaine forestier existant au niveau de la région.

Il est constitué de sept (7) massifs classés dont 05 réserves sylvopastorales et 02 réserves de faune qui occupent une superficie de 1 550 100 ha, soit 92.39 % du territoire départemental.

Le département de Kanel, avec une seule forêt classée, a un taux de classement très faible.

I.4.2. Réserves de faune

La création des réserves de faune dans le Ferlo a pour objectif de préserver la faune relique et favoriser l'équilibre naturel du site. Ce qui a permis de contribuer à la reconstruction du patrimoine faunique.

Le département de Ranérou-Ferlo concentre toutes les réserves recensées dans la région. Ces réserves se caractérisent par une riche biodiversité d'espèces végétales et fauniques.

Les réserves du Ferlo figurent également parmi les 12 sites du monde qui abritent la gazelle Dama-Mhorr.

Elles servent d'habitats et de zones de migration hivernale à plusieurs espèces d'oiseaux.

Aujourd'hui, la préservation des écosystèmes, face aux aménagements hydro agricoles et l'urbanisation anarchique de la zone, constitue une préoccupation environnementale majeure.

L'évolution de ces réserves de faune en réserve biosphère du Ferlo comprenant, entre autres, les réserves sylvo pastorales, les réserves naturelles communautaires et les unités pastorales vont contribuer à préserver davantage ces aires protégées.

I.5. Données climatologiques

I.5.1. Pluviométrie

La pluviométrie a évolué en dents de scie depuis durant presque tout l'hivernage ; ce qui explique les nombreuses pauses pluviométriques constatées cette année dans la région. Selon les postes de référence, les cumuls varient autour de 372,7 mm en 24 jours. Comparée à la situation pluviométrique de l'année 2014 (206,2 mm en 21 jours), la totalité des postes de suivi ont fortement évolué avec des variations en dents de scie assez remarquées.

La pluviométrique en 2015 a été bonne dans toute la région, contrairement à l'année passée.

I.5.2. Température et humidité

Le climat de la région est caractérisé par une période de hautes températures qui dure cinq (05) mois (de février à juin) avec des maxima qui atteignent plus de 45° C (47,5°C enregistrée le 5 mai 2015) et une période de basse température de sept (07) mois (de juillet à janvier) avec un adoucissement du climat dû aux précipitations et à l'installation de la saison froide.

La température moyenne régionale est estimée à 30,2°C en 2015 contre 31,0°C en 2014, ce qui fait de cette année un peu plus fraîche en comparaison avec l'année dernière. Il faut aussi noter que cette moyenne cache de fortes disparités si l'on sait que la région enregistre plusieurs fois des températures qui sont généralement supérieures à 45°C.

La région connait une humidité relative avec une évolution en dent de scie puisqu'on enregistre des hauts et des bas. La plus faible valeur atteinte est celle de 1998 avec 42% et la plus forte valeur correspond à celle de 2003 qui pourrait peut-être trouvé explication dans les fortes pluies de cette année.

I.5.3. Vents

Les vents qui balaient la région sont de deux types : l'Harmatan, chaud et sec, de direction Nord/Nord-est et la Mousson, chaud et humide, qui souffle pendant l'hivernage.

Ils constituent un potentiel fort pour encore réduire la facture pétrolière en exploitant l'énergie éolienne. En effet, le Sénégal à l'image de pays tel que l'Allemagne, pourrait explorer cette forme d'énergie moins couteuse avec des impacts négatifs réduits.

I.5.4. Insolation

La durée moyenne de l'ensoleillement est d'environ 7 à 8 heures par jour. Mais il faut noter qu'il arrive des périodes où on a environ 12 heures d'ensoleillement par jour. Ce fort potentiel cumulé permet d'avoir les résultats consignés dans le tableau ci-dessous. Ils montrent que dans l'année, on bénéficie pendant environ un tiers du temps du Soleil. Ce constat permet de déduire qu'avec de bonnes installations solaires, on pourrait réduire la facture pétrolière et peut être même accroître notre potentiel électrique. De ce fait, une politique orientée vers une diversification des sources de production doit d'être mise en œuvre afin de mieux satisfaire les besoins croissants des Sénégalais.

I.6. Données hydrographiques

Le potentiel hydraulique de la région reste important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Diolol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires et permanents disséminés dans la région.

La mise en service des barrages de Diama et Manantali a permis à la région d'améliorer le potentiel en eau de surface.

Les eaux souterraines sont dans l'ensemble abondantes. Elles sont contenues dans :

- les nappes peu profondes ou phréatiques où elles sont atteintes à partir de puits dont la profondeur varie entre 25 et 100 mètres ;
- les nappes du Maastrichtien dont la profondeur peut atteindre parfois 300 mètres.

Les nappes phréatiques sont généralement captées avec des puits tandis que pour les nappes du Maastrichtien, le captage n'est possible que par forage.

Hormis la zone du socle située dans la partie sud-est de la région (dans la CR de Bokiladji), ces deux types de nappes généralisées et renouvelables produisent une importante quantité d'eau de bonne qualité. Le niveau d'exploitation des eaux souterraines est faible à cause surtout de la profondeur des nappes engendrant des coûts d'exhaure de l'eau très élevés.

I.7. Organisation administrative

L'espace régional est constitué par l'ancien département de Matam (région de Saint-Louis) auquel sont rattachées les communautés rurales de Lougré Thioly

(Arrondissement de Dodji) et Vélingara (Arrondissement de Barkédji), qui faisaient partie de la région de Louga.

Elle compte trois (3) départements, cinq (5) Arrondissements, vingt-six (26) Communes, 424 villages et 495 hameaux. Le département de Ranérou-Ferlo occupe plus de la moitié du territoire régional (51%). Les départements de Kanel et Matam font respectivement 30% et 19% de la superficie totale.

Les entités administratives de la région sont, de manière générale, vastes. En effet chaque département de la région, pris individuellement, a une superficie supérieure à celle des régions de Diourbel et Dakar réunies. Le département de Ranérou-Ferlo, qui fait trois fois la région de Diourbel (4 559,3 Km²), est plus vaste que les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et Fatick. Hormis Agnam-Civol, tous les autres arrondissements de la région de Matam ont une superficie plus étendue que les départements des régions de Thiès et Diourbel.

L'étendue de la région et de ses entités administratives, jumelée à un enclavement interne et externe, pose de réels problèmes de liaison, d'encadrement administratif et technique, et de sécurité des populations.

I.8. Principales activités économiques

Dans la région de Matam, l'agriculture et l'élevage constituent les principales activités économiques : occupant 90% de la population. La sylviculture, la pêche, l'artisanat et le commerce y sont également importants et constituent des atouts de taille.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

Introduction

La dynamique de la démographie est un phénomène complexe dont le déterminant demeure le rapport fécondité/natalité et mortalité qui est en nette croissance depuis les années 60.Le Sénégal apparaît ainsi comme un pays à forte fécondité même si des baisses sont observées au cours des différentes EDS.

Autant de par ses aspects quantitatifs que qualitatifs, la population demeure le fondement du développement économique et social du pays. Pour l'avoir bien compris, l'Etat du Sénégal a élaboré et mis en œuvre depuis 1988 une déclaration de politique de population pour donner une réponse adéquate aux phénomènes et problèmes.

En effet, une croissance rapide de la population conjuguée à une urbanisation accélérée par un exode rural massif entraine naturellement un ralentissement des performances économiques creusant du coup le déséquilibre entre les ressources disponibles dont la croissance est moins rapide et la population.

L'adoption de la Déclaration de Politique de Population (DPP) en avril 1988 par le Gouvernement marque ainsi une nouvelle étape très déterminante dans la prise de conscience du volet population dans le processus de développement économique et social en définissant une politique globale tournée vers l'avenir. Des jalons sont ainsi posés pour « améliorer la qualité de la vie et favoriser l'instauration d'un bien être pour toutes les couches de la population ».Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser au niveau et à l'évolution de la population, à la structure par âge et sexe, l'analyse de la pyramide des âges, le rapport de masculinité par groupe d'âge, la répartition spatiale de la population.

II.1. Etat et structure de la population

II.1.1. Niveau et évolution de la population

La population résidente de la région de Matam est passée de 168 575 habitants en 1976, lors du premier recensement général de la population du Sénégal, à 607 231 habitants en 2015.

Tableau 2. 1 : Evolution de la population de la région de Matam entre 1976 et 2015

Désignation	RGP 1976	RGPH 1988	RGPH 2002	RGPHAE 2013	Proj. 2014	Proj. 2015
Population résidente	168 575	220 221	423 915	571277	591843	607 231
Taux d'accroissement moyen annuel(%)		2,2	4,7	2,6	2,6	2,6

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

Entre 1976 et 2015, le taux d'accroissement moyen annuel de la population s'élève à 3,2%. Ce taux cache des disparités énormes entre les différentes périodes intercensitaires. En effet, ce taux qui est passé de 2,2% durant la première période intercensitaire de 1976 à 1988 a connu un pic de 4,7% entre 1988 et 2002. Il s'en suit une baisse entre 2002 et 2013 pour s'établir à 2,6%. Ce qui permet alors de dire que depuis le premier recensement général de la population à nos jours, la population de la région de Matam a plus accru durant la période 1988 et 2002, elle a presque doublé durant cette période.

II.1.2. . Structure par âge et par sexe

Cette section porte sur la structure par âge et par sexe de la population de la région de Matam. On y présente notamment la pyramide des âges, la distribution de la population selon certains grands groupes d'âges, par exemple les personnes âgées de 65 ans ou plus et les enfants de moins de 14 ans, de même que l'âge médian, âge auquel on trouve la moitié de la population plus âgée et la moitié plus jeune.

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Matam donne une image instantanée de la structure par âge et par sexe de la population. Sa forme en dit long sur sa signification. En effet, la pyramide ci-dessus, caractérisé par une base large et un sommet rétréci, témoigne de la jeunesse de la population de la région et d'une faible proportion des personnes âgées. En d'autres termes, la région connait des taux de fécondité relativement élevés. Le rétrécissement du sommet pourrait être expliqué par le faible niveau de l'espérance de vie de la population.

Graphique 2. 1: Pyramide des âges de la population de la région de Matam en 2015

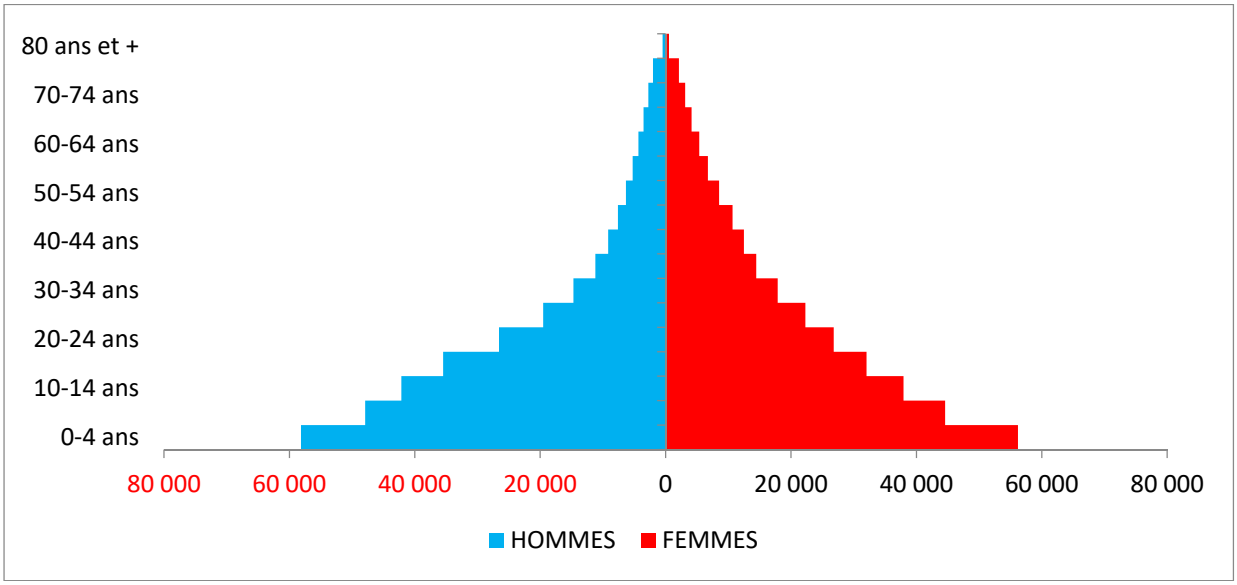

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

C'est un indicateur très souvent utilisé par les démographes. Il désigne le rapport, dans une population ou un groupe d'âges, de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Une valeur inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes; une valeur supérieure à 100 indique le contraire.

À la naissance, le rapport de masculinité est de 105 garçons pour 100 filles.

La courbe ci-dessus montre qu'aux bas âges (de 0 – 20 ans), l'effectif des garçons domine celui des filles car le rapport de masculinité est supérieur à 1. Considérant ces âges, on trouve en moyenne 108 garçons pour 100 filles. C'est autour des 20 ans, que l'on retrouve une égalité numérique entre les deux sexes. Mais, à partir de 20 ans et plus, on note une prédominance des femmes sur les hommes et cette supériorité numérique n'est pas constante avec l'âge. En effet, à partir de 20 ans, le rapport de masculinité commence à chuter progressivement jusqu'à l'âge de 50 ans. De 50 ans à 80 ans, le rapport reprend son accroissement, tentant vers la fin d'atteindre la parité hommes – femmes (96% au groupe d'âges 75-79 ans). C'est à partir de 80 ans, qu'il reprend sa tendance baissière. L'espérance de vie, plus grande chez les femmes que chez les hommes, pourrait être un élément clé d'explication de ce phénomène dans la population de la région.

Graphique 2. 2: Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Matam en 2014

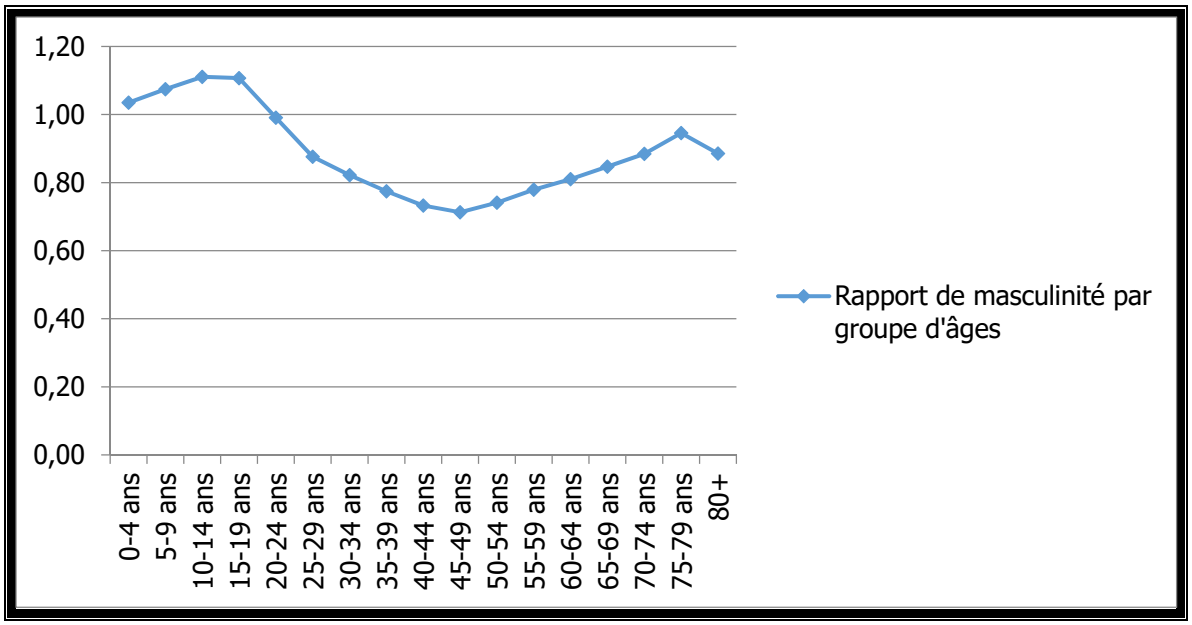

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

II.1.2.3. Rapport de dépendance

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. L'indicateur clé de la dépendance démographique utilisé ici rapporte le nombre d'individus de moins de 15 ans et de plus de 65 ans à la population de 15 à 64 ans.

Tableau 2. 2: Structure de la population par grand groupe d'âges et rapport de dépendance, 2015

Tranches d'âges	Masculin	Féminin	Ensemble
Moins de 15 ans	149 087	136 767	286 006
15-64 ans	140 070	157 006	296 936
65 ans et plus	11 121	12 266	23 075
Total	300 579	306 652	607 231
Part des moins de 15 ans(%)	49,6	44,6	47,1
Part des 15-64 ans(%)	46,6	51,2	48,9
Part des 65 ans et plus(%)	3,7	4	3,8
Rapport de dépendance(%)			104,1

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

Le tableau ci-dessus montre un rapport de dépendance de 104,1% dans la région de Matam. Cela signifie qu'en dehors de tout effet négatif sur l'emploi, un groupe de 100 personnes actives prend en charge un groupe de 104 personnes environ. Il faut noter aussi que la population en âge de travailler dans la région s'élève à 296 936 personnes soit 48,9% de la population totale. Il s'agit de cette population qui en principe doit prendre en charge les 607 231 personnes que compte la région de Matam

II.2. Répartition spatiale de la population et densité

La population régionale de Matam, en 2015, est inégalement répartie dans l'espace territorial et de surcroît, une très bonne partie de la population vit en milieu rural.

II.2.1. Répartition spatiale

La population de la région de Matam est relativement faible comparée à celles de certaines autres régions du pays. Mais, son poids démographique, comparé au niveau national de l'ordre de 4%, cache des disparités à l'interne.

Tableau 2. 3: Répartition de la population de la région de Matam selon le département, le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
Départements	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
MATAM	33238	31845	65083	112632	118986	231618	144633	149647	294280
KANEL	29091	27872	56963	98579	104140	202719	126587	130975	257562
RANEROU	6256	5994	12250	21200	22396	43595	27223	28166	55389
Région	68585	65711	134296	232410	245522	477932	298450	308788	607231

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

Le département de Matam est le plus peuplé des départements de la région (avec 294280habitants). Il est suivi du département de Kanel (257562 habitants) et enfin du département de Ranérou (55389 habitants). Il faut noter la population de Matam vit à majorité dans le milieu rural avec 477932 personnes dans le milieu rural contre 134296 dans le milieu urbain. Cette réparation est pratiquement la même dans les trois départements.

II.2.2. Densités de population

Cette disparité de l'occupation géographique de la population de la région peut être davantage illustrée à l'aide de la carte ci-dessous.

Graphique 2. 3: Densités de population de la région de Matam selon le département en 2014

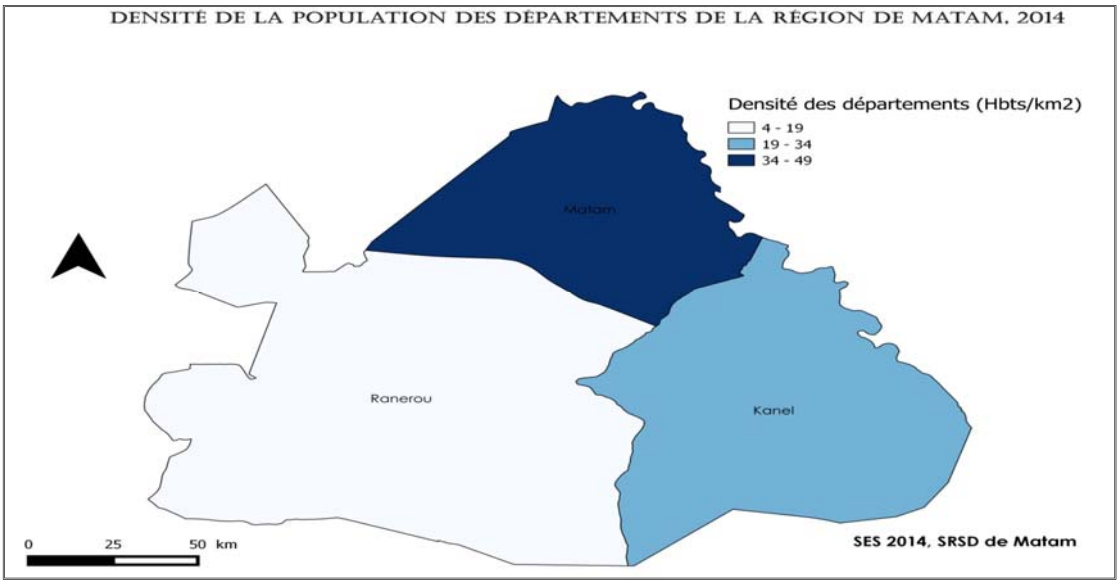

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

En effet, la carte montre que le département de Matam est plus densément peuplé avec 49 habitants/km^2, suivi du département de Kanel qui a une densité de la population de l'ordre de 28 habitants/km^2. Cependant, le département de Ranérou, dont la superficie fait 28 fois celle de toute la région de Dakar, trois fois celle de Diourbel et également celle de Kaolack ou même qui dépasse les superficies des régions de Dakar, de Thiès et de Diourbel réunies, ne compte que 53 319 habitants. Ce qui lui fait une densité de seulement de 4 habitants/km^2.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, on peut retenir que les taux d'accroissement moyen annuels de la population de la région de Matam sont relativement élevés comparé aux taux obtenus comme moyenne nationale. De plus, Matam est une région jeune avec une très faible proportion de personnes âgées.

On peut également retenir qu'il naît plus de garçons que de filles dans la région et qu'on retrouve plus de garçons que de filles dans le groupe d'âges 0-20 ans. Mais au-delà de 20 ans, on note une supériorité numérique en faveur des femmes.

Par ailleurs, la région est aussi caractérisée par un taux de dépendance très élevé. A cela s'ajoute la grande taille de son territoire qui est très faiblement habité.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

Introduction

La politique en matière d'urbanisme et d'habitat repose essentiellement sur la gestion de l'espace des villes et autres agglomérations, la production de logements et de parcelles viabilisées, la promotion de l'habitat social, l'aménagement des espaces ouverts et la surveillance de l'occupation du sol et des constructions.

Dans cette partie, il sera question de faire le point sur le niveau d'urbanisation dans la région, présenter la répartition de la population urbaine, parcourir quelques aspects relatifs à la construction et l'habitat avant de boucler avec les atouts et contraintes du secteur.

III.1. Urbanisation

III.1.1. Taux d'urbanisation

La région de Matam est faiblement urbanisée. Seuls 21,3% des habitants vivent en milieu urbain. En effet, le graphique ci-dessus montre que c'est dans le département de Matam que l'on note le taux d'urbanisation le plus élevé (26,4%). Il est suivi du département de Kanel (19,7%) et en fin du département de Ranérou qui est très faiblement urbanisé (5,9%).

Graphique 3. 1: Taux d'urbanisation de la région de Matam selon la circonscription administrative

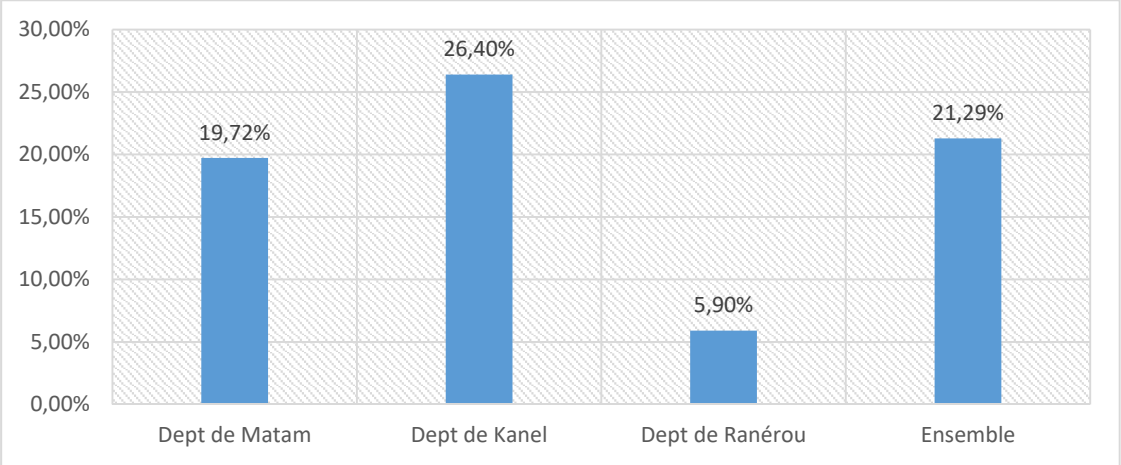

Source : SRSD de Matam, 2015

III.1.2. Répartition de la population urbaine

Il s'agit de la population totale qui vit dans un milieu défini comme urbain. Ainsi, toutes les communes qui existaient jusqu'avant la mise en place de l'acte III de la décentralisation sont considérées comme étant en milieu urbain. De surcroît, les anciennes communautés rurales sont jusque-là considérées comme représentant le milieu rural. Le tableau ci-dessous présente les différentes collectivités locales du milieu urbain de la région de Matam.

Tableau 3. 1: Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

NOM LOCALITE	Homme	Femme	Ensemble
Population urbaine totale	66 074	68 222	134 296
Département Matam	29 337	26 704	56 042
Commune de Matam	9 548	8 402	17 950
Commune de Ourossogui	8 745	7 575	16 319
Commune de Thilogne	5 518	5 367	10 885
Commune de Nguidilogne	5 526	5 362	10 888
Département Kanel	32 751	32 925	65 676
Commune de Kanel	7 078	6 448	13 526
Commune de Semmé	3 553	3 631	7 184
Commune de Waoundé	4 033	4 113	8 147
Commune de Dembancané	2 701	2 817	5 518
Commune de Hamady ounaré	5 191	5 417	10 608
Commune de Sinthiou bamanbe-banadji	7 138	7 271	14 409
Commune de Odobéré	3 057	3 228	6 285
Département Ranérou	1 686	1 469	3 154
Commune de Ranérou	1 685	1 469	3 154

Source : ANSD. SRSD de Matam, 2015

Il ressort du tableau qu'une seule collectivité locale de tout le département de Ranérou est en milieu urbain ; ce qui explique d'ailleurs son faible taux d'urbanisation. Le département de Matam en compte quatre ; tandis que celui de Kanel en compte sept. C'est au niveau du département de Kanel qui a le plus de commune urbaine où l'on trouve le plus d'individu vivant en milieu urbain avec un nombre de 65 676 personnes en 2015. Il s'en suit du département de Matam avec un nombre de 56 042 personnes et enfin le département de Ranérou avec 3 154 personnes en 2015.

III.2. Construction et habitat

Les autorisations de construire sont une compétence attribuée à la Division régionale de l'urbanisme. Pour l'année 2015, le nombre de demandes d'autorisation de construire reçues est très faible pour toute la région (65). Presque toutes les demandes reçues ont été autorisées par les services compétents. Ces 66 demandes portent essentiellement sur la construction de 23 bâtiments de niveau 1 et de 43 bâtiments en étage.

Tableau 3. 2: Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Indicateurs	Réalisations
Nombre de demandes reçues	66
Nombres de demande autorisée	65
Nombre de demande non autorisées	1
Rez-de-chaussée	23
Etage	43

Source : Division régionale de l'urbanisme de Matam, 2015

III.3. Diagnostic du secteur

Les contraintes du sous-secteur sont liées à la faiblesse des moyens d'intervention du service de l'urbanisme, l'insuffisance d'outils de gestion et de planification urbaine (excepté les communes de Matam, Ranérou, Kanel et Ourossogui), l'occupation anarchique et parfois illégale de l'espace, l'absence de réseaux d'assainissement, l'insuffisance de la voirie urbaine et de l'éclairage public, un transport urbain peu développé et onéreux, des difficultés d'extension pour certaines localités, l'absence de réserve foncière pour certaines localités, la faible prise en charge de la gestion des ordures ménagères par les collectivités locales, l'enclavement des zones de Dandé mayo et du Ferlo, la cherté des matériaux de construction, l'éloignement des centres d'approvisionnement, l'absence de promoteurs immobiliers, l'absence de contrôle systématique dans la construction, l'absence d'organisation et le manque d'expertise des acteurs du BTP, la non-généralisation des programmes de branchements sociaux (eau), l'absence de lotissement ou d'alignement au niveau de certains établissements humains et l'inexistence de coopératives d'habitat.

Pour essayer de résoudre ces difficultés, des projets et programmes sont initiés dans la région tels que le programme villes religieuses (Matam, Ourossogui et Boynadji) pour environ 550 ha, le projet ISEP (Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel) dans la commune de Matam pour lequel les travaux ont commencé, les travaux de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Ourossogui sont en phase de relance, le projet villes nouvelles d'une superficie de 57 km² sur l'axe Ourossogui, Ogo et Dantiadi, la réhabilitation de la RN7 et de la RN2 et le déplacement de l'aéroport de Ourossogui dans un autre lieu plus adéquat.

Chapitre IV : EDUCATION

Introduction

Pour un développement des facultés physiques, psychiques et intellectuelles d'un être vivant, l'éducation constitue une étape incontournable. Par extension, l'éducation humaine désigne également les moyens mis en place pour permettre ces apprentissages et les caractéristiques morales et raisonnables des cultures localisées.

Selon la convention des droits de l'enfant, l'éducation est un droit garanti par les États et doit avoir les objectifs suivants :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;
- inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;
- inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;
- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone.

De surcroît, le traitement de ce chapitre va se faire en suivant l'ordre chronologique des étapes du cursus scolaire normal, c'est-à-dire en commençant par le préscolaire, ensuite l'élémentaire et en finissant par le moyen et le secondaire.

IV.1. LA PETITE ENFANCE

IV.1.1. Les infrastructures.

L'éducation de base, au niveau de la petite enfance doit être une priorité pour la région de Matam et pour celle-ci, des infrastructures pouvant accueillir les enfants ont été mises en place. Le tableau suivant donne la répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative. L'analyse

de ce tableau montre 72 établissements dans la région dont tous des établissements publics.

Tableau 4. 1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Kanel	Matam	Ranérou Ferlo	Région de Matam
Case communautaire	Public	1	2	7	10
	Privé	0	0	0	0
	Total	1	2	7	10
Case des Tout Petits	Public	22	24	1	47
	Privé	0	0	0	0
	Total	22	24	1	47
Ecole maternelle	Public	3	9	0	12
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	9	0	12
Garderie d'enfants	Public	1	1	0	2
	Privé	0	0	0	0
	Total	1	1	0	2
Total	Public	28	36	8	72
	Privé	0	0	0	0
	Total	28	36	8	72

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

Ces établissements concernent entre autres la Case Communautaire, la Case des Tout Petits, l'Ecole maternelle, la Garderie d'enfants. Les établissements d'accueil de la petite enfance les plus fréquents dans la région sont la case des tout-petits avec 47 unités. Il faut noter que c'est dans le département de Matam où l'on trouve le plus d'établissements pour la petite enfance avec un nombre de 36 établissements contre 28 et 8 dans les départements de Kanel et Ranérou respectivement.

IV.1.2. Le personnel

En 2015, le personnel de la petite enfance dans la région de Matam était évalué à 188 personnes dont 118 hommes et 70 femmes. Ce personnel est réparti dans les trois départements de façon proportionnelle au nombre d'établissement dans chaque département. Il faut noter que sur les 188 personnes, les 116 se trouvent dans le département de Matam et 64 et 7 dans respectivement les départements de Kanel et Ranérou.

C'est au niveau de la Case des Tout-petits où l'on trouve le plus de personnel avec un nombre de 114 sur les 188 suivi de l'école maternelle avec un nombre de 51 personnes. Le personnel dans les cases communautaire et la garderie d'enfants sont respectivement 17 et 6 personnes.

Tableau 4. 2. Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Kanel	Matam	Ranérou Ferlo	Région de Matam
Case communautaire	Hommes	0	3	0	3
	Femmes	3	10	1	11
	Ensemble	3	13	1	17
Case des Tout Petits	Hommes	5	11	0	25
	Femmes	30	57	2	89
	Ensemble	43	68	3	114
Ecole maternelle	Hommes	5	10	0	16
	Femmes	10	21	4	35
	Ensemble	16	31	4	51
Garderie d'enfants	Hommes	0	0	0	0
	Femmes	2	4	0	6
	Ensemble	2	4	0	6
Total	Hommes	29	39	1	70
	Femmes	35	77	6	118
	Ensemble	64	116	7	188

Source : Inspection d'académie de Matam, 2015

IV.1.3. Les effectifs

Dans la région de Matam, un nombre de 6034 apprenants a été noté dans la petite enfance. Ce nombre est composé de 2632 garçons et 3202 filles. Il est réparti à hauteur de 3479 apprenants dans le département de Matam, 2189 dans le département de Kanel et 366 dans celui de Ranérou. Plus de la moitié des apprenants fréquentent les cases des tout-petits avec un nombre de 3710 sur 6034. Il s'en suit l'école maternelle et la classe préparatoire à l'élémentaire avec 1656 élèves pour le premier et 480 pour le second.

Tableau 4. 3: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
Case communautaire	Garçons	0	0	0	0
	Filles	0	0	0	0
	Ensemble	0	0	0	0
Case des Tout Petits	Garçons	876	671	25	1572
	Filles	998	909	31	1938
	Ensemble	1 674	1980	56	3 710
Classe préscolaire à l'élémentaire	Garçons	17	64	145	226
	Filles	21	68	165	254

Type d'établissement	Sexe	Kanel	Matam	Ranérou-Ferlo	Total Région
	Ensemble	38	132	310	480
Ecole maternelle	Garçons	153	597	0	750
	Filles	158	748	0	906
	Ensemble	311	1345	0	1656
Garderie d'enfants	Garçons	74	10	0	84
	Filles	92	12	0	104
	Ensemble	166	22	0	188
Total	Garçons	1120	1342	170	2632
	Filles	1269	1737	196	3202
	Ensemble	2189	3479	366	6034

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.1.3.1. Intensité de la préscolarisation

L'intensité de la préscolarisation étant un indicateur important pour la mesure de la fréquentation dans la petite enfance. Cette mesure est appréhendé par le taux brut de scolarisation qui pour rappel étant la proportion des enfants d'un âge donné scolarisé par rapport à la population totale des enfants du même âge. Une autre notion à définir c'est l'indice de parité qui est le rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin pour un indicateur donné. Un indice de parité égal à 1 indique une parfaite parité entre individus de sexe féminin et de sexe masculin. Des valeurs d'indice inférieures à 1 sont le signe de disparité en faveur des individus de sexe masculin et des valeurs supérieures à 1 reflètent une disparité en faveur des individus de sexe féminin.

Ainsi le tableau suivant met en évidence l'intensité de la préscolarisation dans la région de Matam. L'analyse de ce tableau montre une augmentation du TBS dans la région de Matam en passant de 6,7% en 2014 et de 7,1% en 2015. Cette augmentation est imputable au département de Kanel dont le TBS est passé de 6,3% en 2014 à 7,5% en 2015 là où ceux des autres départements ont connu une baisse modérée entre les deux années. La faiblesse des TBS dans le préscolaire témoigne que les parents n'accordent pas encore une importance dans l'éducation de la petite enfance. Cette éducation qui connait une disparité en faveur des garçons en 2015 même si le contraire a été noté en 2014 dans la région comme le témoigne l'indice de parité. Cet indice qui varie entre 0,7 et 1,3 entre 2014 et 2015 dans tous les départements. Cela montre que dans la région de Matam, les parents accordent plus d'importance dans l'éducation des petites filles que celle des petits garçons dans le préscolaires.

Tableau 4. 4: Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Kanel	2012 / 2013	6	6,6	6,3	1,3

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
	2013 / 2014	6,19	9,09	7,54	0,68
	Variation en %	0,19	2,49	1,24	-0,62
Matam	2012 / 2013	8,85	11,04	10,14	1,02
	2013 / 2014	8,8	11,23	9,85	1,02
	Variation en %	-0,05	0,19	-0,29	0,00
Ranérou-Ferlo	2012 / 2013	3,8	3,88	3,84	1,18
	2013 / 2014	3,78	3,84	3,81	1,13
	Variation en %	-0,02	-0,04	-0,03	-0,05
Région	2012 / 2013	6,22	7,17	6,76	1,17
	2013 / 2014	6,26	8,05	7,07	0,94
	Variation en %	+0,04	+0,88	+0,31	-0,23

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire dans un pays est le premier degré d'enseignement et accueille généralement les enfants de 6 à 11 ans. C'est le fondement de l'enseignement donné à l'élève qui est d'une importance capitale dans son cursus scolaire. Au Sénégal, l'école primaire débute à la Cours d'Initiation et se termine à la classe de CM2 qui doit être sanctionnée par un diplôme de CFEE. Pour mener à bien cette mission, l'école primaire doit être dotée d'une infrastructure de qualité et des enseignants qualifiés. Ainsi dans cette partie nous étudierons les forces et les faiblesses de l'école primaire dans la région de Matam.

IV.2.1. Les infrastructures

Dans la région de Matam, le nombre d'école primaires a connu une baisse notable entre 2014 et 2015. Durant l'année scolaire 2014/2015, un nombre de 422 écoles primaires a été recensé dans la région contre 562 durant l'année scolaire 2013/2014 soit une baisse de 24,9%. Cette baisse est forte dans le public comme dans le privé mais ne concerne pas le département de Ranérou Ferlo

Tableau 4. 5: Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2013/ 2014			2014 / 2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kanel	184	12	196	124	9	133	-32,6	-25,0	-32,1
Matam	271	1	272	192	0	192	-29,2	-100,0	-29,4
Ranérou Ferlo	94	0	94	96	1	97	2,1	100,0	3,2
Région de Matam	549	13	562	412	10	422	-25,0	-23,1	-24,9

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.2.2. Le personnel

Le personnel enseignant dans le primaire a connu une hausse de 14,8 % dans la région de Matam entre 2014 et 2015. Il est passé de 2245 enseignants en 2014 à 2578 en 2015. Parmi les 2578 recensés en 2015, les 2337 sont dans le public contre seulement 241 dans le privé.

La réparation selon genre laisse apparaitre une forte dominance des hommes parmi le personnel enseignant dans le primaire. En effet, plus de la moitié des enseignants du primaire recensés en 2015 sont des hommes. Soit 2033 hommes contre seulement 545 femmes en 2015 et 1753 hommes contre 492 femmes en 2014. Cette répartition est pratiquement le même selon le statut de l'établissement.

Le personnel enseignant dans le primaire est réparti de façon inéquitable dans les trois départements. Presque la moitié des enseignants se trouve dans le département de Matam avec un nombre 1280 enseignants sur les 2578 dans ledit département. S'agissant des autres départements, on en décompte 761 et 537 enseignants dans respectivement les départements de Kanel et Ranérou.

Tableau 4. 6: Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	2013 / 2014			2014 / 2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Kanel	Masc.	546	4	550	573	19	592	4,9	375,0	7,6
	Fem.	143	5	148	166	3	169	16,1	-40,0	14,2
	Ens.	689	9	698	739	22	761	7,3	144,4	9,0
Département de Matam	Masc.	992	0	992	775	213	988	-21,9	100,0	-0,4
	Fem.	296	0	296	288	4	292	-2,7	100,0	-1,4
	Ens.	1288	0	1288	1063	217	1280	-17,5	100,0	-0,6
Département de Ranérou Ferlo	Masc.	211	0	211	451	2	453	113,7	100,0	114,7
	Fem.	48	0	48	84	0	84	75,0	0,0	75,0
	Ens.	259	0	259	535	2	537	106,6	100,0	107,3
Région de Matam	Masc.	1749	4	1753	1799	234	2033	2,9	5750,0	16,0
	Fem.	487	5	492	538	7	545	10,5	40,0	10,8
	Ens.	2236	9	2245	2337	241	2578	4,5	2577,8	14,8

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

Le statut des enseignants primaires dans le public pourrait avoir une influence sur la performance de l'enseignant et donc sur la qualité de l'enseignement dispensé. En effet, la concentration aurait été plus absolue chez les fonctionnaires que chez les contractuels et volontaires. Ainsi le tableau suivant donne l'évolution des effectifs du personnel enseignant des enseignants élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative.

Tableau 4. 7: Evolution des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires publics selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut du personnel	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Département de Kanel	Permanents	180	185	2,8
	contractuels	457	455	-0,4
	volontaires	124	121	-2,4
	Ensemble	761	761	0,0
Département de Matam	Permanents	389	383	-1,5
	contractuels	804	805	0,1
	volontaires	95	90	-5,3
	Ensemble	1288	1278	-0,8
Département de Ranérou Ferlo	Permanents	48	34	-29,2
	contractuels	211	206	-2,4
	volontaires	0	0	0,0
	Ensemble	259	240	-7,3
Région de Matam	Permanents	617	602	-2,4
	contractuels	1472	1466	-0,4
	volontaires	219	211	-3,7
	Ensemble	2308	2279	-1,3

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

L'analyse du tableau ci-dessus montre une forte diminution des enseignants volontaires dans la région de Matam entre 2014 et 2015. Les volontaires sont passés de 219 en 2014 à 211 en 2015 soit une baisse relative de 3,7%. Il en est de même pour les permanents. En effet, le nombre de permanant est passé de 617 en 2014 à 602 en 2015 soit une baisse relative de 2,4%. S'agissant des contractuels, la baisse est plus faible. Leur nombre est passé de 1472 en 2014 à 1466 en 2015 soit une baisse de 0,4%. La diminution des nombre de volontaire peut être expliquée par la suppression du corps des volontariats au Sénégal. Cette diminution est plus sentie dans le département de Matam.

Le statut de l'enseignant dans sa fonction est important pour sa productivité mais la qualification est plus importante pour sa performance dans l'enseignement. Cette

qualification ne peut être mesurée ici que par le diplôme académique. Le tableau suivant ainsi montre que la mode est le diplôme de BFEM avec 1368 enseignants qui ont eu ce diplôme sur les 2279 soit 60,03%. Il s'en suit le diplôme de BAC avec 845 enseignants soit 37,07%. Il faut noter que 31 enseignants ont eu le DEUG, 29 la License et seulement 07 la Maitrise et plus.

Tableau 4. 8: Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

Diplôme académique	effectif	%
Maîtrise et +	7	0,3
Licence	29	1,26
DEUG	31	1,35
BAC	845	37,07
BFEM	1 368	60,03
Total	2 279	100

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.2.3. Les effectifs

Le tableau suivant en l'occurrence la structure et l'évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement élémentaire dans la région de Matam selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative laisse apparaitre une légère variation de 2,3% entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015. En valeur absolue, le nombre d'élèves dans le primaire est passé de 72300 à 73941 entre les deux années scolaires. Ces effectifs varient selon le genre avec une dominance féminine. Autrement dit, le nombre d'élève inscrit dans le primaire est de 43447 filles contre 28853 garçons et 44339 filles contre 29602 garçons durant respectivement les années scolaires 2014/2014 et 2014/2015. Comme les infrastructures et le personnel, le nombre d'élève est plus important dans le département de Matam que dans les autres départements. En effet, dans le département de Matam, 39945 élèves ont été recensé et tous dans le public. Quant aux départements de Kanel et de Ranerou, on a recensé respectivement 28894 et 5102 élèves

Tableau 4. 9: Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Matam selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	2013 / 2014			2014 / 2015			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Département de Kanel	Public	8987	16989	25976	9595	17340	26935	6,8	2,1	3,7
	Privé	847	1023	1870	843	1116	1959	-0,5	9,1	4,8
	Total	9834	18012	27846	10438	18456	28894	6,1	2,5	3,8
Département de Matam	Public	16827	22661	39488	16954	22991	39945	0,8	1,5	1,2
	Privé	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
	Total	16827	22661	39488	16954	22991	39945	0,8	1,5	1,2
	Public	2192	2774	4966	2210	2892	5102	0,8	4,3	2,7

Département de Ranérou Ferlo	Privé	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0
	Total	2192	2774	4966	2210	2892	5102	0,8	4,3	2,7
Région de Matam	Public	28006	42424	70430	28759	43223	71982	2,7	1,9	2,2
	Privé	847	1023	1870	843	1116	1959	-0,5	9,1	4,8
	Total	28853	43447	72300	29602	44339	73941	2,6	2,1	2,3

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

L'analyse de ce tableau selon le genre laisse apparaitre pratiquement une prédominance des filles dans tous les départements. En effet, sur les 73941 élèves, les 44339 sont des filles. S'agissant du département de Kanel, nous avons 18456 filles contre 10438 garçons durant l'année scolaire 2014/2015. Cette tendance est la même dans le public que dans le privé. Il faut noter dans le département de Matam, 22991 filles contre 16954 garçons qui ont été inscrits durant l'année scolaire 2014/2015 et 2892 filles contre 2210 garçons dans le département de Ranérou.

Parfois, la qualité de l'enseignement dans les structures peut être mesurée par le ratio élève/enseignant qui est défini comme étant le nombre d'élève encadré par un enseignant. Le tableau suivant en l'occurrence l'évolution du ratio élève/enseignant et élève/classe montre une stabilité de ces ratios durant les années scolaires 2014/2015 et 2015/2016. En effet, les ratios cités étaient de 28 chacun durant les deux années scolaires. Il est plus petit dans le département de Ranérou avec un nombre de 13 élèves par enseignant et dans les autres départements, il s'agit de 39 pour Kanel et 31 pour Matam.

Tableau 4. 10: Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013 / 2014		2014 / 2014		Variation en %	
	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Département de Kanel	37	39	37	39	0	0
Département de Matam	31	31	31	31	0	0
Département de Ranérou Ferlo	13	13	13	13	0	0
Région de Matam	27	28	27	28	0	0

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

La fréquentation des enfants au niveau des écoles a toujours été un combat pour ceux qui milite pour la cause de l'éducation des enfants. Dans cette partie nous essayerons

de faire une analyse de l'intensité de la fréquentation scolaire mais aussi de la performance des élèves dans l'élémentaire à travers des indicateurs tels que le Taux Brut d'Accès(TBA), le Taux Brut de Scolarisation(TBS) et le Taux d'Achèvement au Primaire(TAP).

Le TBA à une classe donnée est défini comme étant le nombre total d'élèves nouvellement inscrit dans cette classe exprimé en pourcentage sur le nombre total d'élèves qui ont théoriquement l'âge pour s'inscrire dans cette classe. Ainsi, le tableau suivant donne le TBA selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 4. 11: Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe, par circonscription administrative.

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Kanel	2013 / 2014	58	96,6	77,3	1,6
	2014 / 2015	68,1	111,6	89,8	1,3
	Variation en %	17,3	15,5	16,4	-20,2
Matam	2013 / 2014	79,3	107,3	93,3	1,4
	2014 / 2015	79,3	107,3	93,3	1,5
	Variation en %	0,1	0,0	0,0	13,3
Ranérou Ferlo	2013 / 2014	78,6	98,5	88,6	1,3
	2014 / 2015	78,6	98,5	88,6	1,6
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	31,2
Région de Matam	2013 / 2014	72,0	100,8	86,4	1,4
	2014 / 2015	75,3	105,8	90,6	1,5
	Variation en %	20,5	27,8	31,1	5,7

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

L'analyse de ce tableau montre un indice de parité global de 1,5 dans la région pour l'année scolaire 2014/2015 et de 1,4 pour 2013/2014. Ceci montre que les filles ont plus accès à l'éducation qu'aux garçons. Cet accès est dans l'ensemble en faveur des filles dans les trois départements. Il faut signaler un fort accès des enfants dans le primaire dans la région de Matam avec un TBA de 90,6% dont 105,8% pour les filles et 75,3% pour les garçons. Cette tendance est la même dans tous les trois départements.

Contrairement au TBA, le Taux Brut de Scolarisation(TBS) est défini comme étant le total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée. L'analyse de ce taux dans le primaire peut se faire à l'aide du tableau suivant en l'occurrence l'évolution du TBS selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 4. 12: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Kanel	2013 / 2014	42,5	84,0	63,2	2,0

	2014 / 2015	42,5	84,0	63,2	2,0
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Matam	2013 / 2014	64,4	88,1	76,3	1,0
	2014 / 2015	64,4	88,1	76,3	1,0
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Ranérou Ferlo	2013 / 2014	41,4	80,3	60,8	1,9
	2014 / 2015	41,4	80,3	60,8	1,9
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Région de Matam	2013 / 2014	49,4	84,1	66,8	1,7
	2014 / 2015	49,4	84,1	66,8	1,7
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

L'analyse de ce tableau montre un indice de parité supérieur à l'unité dans la région et pour chaque département. Ceci témoigne une scolarisation plus importante des filles dans le primaire comparativement à celle des garçons. Il faut noter que dans la région le TBS dans le primaire était de 66,8% en 2013/2014 et n'a pas varié en 2014/2015. Et que le TBS des filles est plus important que celui des garçons comme le témoigne l'indice de parité avec une valeur de 84,1% pour les filles et 49,4% pour les garçons. Cette variation est la même pour les trois départements.

La classe de CM2 étant la dernière du cycle primaire au Sénégal, son achèvement permet aux élèves d'atteindre le moyen secondaire général. Son achèvement peut être sanctionné par un diplôme de Certificat de Fin d'Etude Elémentaire ou à la limite une entrée en sixième qui elle n'est pas un diplôme. Le tableau suivant donne l'évolution du Taux d'Achèvement du Primaire(TAP) selon le sexe, par circonscription administrative.

Tableau 4. 13: Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Kanel	Matam	Ranérou Ferlo	Région
TAP Garçons	2013 / 2014	43,22	47,49	38,23	42,98
	2014 / 2015	35,00	40,30	30,30	35,20
	Variation en %	-19,02	-15,14	-20,74	-18,10
TAP Filles	2013 / 2014	88,07	71,48	69,50	76,35
	2014 / 2015	64,30	67,20	60,50	64,00
	Variation en %	-26,99	-5,99	-12,95	-16,18
TAP Global	2013 / 2014	65,65	59,49	53,87	59,67
	2014 / 2015	49,65	53,75	45,40	49,60
	Variation en %	-24,37	-9,64	-15,72	-16,87

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

L'analyse du tableau ci-dessus montre un TAP de 59,6% pour l'année scolaire 2013/2014 et 49,6% pour celle de 2014/2015 dans la région de Matam soit une baisse

de 15,7%. Ce taux varie selon le département et le plus haut niveau c'est dans celui de Matam avec 53,7%. Il s'en suit le département de Kanel avec 49,6% et le département de Ranérou vient en dernière position avec 45,4%. L'analyse de ce taux selon le sexe montre une dominance des filles durant l'année scolaire 2014/2015 avec une valeur de 64% contre 35,2% pour les garçons. Cette différence des taux entre les deux sexes est pratiquement la même dans les trois départements et en faveur des filles.

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.3.1. La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante.

IV.3.2. Les infrastructures

S'agissant du cycle moyen et du cycle secondaire, les établissements concernent entre autres le public, le privé mais aussi les groupes pédagogiques (GP). Pour le cycle moyen, le nombre d'établissement recensé dans la région de Matam est de 78 dont 2 privés. Les GP sont au nombre de 464 unités. Comparé à l'année scolaire 2013/2014, ce nombre s'établissait à 73 établissements dont 2 privés et 503 GP. Soit une baisse relative de 7,8% pour les GP. Ces établissements sont répartis à hauteur de 38 unités dans le département de Matam et 27 et 7 unités dans respectivement les départements de Kanel et Ranérou. Pour les GP, il s'agit de 300 unités dans le département de Matam et 132 et 32 unités dans respectivement les départements de Kanel et Ranérou.

Pour le cycle moyen, le nombre d'établissement recensé dans la région est de 28 dont 4 privés. Pour les GP, il s'agit de 319 unités. Comparé à l'année scolaire 2013/2014, le nombre était le même sauf pour les GP qui a connu une hausse relative de 9,7% entre les deux années. C'est au niveau du département de Matam où l'on trouve le plus d'établissement secondaire avec 16 unités suivi de Kanel avec 10 unités et de Ranérou avec 2 unités. Cette tendance les la même pour les GP. C'est le département de Matam qui est le plus doté suivi de Kanel.

Tableau 4. 14: Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Ranérou	Kanel	Matam	Région
Moyen	2013/2014	Public	7	27	37	68
		Privé	0	1	1	2
		Total	7	28	38	73
		Nb. GP	43	160	300	503
	2014/2015	Public	7	27	37	68
		Privé	0	1	1	2
		Total	7	29	38	73
		Nb. GP	32	132	300	464
	Variation en %	Public	0,0	0,0	0,0	0,0
		Privé	0,0	0,0	0,0	0,0
		Total	0,0	3,6	0,0	0,0
		Nb. GP	-25,6	-17,5	0,0	-7,8
Secondaire	2013/2014	Public	2	7	15	24
		Privé	0	3	1	4
		Total	2	10	16	28
		Nb. GP	12	106	182	300
	2014/2015	Public	2	7	15	24
		Privé	0	3	1	4
		Total	2	10	16	28
		Nb. GP[1]	13	107	209	329
	Variation en %	Public	0,0	0,0	0,0	0,0
		Privé	0,0	0,0	0,0	0,0
		Total	0,0	0,0	0,0	0,0
		Nb. GP	8,3	0,9	14,8	9,7

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.3.3. Les effectifs

Pour l'année scolaire 2014/2015, Un nombre de 8185 élèves dont 4228 filles et 3957 garçons sont inscrits au cycle secondaire dans la région de Matam. Ce nombre est réparti dans le public et dans le privé à hauteur de 8023 dans le public et 78 dans le privé. Il faut noter que dans le privé, le nombre de garçons inscrits est supérieur à celui des filles et le contraire est noté dans le public. Sur les 8185 inscrits dans le secondaire dans la région de Matam en 2014/2015, les 5776 se trouvent dans le département de Matam, 2201 dans le département de Kanel et seulement 220 dans celui de Ranérou. Il faut signaler que ceux qui sont dans le privé se trouvent dans le département de Kanel. Dans les trois départements le nombre de filles est supérieur au nombre de garçon. Comparé à 2013/2014, le nombre d'élèves inscrits dans le

secondaire a connu une hausse de 5,1% malgré la baisse de 38 ,6% constaté dans le privé.

Pour le cycle moyen, un nombre de 22002 élèves dont 13232 filles et 8770 garçons sont inscrits au dans la région de Matam. Ce nombre est réparti dans le public et dans le privé à hauteur de 21783 dans le public et 69 dans le privé. Il faut noter que dans le privé comme dans le public, le nombre de garçons inscrits est plus petit que celui des filles. En outre, sur les 22002 inscrits dans le cycle moyen dans la région de Matam en 2014/2015, les 13924 se trouvent dans le département de Matam, 7177 dans le département de Kanel et seulement 901 dans celui de Ranérou. Il faut signaler que ceux qui sont dans le privé se trouvent dans le département de Kanel. Comparé à 2013/2014, le nombre d'élèves inscrits dans le cycle moyen a connu une baisse de 5,7% et ceci dans le public comme dans le privé.

Tableau 4. 15: Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen			Cycle secondaire		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Ranérou							
2013/2014	Public	501	475	976	78	85	163
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	501	475	976	78	85	163
2014/2015	Public	441	460	901	88	132	220
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	441	460	901	88	132	220
Variation en %	Public	-12,0	-3,2	-7,7	12,8	55,3	35,0
	Privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	-12,0	-3,2	-7,7	12,8	55,3	35,0
Kanel							
2013/2014	Public	4400	3131	7531	951	864	1815
	Privé	113	82	195	90	37	127
	Total	4591	3294	7885	1083	943	2026
2014/2015	Public	4432	2527	6959	1056	983	2039
	Privé	38	31	69	12	66	78
	Total	4538	2639	7177	1110	1091	2201
Variation en %	Public	0,7	-19,3	-7,6	11,0	13,8	12,3
	Privé	-66,4	-62,2	-64,6	-86,7	78,4	-38,6
	Total	-1,2	-19,9	-9,0	2,5	15,7	8,6
Matam							
2013/2014	Public	8466	6015	14481	2836	2765	5601
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	8466	6015	14481	2836	2765	5601
2014/2015	Public	8253	5670	13923	3030	2734	5764
	Privé	0	0	0	0	0	0
	Total	8253	5671	13924	3030	2734	5764
Variation en %	Public	-2,5	-5,7	-3,9	6,8	-1,1	2,9
	Privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Total	-2,5	-5,7	-3,8	6,8	-1,1	2,9
Région							
2013/2014	Public	13367	9621	22988	3865	3714	7579
	Privé	113	82	195	90	37	127
	Total	13558	9784	23342	3997	3793	7790
2014/2015	Public	13126	8657	21783	4174	3849	8023
	Privé	38	31	69	12	66	78

	Total	13232	8770	22002	4228	3957	8185
Variation en %	Public	-1,8	-10,0	-5,2	8,0	3,6	5,9
	Privé	-66,4	-62,2	-64,6	-86,7	78,4	-38,6
	Total	-2,4	-10,4	-5,7	5,8	4,3	5,1

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

Le tableau suivant donne plus de détail sur la répartition des élèves de la région de Matam selon la série. Il ressort de ce tableau que, aussi bien dans le public que dans le privé, les séries littéraires sont prédominantes sur les trois niveaux. En effet, on dénombre 2 861 élèves dans la série L des classes de seconde contre 595 dans la série S. Dans les classes de Première, on note 2 083 élèves dans la série L contre 435 dans la série S et enfin dans les classes de Terminale, il y a 1 744 élèves dans la série L contre 467 dans la série S. Cette répartition est pratiquement la même quel que soit le département considéré et le statut de l'établissement.

Tableau 4. 16: Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Ranérou										
Séries littéraires	Seconde	50	75	125				50	75	125
	Première	14	20	34				14	20	34
	Terminale	6	9	15				6	9	15
Séries scientifiques	Seconde	7	11	19				7	11	19
	Première	6	9	15				6	9	15
	Terminale	5	7	12				5	7	12
Kanel										
Séries littéraires	Seconde	361	355	716	15	10	25	376	365	741
	Première	271	266	537	25	12	37	296	278	574
	Terminale	276	272	548	50	15	65	326	287	613
Séries scientifiques	Seconde	87	86	173				87	86	173
	Première	65	64	130				65	64	130
	Terminale	49	48	97				49	48	97
Matam										
Séries littéraires	Seconde	1061	958	2019				1061	958	2019
	Première	795	717	1512				795	717	1512
	Terminale	621	560	1180				621	560	1180
Séries scientifiques	Seconde	212	191	403				212	191	403
	Première	152	138	290				152	138	290
	Terminale	189	170	359				189	170	359
Région										
Séries littéraires	Seconde	1473	1388	2861	15	10	25	1473	1388	2861
	Première	1079	1004	2083	25	12	37	1079	1004	2083
	Terminale	903	841	1744	50	15	65	903	841	1744
Séries scientifiques	Seconde	307	288	595	0	0	0	307	288	595
	Première	224	211	435	0	0	0	224	211	435
	Terminale	242	225	467	0	0	0	242	225	467

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.3.4. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le graphique suivant donne l'évolution du TBS du moyen et du secondaire selon le sexe, par dans la région de Matam. L'analyse de ce graphique montre un TBS Global de 39% pour le moyen et environ 20% pour le secondaire. Ces TBS sont en faveur des filles dans les deux cycles. En effet, pour le moyen, le TBS des Filles des de 47,9% contre 31,1% pour les garçons. Pour le secondaire, le TBS des filles est de 21,4% contre 18,4% pour les garçons.

Graphique 4. 1: TBS du moyen et du secondaire selon le sexe dans la région de Matam

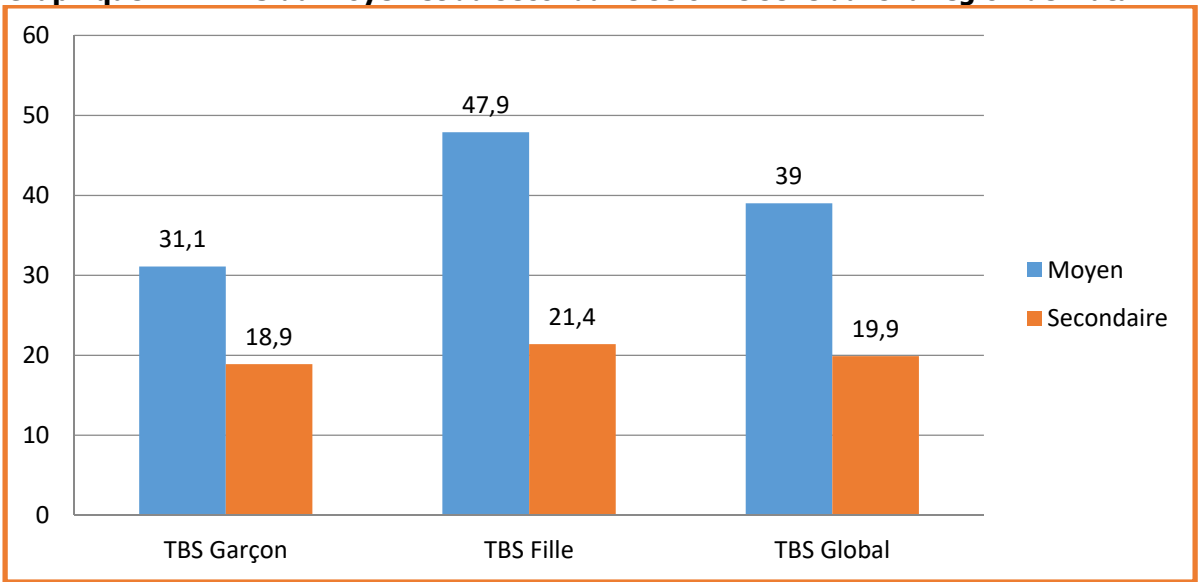

Source : Inspection d'académie de Matam,2015

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est d'une importance capitale pour le développement d'un pays car permettant aux apprenants d'être opérationnels directement. La région de Matam prend très au sérieux la formation professionnelle et c'est ainsi des documents de planification ont été élaborés dans ce sens. Dans cette partie nous allons essayer de ratisser en large les traits relatifs à la formation professionnelle dans la région.

IV.4.1. EFFECTIF DES APPRENANTS

L'effectif total des apprenants dans la région de Matam est de l'ordre de 407 en 2016 dont 216 filles et 191 garçons. Ces effectifs sont répartis selon l'âge et il en ressort

que les apprenants ont en principe comme âge le plus fréquent qui est de 17-23 ans mais il faut noter que la mode est de 20 ans avec un effectif de 69 apprenants.

Tableau 4. 17:Répartition des effectifs des apprenants par âge et par sexe.

Sexe	AGES											Total G
	<16 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans	
Filles		11	16	19	34	35	33	33	19	6	10	216
Garçons		10	22	30	24	34	31	23	9	3	5	191
Ensemble (Matam Région)		21	38	49	58	69	64	56	28	9	15	407

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Le nombre de groupe pédagogique répertorié à Matam est de 47 dont tous dans le public. Sur les 469, les 257 sont des filles soit 55% de l'effectif.

Tableau 4. 18 : Répartition des effectifs par groupe pédagogique

Région	Nb établissement		NB GP		Nb Filles		Nb Garçons		Total G/F		% filles effectifs	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Matam		5		47		257		212		469		55

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Le nombre de redoublant en 2015 est de 51 soit un taux de 12%. Il est constitué de 6 filles et 45 garçons.

Tableau 4. 19:Répartition des redoublants.

Région	Red F		Red G		Total Redoublants		% filles redoublants	
	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public
Matam		6		45		51		12

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Les diplômes délivrés sont le BEP et CAP. Sur les 303 qui sont à la recherche de ces diplômes, les 237 recherchent le CAP et 66 le BEP. Il faut noter qu'il y'a plus de filles que de garçons qui cherchent le CAP et le contraire pour le BEP. Le plus grand effectif se trouve en 2ème années pour le CAP et en 1ère années pour le BEP.

Tableau 4. 20: Répartition des apprenants par diplôme d'état et année d'étude

Sexe	DIPLOMES								Total général
	BEP				CAP				
	1ère	2ème	3ème	Ensemble	1ère	2ème	3ème	Ensemble	
Filles	18	13		31	39	87	2	128	159
Garçons	22	13		35	48	52	9	109	144
Ensemble (Matam Région)	40	26	0	66	87	139	11	237	303

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

IV.4.2. Le Personnel

IV.4.2.1. Le personnel administratif

Le personnel des CFP dans la région de Matam est composé essentiellement de contractuel et de Vacataire. D'ailleurs c'est seulement au niveau du CRETF de Matam où l'on trouve seulement 3 fonctionnaires ou permanent dont 02 femmes et un homme. Dans ce centre, il est enregistré 15 contractuels dont 10 hommes et 05 femmes ainsi que 6 vacataires dont une femme. Dans les CFP de Ourossogui, de Kanel et de Waoundé, le personnel est composé uniquement de contractuel et de vacataire avec une majorité des hommes pour les CFP de Ourossogui et de Waoundé. Pour le CFP de Kanel, il y'a autant de contractuel hommes que de femmes(04) et 02 vacataires hommes pour une femme.

Tableau 4. 21:Répartition du personnel public par statut et par établissement

NOM ETABLISSEMENT	SEXE	STATUT PERSONNEL			
		Contractuel	Fonctionnaire /Permanent	Vacataire	Total général
CRETF/MATAM	Fem	5	2	1	8
	Masc	10	1	5	16
CFP OUROSSOGUI	Fem	1		1	2
	Masc	15		2	17
CFP KANEL	Fem	4		4	8
	Masc	4		2	6
CFP DE WAOUNDE	Fem	7		2	9
	Masc	12		2	14

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Le personnel administratif dans les CFP est composé de chef d'établissement, de chef des travaux, des intendants/ gestionnaires, de comptables matières, de surveillants… Il faut noter que sur les 18 personnes, les 14 sont des hommes contre 4 femmes. S'agissant du chef d'établissement, une seule femme est notée et il en n'est de même pour les comptables matières. Ce qui laisse entendre qu'il y'a toujours des efforts à faire pour les femmes afin d'occuper des postes de responsabilité.

Tableau 4. 22: Répartition du personnel administratif et service par fonction et par sexe

STATUT	SEXE	Chef d'établissement	Chef des travaux	Intendant /Gestionnaire	Comptable matière	Surveillant	Autre	Total général
Public	Femme	1			1	2		4
	Homme	4	3	2	2		3	14
Ensemble		5	3	2	3	2	3	18

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

L'analyse du personnel des CFP de Matam laisse apparaitre un faible niveau du personnel administratif. En effet, sur les 18 personnes, un seul a le niveau de maitre et 02 le niveau de bac. Il faut noter que le niveau est encore plus faible chez les femmes avec seulement une femme qui a le niveau de bac.

Tableau 4. 23:Répartition du personnel administratif par diplôme académique.

STATUT	SEXE	Maitrise /BAC+4	DEUG/DUT /BTS/BAC+2	BAC/BT	BFEM	Autre	Total général
Public	Femme		1	1	1	1	4
	Homme	1	2	5	2	4	14
Ensemble		1	3	6	3	5	18

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Le niveau cité plus haut est encore plus faible quand il s'agit du diplôme professionnel. En effet, sur les 18 personnes, il y'a 11 dont on ne peut pas justifier leur diplôme professionnel. Il faut noter que seule une personne a un CAEM de même pour le CAEP et CAP.

Tableau 4. 24:Répartition du personnel administratif par diplôme professionnel

STATUT	SEXE	Autre	CAECEM	CAEEFS	CAEM /CAEMTP	CAEP	CAP	Total général
Public	Femme	1		2			1	4
	Homme	10	1	1	1	1		14
		11	1	3	1	1	1	18

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

IV.4.2.2. Le personnel enseignant

Le personnel enseignant recensé dans les CFT de la région de Matam en 2015 est de 80 personnes dont 53 hommes et 27 femmes. Le diplôme le plus fréquent (la mode) chez les enseignants est le BAC/BT avec un nombre de 41, il s'en suit le BFEM avec un nombre de 12 enseignants et le BAC+2 avec un nombre de 8. Un faible nombre d'enseignant a eu un master(02) même si on décompte 07 qui ont eu la maitrise.

Tableau 4. 25: Répartition du personnel enseignant par diplôme académique.

SEXE	Master /DEA/DESS	Maitrise /BAC+4	Licence /BAC+3	DEUG/DUT/BTS/BAC+2	BAC/BT	BFEM	Autre	Total général
Femme		1	2	1	17	5	1	27

Homme	2	6	2	7	24	7	5	53
Ensemble	2	7	4	8	41	12	6	80

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

S'agissant la répartition des enseignants par diplôme professionnel, le niveau est très faible. En effet, Sur les 80 enseignants, il y'a 15 qui n'ont pas de diplôme professionnel et 59 dont on ne connait pas non plus leur diplôme professionnel. Il faut noter que pour le CAES/CAESTP, le CAECEM et le CAP, une seule personne a eu ces diplômes pour chacun.

Tableau 4. 26:Répartition du personnel enseignant par diplôme professionnel

SEXE	CAES /CAESTP	CAEM /CAEMTP	CAECEM	CAEEFS	CAP	CAEP	Autre	Sans diplôme	Total général
Femme			1	2			15	9	27
Homme	1			1	1		44	6	53
Ensemble	1	0	1	3	1	0	59	15	80

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Le personnel enseignant de la formation professionnelle dans la région de Matam est composé de 58 contractuels, 19 vacataires et 03 fonctionnaires. Il faut noter que c'est dans le CFP de Matam où l'on trouve le plus grand nombre d'enseignant avec 24 personnes, suivi du CFP de Waoundé avec 23 personnes et des CFP de Ourossogui et Kanel avec respectivement 19 et 14 personnes

Tableau 4. 27: Répartition des enseignants par sexe et par établissement

NOM ETABLISSEMENT	SEXE	Contractuel	Fonctionnaire Permanent	Vacataire	Total général
CRETF/MATAM	Fem	5	2	1	8
	Masc	10	1	5	16
	Ens.	15	3	6	24
CFP OUROSSOGUI	Fem	1		1	2
	Masc	15		2	17
	Ens.	16	0	3	19
CFP KANEL	Fem	4		4	8
	Masc	4		2	6
	Ens.	8	0	6	14
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE WAOUNDE	Fem	7		2	9
	Masc	12		2	14
	Ens.	19	0	4	23
Région	Fem	17	2	8	27
	Masc	41	1	11	53
	Ens.	58	3	19	80

Source : Annuaire Statistique FPT, 2015

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

Introduction

La politique dans le secteur de la santé demeure dans la dynamique de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et de la réalisation des objectifs prioritaires du deuxième Plan National de Développement Sanitaire (PNDS-II, 2009-2018) avec notamment pour objectif la réduction de la mortalité maternelle et de la mortalité infanto juvénile, la maîtrise de la fécondité et l'accès accru aux services de base pour les plus démunis. La part du budget de l'État allouée au secteur de la santé est en hausse régulière ces dernières années. La priorité accordée au secteur de la santé s'est traduite par une augmentation constante du budget du Ministère de la Santé qui est passé de 36 milliards de Francs CFA en 1998, à 90,5 en 2008, 105,9 en 2011 et à 110,5 milliards en 2012. Ce budget représente aujourd'hui 10,4 % du budget de fonctionnement de l'État.

Dans la région de Matam, ces objectifs sont suivis par la Région Médicale à travers le Centre hospitalier régional de Ourossogui (CRHO), l'hôpital régional de Matam (HRM) et les quatre districts sanitaires et par le Service Régional de l'Hygiène Publique.

Ce présent chapitre décrit la situation sanitaire en 2015 de la région de Matam.

Pour traiter le chapitre, nous commencerons par dresser une vue d'ensemble de la santé de la population, pour ensuite analyser le bilan des programmes de la santé et finalement l'hygiène publique et ses dérivées.

V.1. Les infrastructures de santé

L'Hôpital Régional de Matam a ouvert ses portes le 28 avril 2014 ; ce qui fait que la région compte deux hôpitaux. Ces deux hôpitaux, en plus des habitants de la région, sont fréquentés par des malades venus de la Mauritanie voisine et aussi d'autres, venus des départements de Podor et de Bakel. En comparaison aux normes de l'OMS qui est de 1 hôpital pour 150 000 hts, la région de Matam est loin d'atteindre ces normes.

S'agissant des centres de santé, la région de Matam en compte officiellement cinq (5) mais celui de Danthiady fonctionne comme un poste de santé (deux dans le district de Matam, un dans celui de Ranérou, un dans celui de Kanel et un dans celui de Thilogne.

La région compte 89 postes de santé en 2015 contre 76 en 2014. Ces postes de santé sont plus nombreux dans le district de Kanel, avec 40 unités, suivi de celui de Matam, avec 23 unités dont 13 doublées, de celui de Ranérou, avec 14 unités, et enfin celui de Thilogne, avec 12 postes de santé.

En termes d'accès, selon l'Enquête village 2009, le pourcentage de la population rurale ayant accès à un poste de santé fonctionnel est de 71,5%. Cette proportion cache des disparités au regard de la répartition par district. Dans le district de Matam cette proportion est de 85,9%, à Kanel 65,7% et dans le Ranérou 41,8%,

Concernant les cases de santé, la région en compte 67 fonctionnelles. Elles sont ainsi réparties : 24 dans le district de Matam, 22 dans celui de Kanel, 13 dans celui de Ranérou Ferlo et 8 dans celui de Thilogne.

Tableau 5. 1: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Hôpital	2014	0	2	0	2
	2015	-	2	-	-
	Variation en %	-	0,0	-	-
Centre de santé	2014	1	3	1	5
	2015	1	3	1	5
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0
Poste de santé complet	2014	34	24	13	74
	2015	38	26	13	77
	Variation en %	11,8	8,3	0	3,9
Poste de santé sans maternité	2014	1	8	1	10
	2015	2	9	1	12
	Variation en %	100,0	12,5	0,0	20,0
Case de santé	2014	11	23	10	44
	2015	22	32	13	67
	Variation en %	100,0	39,1	30,0	52,3

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Suivant les variations, on note 23 cases de santé de plus par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 52,3%.

Dans le cadre de la réforme hospitalière, 3 niveaux de référence ont été créés : EPS 3 (Hôpitaux nationaux), EPS 2 (plateau technique des hôpitaux régionaux actuels), EPS 1 (centres de santé de référence de certains districts).

Le CHRO et le HRM sont des Etablissements Publics de Santé de niveau 2.

Les hôpitaux ont acquis le statut d'établissement public de santé tandis que les districts jouissent d'une plus grande autonomie de gestion, du fait de l'approfondissement de la décentralisation. Toutefois, les lacunes observées dans la gestion des EPS et les difficultés quotidiennes pour assurer la continuité des services et la fourniture des soins de qualité amènent les autorités sanitaires à engager un processus de révision de la réforme des EPS.

Tableau 5. 2: Liste des EPSNH1rattachés selon les domaines techniques de compétences

EPSNH	Spécialités
Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA)	Médicaments et produits essentiels
Centre Anti Poison (CAP)	Surveillance et utilisation des produits toxiques
Centre de traitement des Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	
Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS)	IEC, Sensibilisation
Brigade régionale d'Hygiène	Surveillance, contrôle, répression et IEC en matière d'hygiène
Centre de formation en santé	Formation continue en santé

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Les structures sanitaires privées dans la région sont généralement des centres de soins infirmiers et des officines de pharmacies.

Tableau 5. 3: Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Clinique	2014	0	1	0	1
	2015	0	1	0	1
	Variation en %	-	0	-	0
Centre de soins infirmiers	2014	3	3	0	6
	2015	3	2	1	6
	Variation en %	0	-33	-	0
Officine de Pharmacie	2014	10	15	1	26
	2015	11	14	1	26
	Variation en %	10	-7	0	0

Source : Région Médicale de Matam, 2015

[1] EPSNH = Etablissement Public de Santé Non Hospitalier

En 2015, le nombre de centre de soins infirmiers dans la région n'a pas changé. Ce qui est dû à la fermeture d'un centre de Kanel et la construction d'un nouveau à Ranérou. Les officines sont les structures sanitaires les plus nombreuses dans la région avec Matam qui compte le plus grand nombre avec 15, suivi de Kanel 10 et le département de Ranérou une seule officine.

Les données du tableau 5.4 montrent que seul l'indicateur Nombre d'habitants par poste de santé est atteint.

Tableau 5. 4: Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de	7 241	6 703	1/10 000 hts
Nombre d'habitants par centre de	115 854	149 132	1/50 000 hts
Nombre d'habitants par hôpital	289 634	298 264	1/150 000 hts
Nombre d'habitants par cabinet	-	-	-
Nombre d'habitants par clinique	-	-	-

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Malgré l'ouverture du deuxième hôpital, le nombre d'habitants par hôpital est largement supérieur aux normes standards de l'Organisation Mondiale de la Santé.

V.2. Le personnel de santé

La région compte 607 231 individus en 2015. Le constat montre que le nombre total de médecins généralistes est de vingt-six (26) dont un médecin chef de région et huit spécialistes dont un pédiatre, un orthopédiste, un ophtalmologiste.

En outre, il y a trois chirurgiens dentiste dont un au CHRO, un à Matam et un à Kanel. IL faut cependant noter l'absence de chirurgiens-dentistes dans les districts de Ranérou et de Thilogne. Ce nombre insuffisant de médecins fait que la région enregistre 01 médecin pour plus de 17 000 habitants, ce qui est loin des normes préconisées par l'OMS à savoir 01 médecin pour 10 000hbts. Ce déficit de médecins peut s'expliquer d'une manière générale par la carence au niveau national de médecin et aussi parce que la zone est enclavée et très éloignée de la capitale et moins attrayante pour les spécialistes.

Pour ce qui est des pharmaciens, la région en compte vingt-neuf (29) dont un qui est chargé de la coordination des activités de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement.

Le tableau ci-après donne les statistiques de la situation du personnel dans la région.

Tableau 5. 5: Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnelle, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Ensemble		
			public	Privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total
Médecin généraliste	1	18	1	-	1	2		2	1		1	16	10	26
Médecin spécialiste	0	8	0		0	0		0	0		0	8		8
Pharmacien-Biologiste	0	2	0		0	0		0	0		0	2		2
Chirurgien-Dentiste	0	1	1		1	1		1	0		0	3		3
Assistant social	1	3	0	0	0	1	0	1	0	0	0	8	0	8
Tech. Sup. de santé	5	13	3		3	3		3	2		2	24		24
Sage-femme	0	16	19	1	20	23	3	26	10	1	11	73	5	78
Infirmier	0	12	12	2	14	16	4	23	2	1	3	49		49
Assistant infirmier	0	24	13	8	21	12	8	20	10	0	10	55	20	75
Agent Hygiène	1	1	4		4	9		9	5		5	19		19
Matrone	0		51		51	37		37	24		24			112
ASC	0	38	55		55	57		57	35		35			185
Secrétaire	1	ND	-	1	-	-	2	-	-	1	-	-		4
Chauffeur	6	9	5		5	15		15	6		6			41

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Selon la norme internationale préconisée par l'OMS, il faut un infirmier pour 3000 habitants, et une sage-femme pour la même population de femmes en âge de procréer. Des efforts importants restent à faire dans ce sens car les statistiques montrent que nous avons un infirmier pour environ un effectif de plus de 4000 hts.

Par rapport aux années antérieures, plusieurs indicateurs n'ont pas été fournis par le service de la santé. Cependant on note que le nombre de médecins n'a pas changé mais le nombre d'assistants et aides social a diminué d'une unité.

Concernant les autres agents du système, on notera la présence d'agent d'hygiène, d'assistant, de technicien en maintenance, d'agent social, de secrétaire, de chauffeur, etc.

Tableau 5. 6: Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	2014	26	0	26	22 280	1 méd. pour 10 000 hbts
	2015	26	0	26	22 943	
Sages femmes	2014	35	0	35	3 807	1 SF pour 1500-2000 FAR
	2015				1 879	
Infirmiers ou agents sanitaires	2014	120	6	126	4 827	1 INF/AS pour 3 000 hbts
	2015				4 589	

Tech. Sup. de Santé.	2014	24	0	24	-	
	2015	25	0	25	-	-
Agents d'hygiène et assimilés	2014	16	0	16	-	
	2015				-	-
Assistants et aides social	2014	10	0	10	-	
	2015	9	0	9	-	-
Total	2014	231	6	237	-	
	2015	60	0	60	-	

Source : Région Médicale de Matam, 2015

V.3. Bilan des programmes de santé

V.3.1. Santé de la reproduction

En ce qui concerne la consultation prénatale (CPN), les femmes enceintes qui l'ont suivie au moins une fois pendant leurs grossesses sont au nombre de 23 934, soit un pourcentage de 91% des grossesses attendues en 2014. Ce qui est une bonne performance mais qui cache des disparités selon les départements. Ainsi, on a enregistré un taux de 87,5% de FE ayant suivi au moins une CPN à Matam. Pour le district de Ranérou Ferlo, les prévisions ont été dépassées, car ce district a enregistré un taux de 132% de FE qui ont fait au moins une CPN. Ces chiffres s'expliquent en partie par la transhumance qui caractérise cette zone(Les transhumants viennent du département de Podor).

La CPN4 a été suivie dans la région par 6503 femmes, soit un taux d'achèvement de 27%. Ce taux d'achèvement est très en deçà de l'objectif pour plusieurs raisons dont les principales sont d'ordre socioculturel et d'accessibilité des structures sanitaires. Au niveau des districts, le taux d'achèvement varie entre 5 et 34%. Le district de Ranérou enregistre le taux le plus faible avec 5,9%.

Tableau 5. 7: Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région selon les districts

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	2014	7674	6755	2501	3227	444	20601
	2015	9459	7603	2460	3919	493	23934
	Variation en %	23	13	-2	21	11	16
CPN1	2014	4357	3178	1462	1113	285	10395
	2015	4787	3528	1451	1392	288	11446
	Variation en %	10	11	-1	25	1	10
CPN4 correctes	2014	1928	1833	445	156	140	4502
	2015	2847	2592	707	230	127	6503
	Variation en %	48	41	59	47	-9	44
CPON1	2014	4956	1367	1653	596	468	9040

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpitaux	Total
	2015	3062	3900	1965	1135	440	10502
	Variation en %	-38	185	19	90	-6	16
CPON3	2014	1006	1009	362	11	266	2654
	2015	1204	608	725	95	247	2879
	Variation en %	20	-40	100	764	-7	8
SP1	2014	6697	5947	2097	1953	309	17003
	2015	7926	6208	2087	2955	297	19473
	Variation en %	18	4	0	51	-4	15
SP2	2014	4927	4990	1608	914	233	12672
	2015	6415	5340	1826	1857	225	15663
	Variation en %	30	7	14	103	-3	24
SP3	2014	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	2015	3345	3313	1078	774	114	8624
	Variation en %	-	-	-	-	-	-
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	2014 en %	1	87,5	75,3	1	NA	1
	2015 en %	1	1	1	2	NA	103
	Ecart	0	-86,5	-74,3	1		102
Taux d'achèvement en CPN4	2014 en %	25,2	23,7	18,7	4,8	NA	22
	2015 en %	30,1	33,6	28,7	5,9	NA	27,2
	Ecart	4,9	9,9	10	1,1		5,2
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	2014 en %	54,4	38	43,4	29	NA	
	2015 en %	52,1	75,7	37,5	48,7	NA	58,3
	Ecart	-2,3	37,7	-5,9	19,7		
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	2014 en %	5,6	5,3	27,7	0	-	0
	2015 en %	4,2	7,9	5,7	0	-	8,5
	Ecart	-1,4	2,6	-22	0		8,5

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Les césariennes sont pratiquées au niveau de l'hôpital de Ourossogui et du centre de santé de Ranérou. C'est les deux structures équipées pour faire des césariennes dans la région. Il y a eu 584 césariennes effectuées en 2015 dans la région soit une augmentation de 24% par rapport à l'année passée.

Le nombre de femmes qui ont accouché à la maternité dans la région est passé de 11 742 en 2014 à 13566 en 2015. Cependant, 1792 femmes ont accouché à leur domicile vu. Il faudrait de réels efforts pour faire reculer ce fléau dans la région. Cette situation contribue certainement pour l'essentiel en plus du recours tardif et irrégulier aux CPN à accroître le taux de mortalité maternelle qui est de 462 pour cent mille naissances alors que la moyenne nation est de 392/100000.

Tableau 5. 8: Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpitaux	Total
Accouchements à la maternité	2014	5070	3516	1440	612	1104	11742
	2015	5229	4147	1571	789	1830	13566
	Variation en %	3	18	9	29	66	16
Accouchements à domicile vus	2014	657	495	186	152	13	1503
	2015	709	532	196	322	33	1792
	Variation en %	8	7	5	112	154	19
Total accouchements	2014	5727	4011	1626	764	1117	13245
	2015	5893	4679	1767	1111	1863	15313
	Variation en %	3	17	9	45	67	16
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	2014	4606	2214	817	560	1104	9301
	2015	4534	2695	1072	740	1830	10871
	Variation en %	-2	22	31	32	66	17
Accouchements réalisés avec partogramme	2014	2362	812	425	309	373	4281
	2015	3051	1422	607	615	575	6270
	Variation en %	29	75	43	99	54	46
Accouchement réalisés avec GATPA	2014	4388	2156	781	473	781	8579
	2015	4224	2641	1064	707	953	9589
	Variation en %	-4	22	36	49	22	12
Césarienne	2014	0	0	0	0	471	471
	2015	0	0	0	0	584	584
	Variation en %	-	-	-	-	24	24

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Ce tableau révèle globalement que les indicateurs qui mesurent la qualité du service offert sont relativement faibles et en dessous des objectifs nationaux. Il s'agit du taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié, le taux d'accouchements réalisés par partogramme et du taux d'accouchements réalisés avec GATPA.

V.3.2. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

Les enfants sont les plus exposés aux maladies. C'est pourquoi leur survie constitue une partie intégrante dans les programmes sanitaires prioritaires du Ministère de la santé et de l'action sociale. Mieux, l'ensemble des districts de la région mettent en œuvre le PEV (Programme élargi de vaccination). Le taux de couverture vaccinale en BCG est passé de 85% en 2014 à 72% en 2015.

L'analyse des indicateurs du PEV en 2015 révèle une nette diminution par rapport à 2014 et aucun antigène PENTA n'a atteint l'objectif de 90%.

Cependant, des acquis non négligeables ont été notés : la campagne de vaccination contre la méningite A en décembre 2014 avec 95,73 % de performance ; la supervision du programme PEV au mois de mars 2015 qui a permis à la région d'identifier beaucoup de gaps dont la résolution est en cours ; le taux de couverture en PENTA 3 est

respectivement de 74% en 2013, 82% en 2014 et 80% en 2015. Ces taux enregistrés montrent les efforts consentis ces dernières années avec l'appui des partenaires techniques et financiers même s'il y a régression entre 2014 et 2015.

Concernant la malnutrition aigüe sévère 3925 cas ont été dépistés en 2014, l'essentiel des enfants ont été récupérés grâce au plan de riposte mis en place dans la région avec l'appui des partenaires (UNICEF, PRN, ACF, CHILDFUND, …). La région a tout de même enregistré 17 décès liés à la malnutrition sévère aigue.

Tableau 5. 9: Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en années 2014 et2015

Antigène	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Région	Objectifs
Taux de couverture vaccinale %[2]							
BCG	2014	91	72	46	83	85	90
	2015	95	44 ,63	41	118	72	
PENTA 1	2014	95	80	52	76	92	90
	2015	111	52,64	49	164	44	
PENTA 2	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015	99,92	51 ,81	133	51	79	
PENTA 3	2014	85	74	49	75	82	90
	2015	103	56,24	124	53	80	
Rougeole	2014	83	67	50	78	78	
	2015	90	46	107	43	68	
ECV	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015	87	16,84	86	39	55	
VAR(RR) [3]	2014	83	67	50	78	78	90
	2015	90	46	107	43	68	
Fièvre Jaune(VAA)	2014	92	92	98	82	91,5	90
	2015	87	45,58	105	43,5		
VPO 1	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015						
VPO 2	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015						
VPO 3	2014	85	75	42	59	81	90
	2015						
VAT1	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015						
VAT2	2014	58	72	39	83	64,23	90

[2] Les districts de Matam et Thilogne ont des complétudes assez faible pour cause de rétention de données par les syndicats en grève depuis juillet 2015 les complétudes sont de 55% pour Matam et 65% pour Thilogne

[3] Le vaccin VAR est appelé maintenant RR

	2015						
VAT3	2014	ND	ND	ND	ND	ND	90
	2015	68	35,24	101	32	54	
Taux d'abandon							
BCG	2014	8,3	6,3	1,6	9	7	
	2015						
P1/P3	2014	11,3	7	0,21	28	11	
	2015						

Source : Région Médicale de Matam, 2015

V.3.3. Programme national de lutte contre le paludisme

La lutte contre le paludisme a enregistré des succès dans la région de Matam mais beaucoup reste à faire. En 2015, un nombre de 9549 cas de paludisme confirmés ont été enregistrés dans la région contre 3325 en 2014 soit une variation de 187,2%. Il faut noter que c'est au niveau du district de Kanel où l'on trouve le plus de cas de paludisme confirmé avec 5203 cas. Il s'en suit les districts de Ranérou et de Matam avec respectivement 3313 et 844 cas. En fin le nombre de cas enregistrés dans le district de Thilogne est de 189.

Tableau 5. 10: Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfants de-5Ans		Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)		Femmes enceintes		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District de Kanel	2014	32 912	183	101398	5 710	142 526	19	142 526	1 665
	2015	46878	498	123399	4655	10490	50	180767	5203
	Variation en %	42,4	172,1	21,7	-18,5	-92,6	163,2	26,8	212,5
District de Matam	2014	17 645	19	47 548	186	2885	5	68 078	210
	2015	31292	58	85383	769	6021	17	122696	844
	Variation en %	77,3	205,3	79,6	313,4	108,7	240,0	80,2	301,9
District de Thilogne	2014	9 542	12	23778	122	35 416	7	35 416	141
	2015	14330	8	26625	179	2564	2	43519	189
	Variation en %	50,2	-33,3	12,0	46,7	-92,8	-71,4	22,9	34,0
District de Ranérou Ferlo	2014	9 119	162	25 014	1044	35 996	36	35996	1242
	2015	15288	391	40583	2870	3204	52	59075	3313
	Variation en %	67,6	141,4	62,2	174,9	-91,1	44,4	64,1	166,7
Région	2014	73377	376	214440	2873	304 637	67	304637	3325
	2015	107788	955	275990	8473	22279	121	406057	9549
	Variation en %	46,9	154,0	28,7	194,9	-92,7	80,6	33,3	187,2

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Le nombre de cas de paludisme est plus élevé chez les enfants de moins de 5 ans que chez les femmes enceintes. En effet, les résultats du tableau ci-dessus montrent qu'en 2015, 376 cas chez les enfants contre 67 cas chez les femmes enceintes. Cependant,

ces chiffres sont nettement en baisse par rapport à ceux de l'année précédente. Néanmoins on totalise 11 décès en 2014.

Tableau 5. 11: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2014	2015
Morbidité proportionnelle palustre en %	1,1	2,0
Nombre de décès par paludisme	11	-
Pourcentage des femmes sous TPI 3 en %	17,4	36.0

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Le pourcentage de femmes sous TPI est passé de 55,2% en 2012, à 36,7% en 2013 et enfin 17,4% en 2014.

V.3.4. Programme de lutte contre la tuberculose

L'analyse des indicateurs disponibles montre que le taux de détection de la tuberculose est passé de 28,4% en 2014 à 32 % en 2015. Il est très loin des objectifs attendus. Par rapport à la détection des cas de tuberculose, beaucoup d'acteurs jugent que l'incidence, qui sert à estimer le nombre de cas attendus par an, ne correspond pas aux réalités de la région de Matam très vaste (absence de promiscuité qui est un facteur de propagation de la maladie). Le taux de guérison des malades est quant à lui satisfaisant car de plus de 90% en 2015 pour tous les districts. On constate aussi que le taux d'interruption de traitement, incluant aussi les perdus de vue et abandons, est de 3% en 2015 contre 7,5 en 2014 encore élevé.

Tableau 5. 12: Evolution du Taux de détection de la tuberculose selon le district

Districts	Année	Population	Cas attendus	Cas dépistés	Taux détection (%)	Taux de guérison des malades TPM+ (%)	Taux d'interruption de traitement (perdus de vue ou
District de Kanel	2014	247791	273	66	24,2	94,2	0
	2015		250	75			
District de Matam	2014	197982	218	32	14,70%	96	0
	2015		204	44			
District de Thilogne	2014	80863	89	29	32,6	90,4	1
	2015		82	19			
District de Ranérou Ferlo	2014	52632	58	7	12,1	100	0
	2015		54	9			
Hôpital	2014			47		46	20
	2015			35			
Total Région	2014	579268	638	181	28,40%	77,3	7,5
	2015	596528	590	182	32%	93	3

Source : Région Médicale de Matam, 2015

V.3.5. Programme de lutte contre le VIH/sida

Les indicateurs suivis pour le programme de lutte contre le VIH/Sida ont atteint des proportions inquiétantes qui nécessitent une attention particulière. En effet, dans la région de Matam un nombre de 133 perdus de vue a été enregistré en 2015 contre 99 en 2014. Il faut noter que le nombre de femmes enceintes séropositives est de 40 en 2015 contre 36 en 2014. Toutes ces femmes ont bénéficié en 2015 d'une prophylaxie ARV pour réduire la transmission mère enfant. Il s'avère nécessaire de signaler que sur les 4845 personnes testées au VIH en 2015, les 278 sont positives et que seulement 05 structures sont appuyées en réactifs, consommables et équipements pour le diagnostic et le suivi des patients infectés par le VIH. C'est ainsi le programme de lutte contre le VIH/Sida doit être renorcé dans la région de Matam.

Les

Tableau 5. 13: Evolution des indicateurs VIH/sida

Indicateurs	Année	District de Kanel	District de Matam	District de Thilogne	District de Ranérou Ferlo	Hôpital	Région
Nombre de femmes enceintes qui ont fait le test de dépistage VIH	2014	4438	5093	1371	1792	206	12900
	2015	7 369	5737	2097	3121	182	18506
Nombre de femmes enceintes séropositives	2014	12	12	4	8	4	36
	2015	12	8	4	8	4	40
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour la première fois au niveau du site	2014	7534	6875	2617	3333	417	20776
	2015	9459	7603	2460	3919	497	23 938
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	2014	7051	6035	2358	2716	417	18577
	2015	9459	6976	2566	3645	495	23141
Nombre de femmes enceintes infectées par le VIH bénéficiant d'une prophylaxie ARV pour réduire la transmission mère enfant du VIH	2014	9	8	4	4	4	29
	2015	12	8	4	8	4	40
Nombre de personnes testées pour le VIH	2014	9198	10042	3406	2040	1907	26893
	2015	2374	1340	527	457	147	4845
Nombre de personnes testées positives pour le VIH	2014	101	19	38	17	62	237
	2015	98	48	38	24	70	278
Nombre de structures appuyées en réactifs, consommables et équipements pour le diagnostic et le suivi des patients infectés par le VIH	2014	1	1	1	1	1	5
	2015	1	1	1	1	1	5
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite d'un traitement antituberculeux	2014	5	0	0	0	3	8
	2015	3	2	2	0	2	9

Nombre de nouveaux cas de décès	2014	11	0	0	1	5	17
	2015	13	10	0	0	0	23
Nombre de cas de perdus de vue	2014	43	12	26	4	14	99
	2015	46	12	10	2	63	133

Source : Région Médicale de Matam, 2015

V.3.6. Surveillance des maladies à potentiel épidémique

Les maladies à potentiel épidémique surveillées dans la région sont généralement la méningite, la rougeole, la fièvre jaune, la diarrhée sanglante (D+Sg), la Paralyse Flasque Aigue (poliomyélite) et les MAPI.

La diarrhée sanglante est la maladie parmi celles qui sont surveillées qui touche le plus la population et en particulier les enfants. La région a enregistré 90 cas en 2014 contre 628 cas en 2015. Selon les départements, Matam totalise plus de la moitié des cas de D+Sg suivi de Ranérou.

Tableau 5. 14: Evolution des résultats de la surveillance des maladies à potentiel épidémique, des maladies à éradiquer et des MAPI dans la région de Matam selon le département et le district

Département / District	Année	Méningite	Rougeole	Fièvre jaune	D + Sg	Choléra	PFA	Tétanos	MAPI
District de Kanel	2014	1	6	10	14	0	3	0	2
	2015	4	5	13	28	0	4	0	1
Total département Kanel	2014	1	6	10	14	0	3	0	2
	2015	4	5	13	28	0	4	0	1
District de Matam	2014	1	15	2	48	0	5	0	ND
	2015	35	8	5	318	0	2	0	3
District de Thilogne	2014	0	8	3	7	0	2	0	9
	2015	5	13	5	26	0	1	0	1
Total département Matam	2014	0	23	5	55	0	7	0	9
	2015	40	21	10	344	0	3	0	4
District de Ranérou Ferlo	2014	0	3	0	21	0	3	0	ND
	2015	0	3	6	256	0	1	0	1
Total département Ranérou Ferlo	2014	0	3	0	21	0	3	0	ND
	2015	0	3	6	256	0	1	0	1
Région	2014	2	32[4]	15	90	0	13[5]	0	11
	2015	44	29	29	628	0	8	0	7

Source : Région Médicale de Matam, 2015

[4] Dont 4 cas confirmé
[5] Dont 3 cas confirmé

V.3.6.1. Activités de nutrition

Le Gouvernement a mis en place à travers le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale, un Programme de Renforcement de la Nutrition. Pour réaliser cette vision, il compte développer un Programme décennal de Renforcement de la Nutrition (PRN) qui vise à améliorer la croissance des enfants de 0 à 5 ans, vivants dans les zones urbaines ou rurales pauvres du Sénégal et à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles pour mettre en œuvre et évaluer des interventions de nutrition.

La campagne de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage a été très bien menée dans la région de Matam. Les taux de couverture dépassent largement les 100% en 2014 et même en 2015.

Tableau 5. 15: Evolution des résultats des campagnes de supplément en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Matam

Département/District	Année	Supplément en vitamine A			Déparasitage		
		Pop cible 6-59 mois	Supplémentés	Taux de couverture(%)	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
District de Kanel	2014	42658	48017	107	40653	42410	104
	2015	44930	48641	112	38 699	43003	109
Total département Kanel	2014	42658	48017	107	40653	42410	104
	2015	44930	48641		38 699	43003	109
District de Matam	2014	35236	41115	117	31995	37583	117
	2015	35357	36405	103	31 388	32729	102,3
District de Thilogne	2014	14420	13399	93	13093	12253	94
	2015	14441	12496	87	12 820	11474	87,8
Total département Matam	2014	49656	54514	109,78	45088	49836	110,54
	2015	49798	48901	101,8	44208	44203	99,98
District de Ranérou Ferlo	2014	11159	15417	138	10133	14047	139
	2015	10010	13999	149	8 368	12807	150
Total département Ranérou Ferlo	2014	11159	15417	138	10133	14047	139
	2015	9426			8 368	12807	150
Total région	2014	103473	117948	112	95874	106293	111
	2015	109742	111541	109	91 275	100013	107,5

Source : Région Médicale de Matam, 2015

Suivant les départements, les taux de couverture en supplémentation en vitamine A et de dépistage sont supérieurs à 100 et le département de Ranérou concentre respectivement les plus grand taux 139% en 2014 et 150% en 2015.

V.4. Diagnostic du secteur

V.4.1. Atouts et potentialités

- Mise en place cadre de concertation pour la riposte contre la malnutrition avec les autorités admiratives.
- Affectation de Ressources Humaines complémentaires (10 sages-femmes contractuels).
- Appui de partenaires techniques et financiers.
- Fort engagement des associations des ressortissants.
- Important réseau d'acteurs communautaires.
- Construction et l'équipement de : Hôpital Régional de Matam, Région Médicale, Centre Régional Formation Santé, Centre Régional Transfusion Sanguine, les CS de Ranérou et de Kanel et 8 PS de Ranérou (Santé FAD 1 et 2 de la BAD).
- Construction et équipement du service d'accueil des urgences, SAU, du CHRO, 5PS, 2 maternités et le CCA (coopération luxembourgeoise).
- La création d'un quatrième district : celui de Thilogne.
- La création de l'Hôpital Régional de Matam

V.4.2. Contraintes

- Faible performance dans l'atteinte des indicateurs de couverture.
- Couvertures vaccinales en dessous de 80 % pour tous les antigènes.
- Faible prévalence contraceptive inférieure à 3%.
- Plus de 70% des accouchements se font en dehors des structures sanitaires.
- Taux de réalisation du test du VIH faible chez les femmes enceintes.
- L'absence de statistiques fiables due à la rétention des données depuis 2009.
- La mobilité du personnel.
- L'insuffisance, la vétusté des infrastructures, logistique (chaine de froid, ambulances, véhicules de liaison).
- L'éloignement des structures de référence (Centre Hospitaliers de Référence et centres de santé) par rapport aux structures de base accentué par l'état défectueux des routes.

V.4.3. Perspectives

- Mettre en place un système de motivation / fixation du personnel dans la région de Matam.

- Continuer le renouvellement de la logistique roulante, chaine de froids et la réhabilitation des locaux.
- Equipement du Centre Hospitalier Régional Matam et du laboratoire de Thilogne pour améliorer l'accès aux structures de référence.
- Continuer le plaidoyer pour le recrutement et l'affectation de personnel qualifié (Médecin spécialistes, Sages-Femmes d'Etat, Infirmier d'Etats, Techniciens Supérieurs de Santé, Travailleurs Sociaux).
- Veiller à ceux que les services du nouvel hôpital de Matam soient complémentaires à celui de Ourossogui.
- Inscription du budget de fonctionnement de la BRH dans celui du ministère et exécution de ce budget par le conseil régional
- Créer un deuxième district dans le département de Kanel dont l'étendue pose un problème de supervision et de couverture à l'équipe cadre de district.
- Impliquer les comités de santé dans la résorption des gaps et mener un plaidoyer auprès des collectivités pour une mobilisation des fonds de dotations.
- Accentuer la surveillance des maladies pour minimiser les risques que des pathologies non prises en charges par les pays limitrophes traversent la frontière.
- Mettre en place système d'assainissement et renforcer Brigade régionale d'hygiène en moyens pour mener les activités de prévention.
- L'urgence de l'affectation d'un chirurgien à l'hôpital de Ourossogui.

Chapitre VI : ASSISTANCE

Introduction

Les cercles de pauvreté s'élargissent considérablement dans la région de Matam qui connaît de manière historique un développement démographique illustré par l'exode des populations vers le centre urbain ou dans la diaspora. Ainsi, de nombreuses familles, qui sont dans la précarité ont du mal à trouver seules des réponses à leurs besoins essentiels, avec en toile de fond des difficultés majeures de survie telles que, la déperdition scolaire, l'alourdissement croissant des charges sociales. La Direction Générale de l'Action Sociale, chargée d'exécuter la politique de l'Etat en matière de prise en charge des groupes vulnérables, à travers ses services déconcentrés, s'est engagée à œuvrer à la réduction de la précarité qui affecte de plus en plus une grande frange de la population de Matam par la mise en place d'un dispositif institutionnel. Les quelques efforts entrepris çà et là en faveur des groupes sociaux les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, orphelin et enfants vulnérables, femmes chefs de ménages avec enfants en charge sans revenu décent, malades mentaux) restent insuffisants et parcellaires ; en raison du déficit, de prise en charge et/ou d'autonomisation. Toutefois des efforts soutenus ont été déployés par l'Etat à travers des programmes tels le PNRBC, le PAPA et le PED, en vue d'infléchir la tendance, pour s'inscrire dans une dynamique durable de réduction de la pauvreté.

VI.1. L'appui-conseil-orientation

Le tableau suivant donne le type de demande de consultation sociale dans la région. Il ressort que 40,4% des demandes reçues sont des prises en charge médicale en 2014 contre 26,3% en 2015. Un peu moins du tiers, 30, 6% sont des secours en 2014 et 30,3% en 2015 soit une légère différence. La demande de financement de projet est assez importante en 2015, correspondant à 16,9% des demandes reçues. La demande de prise en charge médicale en 2015 a connu baisse de 36,97% par rapport à l'année 2014. Cependant les consultations effectuées par rapport au type de demande sont très importantes avec une forte augmentation de 95,17% entre 2014 et 2015.

Tableau 6. 1: Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Matam selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Année	Demandes reçues		Consultations effectuées	
		Nb	%	Nb	%
Secours	2014	125	30,56	50	34,48
	2015	120	30,30	75	26,50
	Variation en %	-4		50	
Prise en charge médicale	2014	165	40,35	13	9,97
	2015	104	26,26	80	28,27
	Variation en %	-37,0		515,4	
Demande d'appareillage	2014	22	5,38	22	15,17
	2015	28	7,07	25	8,83
	Variation en %	27,3		13,6	
Médiation familiale	2014	4	0,98	4	2,76
	2015	6	1,52	6	2,12
	Variation en %	50		50	
Appui et assistance aux "daara[6]"	2014	10	2,44	02	1,38
	2015	14	3,54	08	2,83
	Variation en %	40		300	
Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire	2014	25	6,11	20	13,79
	2015	57	14,39	44	15,55
	Variation en %	128		120	
Demande de financement de projet	2014	58	14,18	34	23,45
	2015	67	16,92	45	15,90
	Variation en %	15,52		32,25	
Total	2014	409	100	145	100
	2015	396	100	283	100
	Variation en %	-3,18		95,17	

Source : Service Régional de l'Action Sociale de Matam, 2015

VI.2. Les secours aux personnes nécessiteuses

Les couches vulnérables de la région reçoivent néanmoins des appuis ponctuels de carcasses de moutons et de dattes de la Royaume d'Arabie Saoudite pendant les grands événements (Tabaski et Ramadan).

[6] Daara = école coranique en langue Wolof

L'assistance regroupe toutes les actions menées pour venir en aide aux personnes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale, leur autonomie ou pour lutter contre certains risques pouvant porter préjudice à leur intégrité et à leurs biens .

VI.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

VI.3.1. Les personnes en situation de handicap

Les groupes vulnérables tels que les PSH bénéficient de prise en charge auprès du programme de réadaptation à base communautaire (RBC) pour la période allant de 2013 à 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme RBC, des moyens financiers assez importants sont mobilisés pour prendre en charge et accompagner les personnes handicapées au niveau des trois départements à travers plusieurs axes : médical, subvention, appareillage, projet socio-économique, formation, appui scolaire…

VI.3.2. La promotion sociale des personnes âgées

C'est un programme qui s'étend sur 5 ans (2012-2016). Il vise à améliorer la prise en charge des personnes âgées. Ce programme « aide les retraités qui souhaitent retrouver une activité en rapport avec leurs aptitudes physiques et intellectuelles et leurs capacités à transmettre leur expérience (extrait du décret 2005-580 du 22 juin 2005).

Les associations les plus dynamiques sont regroupées autour de la FARPAS. dans les départements, à l'instar de celles des personnes âgées de l'IPRES et du FNR et des anciens combattants.

Un budget de 7 500 000 FCFA de francs est alloué à la région de Matam. Une conditionnalité appelée PCS (part de contribution sociale) est fixée aux bénéficiaires. Elle consiste rembourser à hauteur de 50% du montant alloué pour permettre à d'autres GIE du département d'en bénéficier.

VI.4. Diagnostic du secteur

VI.4.1. Atouts et potentialités

- Existence de services sociaux : un service régional et de deux services départementaux fonctionnels à Ranérou et à Kanel.
- Existence d'association regroupant les cibles : personnes âgées, handicapées, maitre d'écoles coraniques et d'association en faveur de l'enfance déshéritée

- Appuis ponctuels du niveau central : en espèces ou en nature carcasse, dattes pendant les fêtes religieuses
- Financement de micro projet à travers le programme RBC au profit de personnes handicapées chaque année dans les trois départements depuis 2013
- Financement du ministère dans le cadre du programme PAPA à des personnes handicapées de la région depuis 2013
- Appui scolaire à des élèves en situation de handicap dans la cadre du programme RBC disponibilité du plan SESAME

VI.4.2. Contraintes

- Fonds de dotation du conseil départemental non mobilisés ;
- Non prise en charge des indigents par les communes ;
- Les secours des collectivités locales disponibles seulement pendant certaines périodes (ramadan, Tabaski) malgré l'existence de fonds de dotation ;
- L'absence de CPRS
- modicité du budget de fonctionnement ;
- aucun moyen logistique pour les services ;
- personnel insuffisant (un agent par service) ;
- absence de fonds de secours d'urgence pour faire face aux nombreuses sollicitations ;
- insuffisance du mobilier des services;

RBC : -Faiblesse des moyens dégagés pour les projets économiques et appui scolaire
- les composantes de la RBC (secours, subventions, …) non mobilisées
- mise en place tardive de certains fonds.

VI.4.3. Perspectives

- Diversifier les partenaires pour faire face à la demande ;
- Signer une convention avec les hôpitaux de matam et de ourossogui ;
- Avoir une base de données des cibles de la région ;
- RBC : Associer les acteurs déconcentrés dans l'élaboration des cadres budgétaires
- CEC : Enrôlement des élèves handicapés en collaboration avec l'IEF
- PAPA : mettre en place des outils de supervision
- PED : mettre en GIE les daaras.

Chapitre VII : EAU ET ASSAINISSEMENT

Introduction

Le Programme national d'Eau potable et d'Assainissement du Millénaire (PEPAM) constitue l'instrument par lequel le Gouvernement du Sénégal comptait à l'horizon 2015 atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'eau potable et d'assainissement, en milieu urbain et en milieu rural. Il a été créé par arrêté interministériel n° 5773 du 20 octobre 2005 et met en œuvre la Lettre de politique sectorielle de l'hydraulique et de l'assainissement en milieu urbain et rural adoptée par le Gouvernement le 15 juillet 2005.

Les objectifs nationaux retenus pour l'atteinte des OMD en 2015 sont (i) pour l'eau potable, l'universalité de l'accès en milieu urbain et un taux d'accès de 82 % en milieu rural et (ii) pour l'assainissement, un taux d'accès de 78 % en milieu urbain et de 59 % en milieu rural.

En 2007, l''accès à l'eau potable en milieu urbain se situe globalement à des niveaux élevés : 98% des ménages urbains avaient accès à l'eau potable. En milieu rural, 72 ,4% de la population rurale dispose effectivement d'un accès qualifié de "raisonnable" à l'eau potable, au sens défini par l'OMS/UNICEF et retenu pour les OMD.

Ce présent chapitre dresse le point sur le potentiel régional en eau, l'état des lieux et les thèmes sur l'hydraulique rurale et celle urbaine, suivi d'un aperçu global sur l'assainissement et ses spécificités. Ensuite, il est développé le diagnostic des sous-secteurs.

VII.1. L'Eau

Pour le gouvernement du Sénégal, l'accès à l'eau potable constitue l'une des priorités, en ce sens que sa présence ou son absence impact sur les activités menées par les autres secteurs comme par exemple l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire.

Pour ce faire, le Ministère est doté de Directions au niveau national et des services déconcentrés au niveau de toutes les régions du Sénégal.

VII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VII.1.1.1. Les services techniques

Au niveau national, le secteur de l'hydraulique est ainsi structuré :

- Le secrétariat d'état à l'hydraulique rural ;
- La Direction de l'hydraulique ;
- L'Office des Forages ruraux (OFOR)
- La Direction de gestion et de planification des ressources en eau,
- La SONES, en rapport avec la SDE

Au niveau régional :

- La Division régionale de l'Hydraulique de Matam ;
- La Brigade des puits et forages de Matam.

VII.1.1.2. Les autres intervenants

Les autres intervenants dans la région aidant la DRH dans sa mission sont :

- Les collectivités locales ;
- L'Agence régional de développement ;
- La SAED ;
- Les projets et programmes (PRODAM, PADAER, PASA…)
- Les ONG (ADOS, GRDR, LE PARTENARIAT, USAID YADIENDE, ACF, ACCRA)
- Les associations de développement des villages.

VII.1.1.3. Les infrastructures

La région de Matam compte un nombre assez important de points d'eau réalisé par l'état et les partenaires intervenant dans le secteur. A ce jour, la région compte 155 forages motorisés répartis en trois catégories :

- forages avec moteur thermique,
- forages avec groupe électrogène ou raccordé au réseau de la SENELEC ;
- forages équipés de système de pompage solaire.

Cependant, le maillage des infrastructures hydrauliques souffre d'une mauvaise répartition. En effet, on voit nettement que Ranérou-Ferlo ne compte pas beaucoup d'infrastructures comparativement aux autres départements. Ceci peut s'expliquer par la concentration de la population régionale dans les départements de Matam et Kanel. Sur un total régional de 155 forages, le département de Ranérou-Ferlo n'en dispose que 26. Le département de Ranérou-Ferlo, a un réel besoin en eau, surtout avec tout le cheptel des régions limitrophes et de la Mauritanie qui séjourne pendant plusieurs mois dans cette zone. Le département de Matam dispose du plus grand parc de forages motorisés avec 70 unités équipés tous de châteaux d'eau grâce aux nouveaux programmes de l'Etat. Le département de Kanel dispose de 59 forages mais la partie ferlo reste à renforcer (beaucoup de forages sont programmés dans cette zone). Il existe également un parc de 75 forages à débit faible équipés de pompes manuelles situés principalement dans la Communauté Rurale de Bokiladji

Graphique 7. 1 : Concentration des forages dans les circonscriptions administratives de la région, 2015

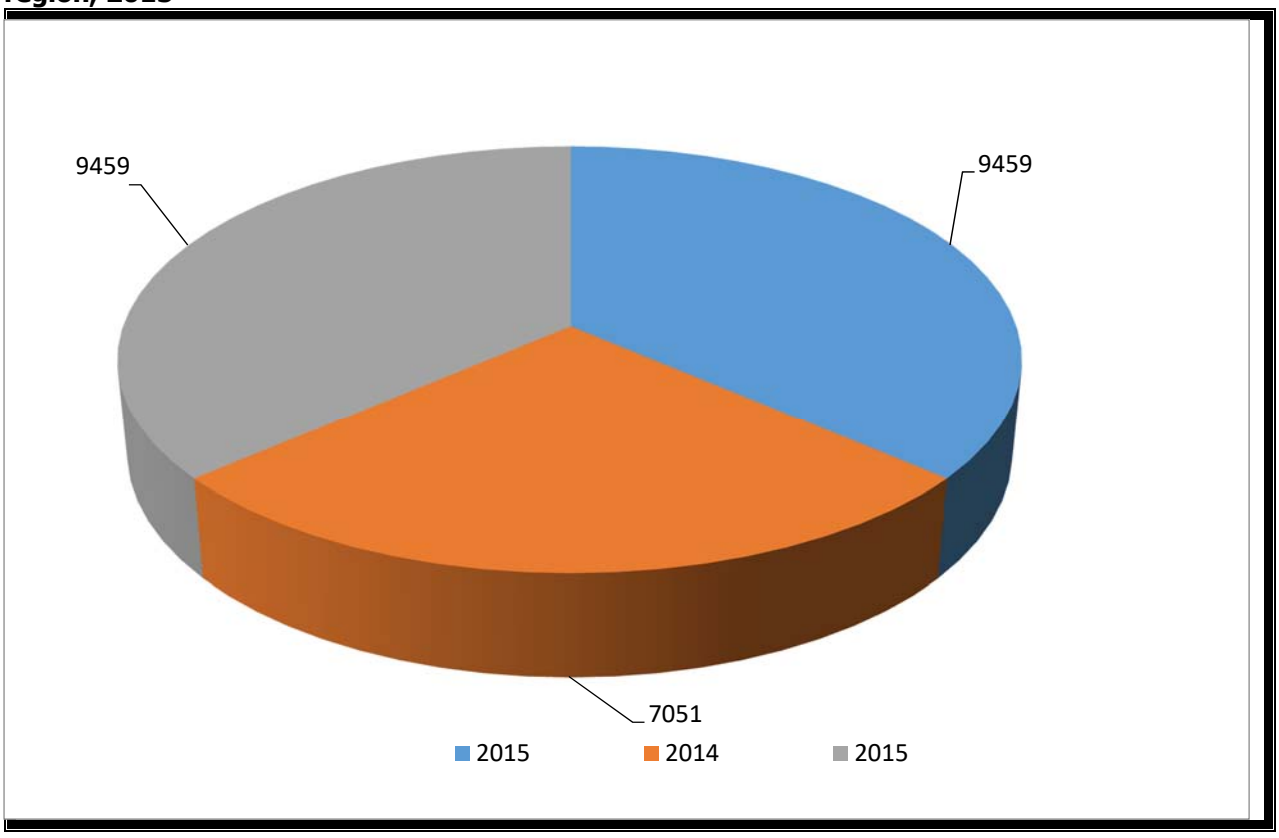

Source : Division Régionale d'Hydraulique de Matam, 2015

VII.1.2. Les ressources en eau

Les ressources en eau sont abondantes dans la Région : les eaux de surface, avec le fleuve Sénégal représente un potentiel essentiel pour le développement agricole,

Les eaux souterraines avec les différentes nappes qui sont très abondantes.

VII.1.2.1. Les eaux de surface

Le potentiel hydraulique de la région est très important et est constitué des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal (qui longe la région sur environ 200 km à l'est et au nord) et ses principaux défluents que sont le Diamel et le Dioulol. A cela il faut ajouter de nombreux marigots et mares temporaires ou permanents disséminés dans la région.

Le régime hydrographique du fleuve se caractérise par une saison des hautes eaux (de juillet à octobre) et une saison de basses eaux (de décembre à début juin). Le volume moyen annuel écoulé est estimé à 20,4 milliards de m^3 à la station de Bakel.

VII.1.2.2. Les eaux souterraines

Les ressources en eaux souterraines de la région sont, dans l'ensemble, abondantes. Les nappes phréatiques se situent entre 80 et 100 mètres de profondeur et produisent une eau de très bonne qualité. Quant à la nappe du Maestrichtien, sa profondeur peut atteindre parfois plus de 400 mètres dans le Ferlo.

Il faut dire qu'au moins 80% des forages de la Région captent la nappe du Maestrichtien avec des débits important.

VII.1.3. L'accès à l'eau

VII.1.3.1. En milieu urbain

Le Sénégal occupe une bonne place en Afrique subsaharienne en termes d'accès à l'eau potable en milieu urbain. En effet, on enregistrait en mars 2007 déjà un taux de 98% de couverture selon la BM. Cependant dans la région de Matam ce n'est pas le cas. En effet, on a seulement la commune de Matam qui est gérée par la SDE qui est mise en place pour satisfaire la demande sans cesse croissante avec les ouvrages suivants :

- 2 forages équipés chacun d'une pompe de débit égal à 50 m^3/h, soit une capacité de production totale de 100 m^3/heure ;
- 2 réservoirs de stockage dont la capacité cumulée atteint 400 m^3 ;
- 1 station de défrisassions de l'eau.

La commune de Matam compte 1070 abonnés répartis comme suit : 959 abonnés privés, 73 administrations et 38 gros consommateurs. Des branchements sociaux ont été réalisés il y a deux ans, dans le cadre du PEPAM IDA.

Tableau 7. 1:Répartition des abonnés à la SDE selon le quartier

Quartiers	Nombre de souscripteurs	%
Soubalo	333	31,1
Gourel Sérigne	274	25,6
Tantadji	200	18,7
HLM	43	4,0
Nawel	71	6,6
Alwar	38	3,6
Sous Total	959	89,6
Administration	73	6,8
Gros Consommateurs	38	3,6
Total	1 070	100,0

Source : Division Régionale d'Hydraulique de Matam, 2015

Partout ailleurs, dans les autres communes de la région, ce sont des ASUFORS ou des comités de gestion de l'eau qui gèrent le service de l'eau. Même si des avancées sont notées, des difficultés existent toujours pour la gestion du service. Ces difficultés sont souvent dues à l'absence de personnes qualifiées et formées pour la gestion de ces grands réseaux d'eau potable

Pour améliorer cette situation, l'état a lancé un projet de certains grands centres de la Région dans le périmètre affermé et confié à la SDE ; il s'agit de Ourossogui, Thilogne, Kanel et Bokidiawé. Ceci devrait certainement améliorer l'accès et la desserte dans ces centres à population importante.

VII.1.3.2. En milieu rural

Les atouts de la région en matière d'hydraulique rurale sont les suivants :

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;

- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry (réalisation de nouveaux points d'eau dans le cadre du PEPAM dans la Région);
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte ».
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée ;
- L'appui permanent des collectivités locales à travers la coopération décentralisée.

Certes les OMD ont été atteint en matière d'accès à l'eau potable, mais beaucoup de problèmes restent à résoudre pour garantir l'accès à toute la population, surtout dans le Ferlo qui constitue aujourd'hui la priorité, il s'agit :

- L'implantation de nouveaux forages dans la zone sylvo-pastorale (Ranérou, Ferlo de Kanel et Matam) pour améliorer le maillage,
- Faire des extensions de réseau pour raccorder tous les villages sur un rayon de 07 km autour des points d'eau existant,
- Promouvoir les branchements sociaux subventionnés par l'état,

Pour professionnaliser la gestion des forages, l'Etat a créé en 2014 l'Office des forages ruraux (OFOR) (un établissement public à caractère industriel et commercial) et qui a pour missions :

- La gestion du patrimoine de l'hydraulique rurale permettant d'assurer le service de l'eau potable en milieu rural notamment les ouvrages ou équipements de captage, de production, de traitement, de stockage, de transport et de distribution, les véhicules, les équipements et engins d'ateliers ou de chantiers et les terrains, bâtiments, annexes et autres dépendances ;
- L'exercice par délégation, de la responsabilité de la gestion du service public de l'eau potable en milieu rural ;

A cet effet, l'OFOR recrute des opérateurs privés, obligatoirement personnes morales, qui assurent la production, la maintenance et la commercialisation (facturation, recouvrement, gestion comptable) des services d'eau potable.

- L'assistance aux collectivités locales dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'hydraulique rurale ;
- Le suivi, le contrôle, l'audit de l'exploitation des infrastructures d'hydraulique rurale et de la qualité du service de l'eau ;
- L'accompagnement des acteurs du sous-secteur notamment les usagers, les collectivités locales, les autorités, les opérateurs, par le renforcement de capacités, l'appui-conseil, la communication et la mise en place de mécanismes de financement appropriés.

VII.1.4. La qualité de l'eau

La qualité de l'eau en milieu urbain reste bien suivie par la SDE pour Matam, avec la station de défrisassions et des prélèvements et analyses effectués plusieurs fois dans l'année.

En milieu rural, le problème reste plus sérieux avec la présence du fer en des taux assez élevé, l'absence d'unité de chloration au niveau des forages.

La présence de fer dans les nappes profondes est fréquente. Son origine est naturelle, par dissolution de minéraux ferreux (pyrite) ou ferro magnésiens (micas), ou de nodules ferrugineux, notamment dans les eaux riches en CO2. Le fer dissous dans ces eaux dépourvues d'oxygène se trouve sous sa forme réduite (Fe2+), soit à l'état colloïdal, soit sous forme de complexes organiques ou minéraux.

Dès qu'il se trouve en présence d'oxygène, cet ion s'oxyde en Fe3+, et le fer dissous se transforme alors en hydroxyde ferrique Fe(OH)3, qui est, lui, insoluble dans l'eau, et qui précipite donc aussitôt. Cette précipitation commence, normalement, dès le premier contact avec l'air, c'est-à-dire dans le premier réservoir (château d'eau en général).

Ceci explique la couleur rougeâtre et très gênante de l'eau dans certains villages, mais très marqué sur l'axe Ourossogui- Sinthiou Bamambé.

En dehors de la présence du fer, les eaux de la région restent de très bonne qualité, surtout le long du fleuve Sénégal.

VII.2. L'Assainissement

L'insuffisance des infrastructures d'assainissement constitue une problématique majeure aussi bien pour les populations urbaines que rurales. Pour faire face à ce défi, l'Etat du Sénégal à travers le PEPAM (Programme Eau Potable Assainissement du Millénaire) s'est engagé à atteindre le taux fixé par les OMD en 2015.

A l'échéance, le Sénégal est encore loin des attentes pour la sous composante Assainissement même si des efforts considérables ont été notés.

Pour s'inscrire dans la dynamique des ODD notamment à son objectif 6, le Sénégal a élaboré une nouvelle approche dénommée la SNAR (Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural). La DA et les services déconcentrés sont chargés de la mise en œuvre de cette stratégie pour relever le niveau d'accès des populations aux ouvrages d'assainissement.

A travers l'ONAS, le Sénégal a mis en place dans sa politique actuelle un vaste programme de renforcement des systèmes de gestion des eaux usées, des boues et des eaux pluviales des villes et communes à l'intérieur du pays.

VII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VII.2.1.1. Les services techniques

- Direction de l'Assainissement

Elle est chargée :

- De la Planification, de l'Elaboration des études d'exécution et de la réalisation et du contrôle des sous-programmes d'Assainissement des excréta et eaux usées en milieu rural.
- De l'Elaboration, de l'Exécution et du Suivi des programmes de Formation, d'Animation et de Sensibilisation des usagers des ouvrages d'aisance en Milieu Rural.
- Du Recensement des réalisations en matière d'Assainissement de tous les Partenaires au Développement (ONG ou autres programmes) dans le but d'avoir une lisibilité correcte du nombre d'Ouvrages d'Assainissement construits ou réhabilités au Sénégal.
- De la Coordination de toutes les actions consacrées à la mise en œuvre des activités en matière d'Assainissement par tous les partenaires au développement installés au Sénégal.
- Du Suivi de la Progression des indicateurs de suivi-évaluation de l'Assainissement Rural.

- Service Régional de l'Assainissement

Le Service régional de l'assainissement est un service déconcentré chargé au niveau opérationnel d'appliquer les politiques et les stratégies définies par le niveau central.

VII.2.1.2. Les autres intervenants

- Les partenaires Techniques financiers : Les PTF appuient le Sénégal dans sa politique d'amélioration de l'accès aux services sociaux de base comme l'assainissement conformément à l'objectif 6 des ODD.
- Les collectivités locales : Pour améliorer le cadre de vie des populations, les autorités locales développent des stratégies pour résoudre les problèmes liés à l'assainissement dans leurs localités.

- Les Associations : Dans le domaine de l'assainissement des associations villageoises entre autres ADDA (Association pour le Développement de Danthiady), ADSCAL (Association pour le Développement Socio Culturel d'Agnam Lidoubé) interviennent pour améliorer le taux d'accès des populations aux ouvrages de base.

VII.2.2. Les infrastructures

Dans la région de Matam, il n'existe qu'un seul réseau d'assainissement collectif : c'est le réseau d'évacuation des eaux pluviales de la ville de Matam. Géré par l'ONAS, il est long de 3549 ml et dispose d'une station de pompage d'un débit de 650 l/s pour une hauteur de refoulement de 8.5 m. Parallèlement il y'a les digues de protection des villes de Matam et de Ourossogui. Pour le reste ce sont des ouvrages individuels d'assainissement réalisés par les ménages ou par les projets et programmes dont principalement des toilettes à chasse manuelle, des toilettes à chasse mécanique, des latrines VIP et des latrines traditionnelles.

VII.2.3. L'accès

VII.2.3.1. En milieu urbain

En milieu urbain, le système le plus utilisé demeure les SAI la fosse perdue et les latrines traditionnelles.

L'assainissement collectif des eaux vannées et eaux usées domestiques est presque inexistante d'où un taux quasi nul. Il existe cependant un réseau d'évacuation des eaux pluviales dans la commune de Matam uniquement dans les quartiers de Soubalo et Tantadji. Seul réseau de drainage des eaux de pluie existant dans la région ne dépasse pas les 5000 mètres et que les populations n'ont pas accès.

La région de Matam, à l'image, de l'ensemble du pays ne pourra pas atteindre les OMD en matière d'assainissement. Les objectifs que le Sénégal s'était fixé dans le cadre de ces OMD pour l'assainissement urbain étaient de faire passer :

- le taux d'accès à l'assainissement de 56,7% en 2004 à 78% en 2015 ;
- Le taux de traitement des eaux usées de 19% en 2004 à 61% en 2015 ;
- Le taux de dépollution est de 13% en 2004 à 44% en 2015.

VII.2.3.2. En milieu rural

En milieu rural, les rares systèmes sont des latrines basiques et la présence de la défécation à l'air libre.

Le taux d'accès à l'assainissement dans la région reste très faible largement inférieure à la moyenne nationale de 38,7% (enquête EDS-MICS) malgré l'absence de données exclusivement départementales.

Cependant dans la phase de capitalisation des acquis des projets et programmes en 2015, on peut noter dans la région de Matam les réalisations suivantes :

- Le PEPAM/IDA 7342 latrines familiales
- La JICA dans son projet HygiAss/Rural 300 latrines dans les villages des communes de Agnam, d'Ogo et de Nabadji.
- Le MCDAR en cours 1000 latrines prévues et réparties dans les communes cibles au profit des populations et 40 édicules publics dans les structures scolaires et sanitaires.

Ces résultats vont certainement influencer le taux mais la région reste toujours loin des objectifs visés.

VII.3. Diagnostic du secteur

VII.3.1. Atouts et potentialités

VII.3.1.1. En matière d'eau

- La disponibilité de l'eau souterraine dans la quasi-totalité de l'espace régional ;
- L'existence d'un réseau hydrographique relativement dense ;
- L'importance des investissements réalisés par l'Etat et ses partenaires surtout dans le Diéry (le PEPAM est en instance de démarrage dans la Région) ;
- l'implication des populations dans la construction et l'entretien des équipements hydrauliques ;
- l'amorce d'une dynamique organisationnelle avec la mise en place des ASUFOR pour faire face ensemble aux problèmes communs ;
- la construction de forages agricoles par des privés et le PRODAM avec l'aménagement de périmètres maraîchers au système « goutte à goutte ».
- Une importance contribution des ONG par la réalisation d'infrastructures hydrauliques et d'assainissement ;
- La participation remarquée des immigrés par l'achat d'équipements d'exhaure, d'extension de réseau d'AEP et la construction de nouveaux forages avec l'appui de la coopération décentralisée et de l'initiative de co-développement ;
- L'appui permanent du Conseil Régional et ses partenaires.

VII.3.1.2. En matière d'assainissement

- Volonté politique de l'état à améliorer le taux d'accès en milieu rural avec son programme en cours MCDAR financé par le BCI
- Existence d'un système d'assainissement des eaux pluviales de faible densité dans la commune de Matam
- Présence des partenaires au développement dans la région : ONG- ADOS, JICAGSF/SENEGAL à travers les AMO
- Implication des collectivités locales dans la gestion de l'assainissement
- Intervention des associations villageoises

VII.3.2. Contraintes

VII.3.2.1. En matière d'eau

- l'insuffisance des moyens matériels et humains des services techniques ;
- les difficultés dans l'achat de certaines pièces de rechange en cas de besoin urgent ;
- le manque de transparence et de démocratie interne au niveau des structures de gestion ;
- la persistance des populations dans l'approvisionnement en eau à partir des eaux de surface (fleuve, mares et « céanes ») ;
- l'insuffisance des points d'eau pour l'abreuvement du bétail ;
- les pannes fréquentes et prolongées des forages ;
- le non aménagement des mares et le manque de bassins de rétention.

VII.3.2.2. En matière d'assainissement

- Insuffisance du personnel pour couvrir toute la région en temps réel
- Intervention timide voire inexistante des projets et programmes dans certaines zones où le taux d'accès est plus faible surtout dans le Ranérou
- Retard d'exécution du programme de réalisations des latrines familiales du MCDAR
- Inexistence de réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales dans toute la région
- Présence de la défécation à l'air libre en milieu rural
- Faible capacité des CL dans la gestion des déchets solides.

VII.3.2.3. Perspectives

- Projet de réalisation d'un réseau d'assainissement d'une longueur de 28km avec deux stations de pompage et une station d'épuration dans la commune de Matam avec 2000 branchements sociaux prévus à cet effet en 2016.

- Promouvoir la stratégie nationale de l'assainissement rural (Approche par la demande) par une vaste campagne de sensibilisation pour un changement de comportement.
- Réaliser des EDP dans les structures recevant du public (écoles, santé, daaras, marchés).
- Promouvoir les systèmes de gestion des eaux pluviales et les boues de vidange dans les communes de la région.
- Procéder à une enquête ménage pour disposer de données actuelles sur le taux d'accès dans la région.
- Capitaliser les données des autres intervenants pour mieux apprécier le taux d'accès en milieu rural.

Chapitre VIII : AGRICULTURE

Introduction

Les campagnes agricoles sont toujours marquées par la poursuite des mesures de soutien au monde rural avec les subventions des facteurs de production. Elle est préparée à travers un processus inclusif. Les objectifs des campagnes font référence à ceux du Plan Sénégal Emergent volet agriculture (PRACAS) en rapport avec les notifications reçues de la Direction de l'Agriculture.

Ce présent document présente des informations sur la situation de la campagne 2014/2015 et 2015/2016.

VIII.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.1.1. Les services techniques

Les services intervenant dans le secteur de l'agriculture sont la DRDR, la SAED, le P2RS, le PRODAM-CS et le PADAER.

VIII.1.2. Les autres intervenants

Les autres intervenants sont USAID Natal Mbaye et Yaajende, la CNCAS et le CMS.

VIII.1.3. Les infrastructures et équipements

- Infrastructures

Sur un potentiel de 50000 ha, environ 12000 ha sont aménagés. La région compte 31 infrastructures de stockage d'une capacité de 40 à 500 tonnes reparties entre le Walo et le Diéry. Le Walo est désenclavé par une piste latéritique réalisée par le PRODAM.

- Equipement

La situation est la suivante :

- Semoirs 2014/2015 : 150 prévus, reçus et vendus ;
- Houes occidentales 2014/2015 : 225 prévus, 225 reçus et 163 vendus ;
- Semoirs 2015/2016 :700 prévus et reçus, 372 vendus ;
- Houe occidentales 2015/2016 : 67 prévus et reçus, 46vendus ;
    - Tracteurs : Sur 51 prévus tous CV confondus, 51 reçus (75-88 CV Valtra : 07 prévus, reçus et attribués, 132CV Valtra: 04 prévus, reçus et attribués, 125 CV JONH DEER: 40 prévus, reçus et 37 attribués)
- GMP du TSE : 130 reçus sur 130 prévus ; qualité douteuse ;
- GMP PUDC: sur 197 prévus, 111 reçus et distribués, 86 attendus ;
- Moissonneuse batteuse : 06 reçues et 04 distribuées (Kobilo, Matam et URIS), 03 attendues ;
- Batteuse à riz : 09 reçus et distribués.

VIII.2. La préparation de la campagne agricole

VIII.2.1. La mise en place des semences

La mise en place des facteurs de production revêt un caractère essentiel dans toute campagne agricole. En effet, si les intrants à la production ne sont pas disponibles en quantité et en qualité, les résultats escomptés risquent de ne pas suivre. Ainsi, les semences font parti des facteurs retenus pour la campagne 2015-2016.

Cette année, la région a reçu durant l'hivernage une quantité de 100 T d'arachide contre 150 T en 2014 soit une diminution de 33,33% et la grande la quantité (40 T) ont été octroyé à Ranérou-Ferlo qui est le bassin arachidier de la région. Quant aux maïs local, les quantités de semences reçues ont augmenté de 50% contrairement aux maïs hybrides où aucune quantité n'a été reçue. Pour le Sorgho local, la quantité de 40T reçu dans la région est totalement vendue. La répartition du niébé selon le département montre que Kanel a reçu 8 T de niébé, Matam 16 T et Ranérou 28 T. Cependant les 40 T de Sorgho local reçu par la région sont partagés entre les départements de Matam (21 T), Kanel (15 T) et Ranérou-Ferlo (4 T).

Tableau 8. 1: Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Matam

Semences		Matam			Kanel			Ranerou ferlo			Ensemble		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
	Vendu (T)	30	5	-83,3	25	5	-80	95	40	-57,89	150	100	-33,3
	Reliquat (T)	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0,0
Maïs local	Reçu (T)	10	15	50,0	10	7	-30		6	0,00	20	30	50,0
	Vendu (T)	10	15	50,0	10	7	-30		6	0,00	20	28	40,0
	Reliquat (T)	0	0	0,0	0	0	0		0	0,00	0	0	0,0
Maïs hybride	Reçu (T)	8		-100,0	4		-100			0,00	12	0	-100,0
	Vendu (T)	8		-100,0	4		-100			0,00	12	0	-100,0
	Reliquat (T)	0		0,0	0		0			0,00	0		0,0
Mil souna	Reçu (T)		10	0,0		0	0	5	10	100,00	5	20	300,0
	Vendu (T)		10	0,0			0	5	10	100,00	5	20	300,0
	Reliquat (T)		0	0,0			0	0	0	0,00	0	0	0,0
Sorgho local	Reçu (T)	2	21	950,0	4	15	275	4	4	0,00	60	40	-33,3
	Vendu (T)	2	21	950,0	4	15	275	4	4	0,00	60	40	-33,3
	Reliquat (T)	0	0	0,0	0	0	0	0	0	0,00	0	0	0,0
Sorgho hybride	Reçu (T)	5		-100,0	4		-100			0,00	9		-100,0
	Vendu (T)	5		-100,0	4		-100			0,00	9		-100,0
	Reliquat (T)	0		#DIV/0!	0		0			0,00	0		0,0
Niébé	Reçu (T)	30	16	-46,7	30	8	-73,3	40	28	-30,00	100	52	-48,0
	Vendu (T)	30	16	-46,7	30	8	-73,3	40	28	-30,00	100	52	-48,0
	Reliquat (T)	0	0	0,0	0	0	0	0		0,00	0	0	0,0
Pastèque	Reçu (kg)	200		-100,0	200		-100	100		-100,00	500kg		0,0
	Vendu (kg)	117		-100,0	8		-100	7		-100,00	500		-100,0
	Reliquat (kg)	83		-100,0	192		-100	93		-100,00	0		0,0

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants

Les engrais et autres fertilisants sont aussi des facteurs de production. La situation de la mise en place des engrais se présente dans le tableau suivant. Pour l'Urée la quantité reçue, en 2015 est de 1553 tonnes contre 1733 tonnes en 2014 soit une variation relative de -10,4%.. Concernant l'Engrais DAP, une quantité de 372T a été reçue en 2015 et pour l'Engrais 15.15.15 c'est 55 tonnes qui a été reçues. Toutes les 31 tonnes d'Engrais 6.20.10 reçues en 2015 étaient destinées au département de Ranérou.

Tableau 8. 2: Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Matam

Engrais et autres fertilisants		Matam			Kanel			Ranerou ferlo			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Engrais 6.20.10	Reçu (T)							31	31	0	31	31	0,0
	Vendu (T)							31	31	0	31	31	0,0
	Reliquat (T)							0	0		0	0	
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	114	55	-51,8	40		-100,0				154	55	-64,3
	Vendu (T)	114	17	-85,1	40		-100,0				154	17	-89,0
	Reliquat (T)	0	38		0	0		0	0		0	38	
Engrais DAP	Reçu (T)	130	297	128,5	264	75	-71,6				394	372	-5,6
	Vendu (T)	130	281	116,2	40	59	47,5				170	340	100,0
	Reliquat (T)	0	16		224	16		0	0		224	32	
Urée	Reçu (T)	972	1158,5	19,2	761	365	-52,0		30		1733	1553,5	-10,4
	Vendu (T)	610	1000	63,9	761	358	-53,0		30		1371	1388	1,2
	Reliquat (T)	362	158,5		0	7		0	0		362	165,5	

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.2.3. La mise en place des produits phytosanitaires

Pour les produit phytosanitaires, il faut noter que 01 tonne de poudre reçues en 2014/2015, 01 tonne de poudre reçue en 2015/2016. Ces quantités étaient entièrement distribuées aux producteurs. Chaque tonne de Pyrical 5%DP est pour 83 ha+500 sacs poudreurs. Des vols d'oiseaux étaient signalés par les producteurs et des traitements effectués : 253 ha traités ; 15 interventions et 262 litres de Fenthion utilisés.

Les interventions de cette année concernent plus le département de Matam et les spéculations ciblées sont le riz et le maïs à un certain niveau de développement végétatif. Ces traitements ont été effectués par les unités de la base de Ogo. Il faut rappeler que seuls les oiseaux granivores (Quéléa quéléa et Moineau doré) sont concernés par ces traitements.

VIII.2.4. La mise en place des matériels et équipements agricoles

Les subventions de l'Etat en matière de matériels et équipements agricoles dans la région de Matam sont généralement les semoirs et les houes occidentales. Pour cette année, 700 semoirs Super-éco et 136 houes occidentales ont été injectés dans la région et sont répartis entre les trois départements comme le montre le tableau suivant. Comparé à l'année passée, le nombre de Sémoir Sup-éco reçu dans la région est de 252 soit une hausse relative de 177,8% mais une baisse de 39,6% est notée pour les Houes occidentale à 3 dents.

Tableau 8. 3: Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

Matériels et équipements agricoles	Matam			Kanel			Ranerou ferlo			Région		
	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Houe occidentale à 3 dents	65	26	-60,0	40	15	-62,5	120	95	-20,8	225	136	-39,6
Semoir Super-éco	62	200	222,6	40	150	275	150	350	133,3	252	700	177,8

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VIII.3.1. Les cultures vivriéres

VIII.3.1.1. Superficie emblavée

Globalement, les superficies réservées à la culture du mil sont de loin les plus importantes soient 34041 h (65,39%). Il s'en suit le riz avec une superficie emblavée de 9166 h en 2015 soit une part de 17,60%. La superficie la moins importante emblavée concerne le mais avec une valeur de 1976 h soit 3,79% de la superficie globale. Pour le sorgho, la superficie emblavée est de 6868 h soit 13,19%.

Graphique 8. 1 : Distribution des emblavures pour les céréales selon la spéculation

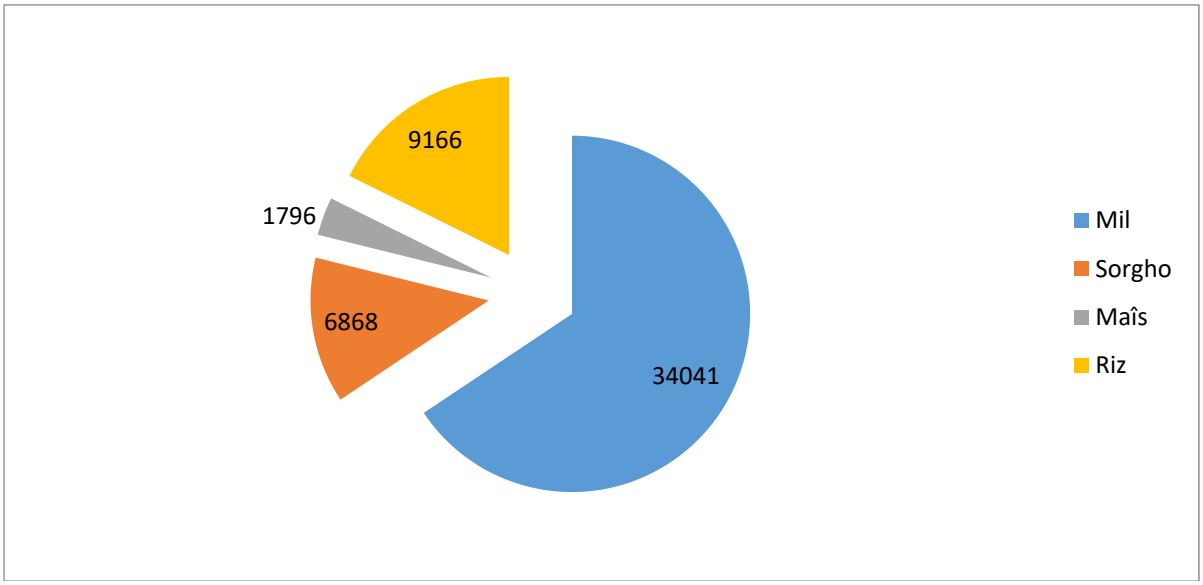

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.3.1.2. La production

Malgré un arrêt précoce des pluies (troisième semeine de septembre), les cultures ont pu boucler leur cycle et donner de bonnes productions. Il en résulte globalement une hausse des rendements et de la production céréalière et une continuation de la dynamique haussière noté depuis 2014 avec la mise en ouvre du PRACAS. Les résultats sont présentés dans la tableau ci-dessous.

L'analyse de ce tableau montre que le céreal qui se produit le plus dans la région de Matam est le riz avec une production de 60 871 tonnes. Il s'en suit le mil avec une production de 21 065 tonnes ainsi le sorgho et le mais avec respectivement 4229 tonnes et 2407 tonnes. Il faut noter que c'est dans le département de Matam où le riz se produit le plus avec une production de 49 981 tonnes suivi de Kanel avec une production de 11 550 tonnes. Comparativement à 2014, la production de riz dans la région de Matam a connu une augmentation relative de 41,90%. Seulement la production du mil qui a connu une baisse de 32,55% dans la région de Matam. En effet, pour une production de 31 231 tonnes en 2014, la production de mil s'établie à 21 065 tonnes en 2015. Quant au sorgho et le mais, leurs productions ont connu une hausse entre 2014 et 2015.

Tableau 8. 4: Répartition et évolution des cultures vivriéres selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	8 600	8 556	-0,51	13 670	13 618	-0,38	11 994	11 867	-1,06	34 264	34 041	-0,65
	Rdt (Kg/Ha)	1038	700	-32,56	1189	450	-62,15	505	754	49,31	2 732	1 904	-30,31
	Prod (t)	8 923	5 989	-32,88	16 250	6 128	-62,29	6 058	8 948	47,71	31 231	21 065	-32,55
Sorgho	Sup (Ha)	3 274	3601	9,99	2 019	2221	10,00	951	1046	9,99	6 244	6 868	9,99
	Rdt (Kg/Ha)	842	842	0,00	359	359	0,00	380	380	0,00	1 581	1 581	0,00
	Prod (t)	2 758	3 033	9,97	725	798	10,07	361	398	10,25	3 844	4 229	10,02
Maïs	Sup (Ha)	34	37	8,82	40	44	10,00	1 723	1 895	9,98	1 797	1 976	9,96
	Rdt (Kg/Ha)	1787	1787	0,00	1500	1500	0,00	400	1200	200,00	3 687	4 487	21,70
	Prod (t)	61	67	9,84	60	66	10,00	689	2 274	230,04	810	2 407	197,16
Riz	Sup (Ha)	1650	1 650	0,00	4478	7 516	67,84				6 128	9 166	49,58
	Rdt (Kg/Ha)	7000	6600	-5,71	7000	6650	-5,00				14 000	13 250	-5,36
	Prod (t)	11 550	10 890	-5,71	31 346	49 981	59,45				42 896	60 871	41,90

Source : DRDR de Matam, 2015

La production céréalière de 2015 est plus importante que celle de 2014 pour toutes les spéculations sauf le mil. La production du riz a beaucoup évolué entre 2014 et 2015. En effet, pour une production de 42896 tonnes en 2015, la région de Matam a enregistré une production de 60 871 tonnes en 2015. Pour le Maïs, la production est de 810 tonnes en 2014 contre 2407 tonnes en 2015. S'agissant du sorgho, la production est passée de 3844 tonnes en 2014 à 4229 tonnes en 2015. Il faut noter que c'est la production de Mil qui a connu une baisse entre 2014 et 2015 en passant de 31231 tonnes à 21065 tonnes.

Graphique 8. 2: Production céréalière par spéculation en 2014 et 2015

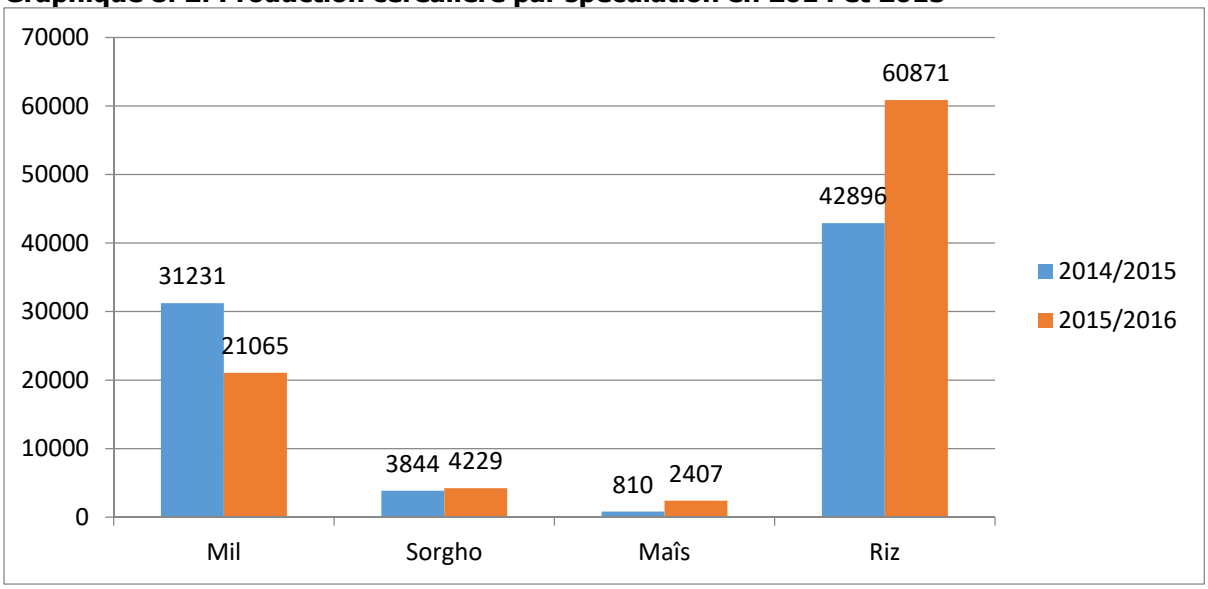

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.3.2. Les cultures industrielles

VIII.3.2.1. Superficie emblavée

Les superficies réservées à la culture de l'arachide sont de loin les plus importantes soient 1667 h (47,41%). Il s'en suit le Niébé avec une superficie emblavée de 1050 h en 2016 soit une part de 29,86%. La superficie la moins importante emblavée concerne le Pastèque avec une valeur de 799 h soit 22,72% de la superficie globale.

Graphique 8. 3 : Distribution des emblavures pour les cultures industrielles selon la spéculation

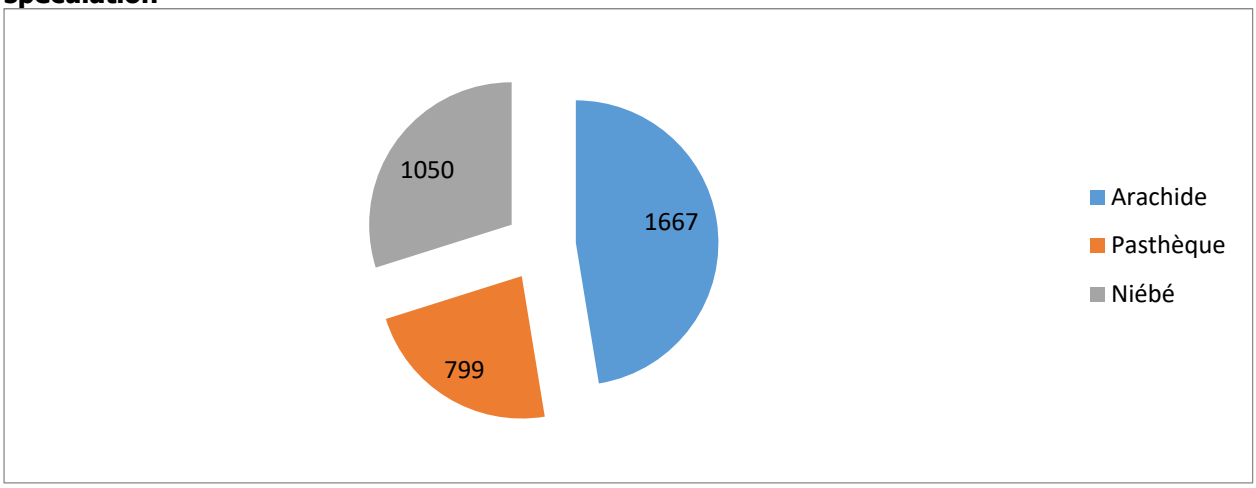

Source : DRDR de Matam, 2015

Comme indiqué ci-dessus, l'arachide n'est pas une culture majeure dans la région. La principale zone de culture est localisée dans l'arrondissement de Vélingara. Les autres départements commencent juste à s'adonner à cette culture avec des superficies réduites.

Il faut noter que la production de Niébé est la plus importante des spéculations de 2015 avec une production de 2397 tonnes dont 2207 tonnes dans le département de Matam et 190 tonnes dans le département de Kanel. Aucune superficie n'est emblavée pour la production de Pastèque dans le département de Ranérou. L'arachide est cultivée pratiquement dans les départements de Kanel et Ranerou. En effet, dans le premier la production est de 284 tonnes et dans le second 297 tonnes. Il faut noter que dans le département de Matam, la production de l'arachide est de 103 tonnes. Pour le Niébé, sur les 401 tonnes produites dans la région de Matam, les 180 tonnes les sont dans le département de Ranérou, les 400 tonnes dans le département de Matam et 350 tonnes dans celui de Kanel.

Tableau 8. 5: Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendement et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %	2014/2015	2015/2016	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	401	406	1,25	204	206	0,98	1 042	1055	1,25	1 647	1 667	1,21
	Rdt (Kg/Ha)	960	700	-27,08	500	500	0,00	282	282	0,00	1 742	1 482	-14,93
	Prod (t)	385	284	-26,23	102	103	0,98	294	297	1,02	781	684	-12,42
Pastèque	Sup (Ha)	57	63	10,53	669	736	10,01	0	0	0,00	726	799	10,06
	Rdt (Kg/Ha)	3 000	3000	0,00	3 000	3000	0,00	0	0	0,00	6 000	6 000	0,00
	Prod (t)	172	190	10,47	2 006	2207	10,02	0	0	0,00	2 178	2 397	10,06
Niébé	Sup (Ha)	97	250	157,73	268	450	67,91	244	350	43,44	609	1 050	72,41
	Rdt (Kg/Ha)	450	350	-22,22	400	400	0,00	380	380	0,00	1 230	1 130	-8,13
	Prod (t)	44	88	100,00	107	180	68,22	93	133	43,01	244	401	64,34

Source : DRDR de Matam, 2015

La production des cultures industrielles a connu une légère augmentation entre 2014 et 2015 sauf pour l'arachide huilerie. Pour ce dernier, la production est passée de 781 tonnes en 2014 à 684 tonnes en 2015. La production la plus importante pour les cultures industrielles concerne le Pastèque avec une valeur de 2397 tonnes en 2015 contre 2178 tonnes en 2014. Pour le Niébé, la production s'élève à 401 tonnes en 2015 contre 244 tonnes en 2014.

Graphique 8. 4: Production industrielle par spéculation en 2014 et 2015

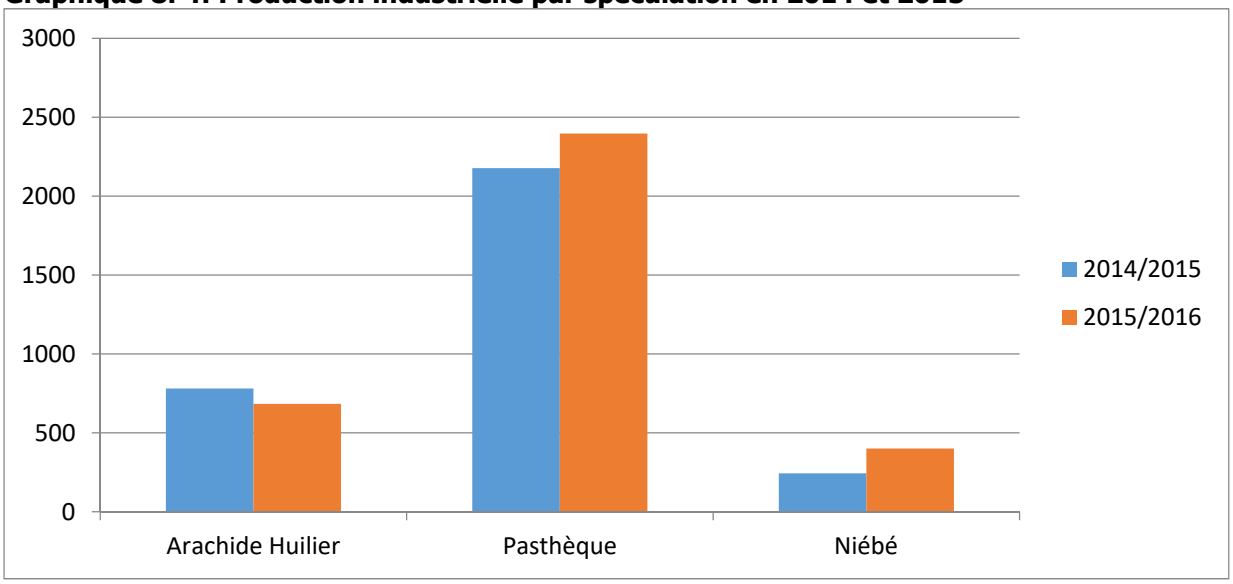

Source : DRDR de Matam, 2015

VIII.4. Diagnostic du secteur

VIII.4.1. Atouts

- Existence des ressources en eau (200 km de fleuve et défluents ; nappe phréatique 25-100 m et Maestrichtien 300 m) ;
- Possibilité de pratiquer 3 types de cultures (irriguée, sous pluie, de décrue)
- Potentiel important de terres cultivables et d'assez bonne qualité;
- Réserve de phosphate estimé à 41,5 millions de tonnes à Ndendory/Wali Diéla
- Disponibilité de fumure organique avec un important cheptel;
- La présence de nombreux partenaires : institutions publiques (SREL, DRDR, ANCAR, SAED,) projets (PADAER, PASA/Lou MaKaf, PRAPS, P2RS, PRODAM-CSA)
- Disponibilité de l'eau de qualité et en quantité suffisante pour l'agriculture irriguée;
- Possibilité d'intégration entre agriculture/élevage ;
- Ressources humaines de qualité dans le domaine de l'agriculture ;
- 55000 ha de terre aménageables dont 12000 aménagés
- Plus de 800000ha de terre cultivable dans le Diéry

VIII.4.2. Contraintes

- Insuffisance d'infrastructures de stockage ;
- L'absence de laboratoire de semence, d'Unité de Triage et de Conditionnement
- Non livraison à temps des aménagements par les entreprises
- Dégradation des aménagements livrés en hivernage
- L'insuffisance de ressources humaines
- Difficulté de valorisation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles
- La consommation en gaz oil des nouveaux GMP est jugée très élevée par les utilisateurs
- Insuffisance de personnel technique
- Vieillissement de la main d'œuvre agricole dû à l'exode et à l'émigration
- Vulnérable car fortement tributaire aux aléas climatiques
- Faiblesse dans les aménagements et équipements hydro agricoles
- Accès limité aux équipements et matériels agricoles
- Difficulté de valorisation, de conservation et de commercialisation des produits agricoles
- Accès difficile au financement surtout pour le maraichage
- Statistique des cultures horticoles au complet.

VIII.4.2.1. Perspectives

- Augmentation les aménagements et de réhabilitation et surtout insister sur les intensités culturales pour faire deux campagnes rizicoles
- Sensibiliser les producteurs pour relever le niveau d'engagement des et des autres pour rendre service à sa nation
- Travailler pour atteindre les objectifs d'autosuffisance en riz pour que Matam nourrisse Matam et les autres zones du Sénégal ;
- Faire à chaque fois l'évaluation et le contrôle des investissements de l'Etat reçus et rendre compte ;
- Faire des comptes rendus réguliers à la gouvernance et aux autorités supérieures sur le secteur agricole ;
- Promouvoir une synergie d'action pour harmoniser les interventions et partager un objectif commun qui est l'atteinte des objectifs du PSE et du PRACAS ;
- Sensibiliser les producteurs pour la mise en place d'un Fond d'amortissement pour l'entretien du matériel reçus dans le cadre du PRACAS (tracteurs, GMP)
- Demander une motivation des membres clefs des commissions de cession et de réception des intrants pour assurer l'assiduité et la pérennisation.
- Remboursement des crédits d'hivernage (27% à cette date) pour avoir ceux de la contre saison chaude sinon la contre saison est menacé.

Chapitre IX : ELEVAGE

Introduction

L'élevage, à côté de l'agriculture, constitue l'une des principales activités de la région. C'est une région à vocation pastorale avec un potentiel animalier très important (voir effectifs du cheptel). Malgré ces potentialités, le secteur de l'élevage est confronté à beaucoup de contraintes liées entre autres à un déficit de personnel technique mais aussi à une insuffisance d'infrastructures.

Le déficit pluviométrique des trois dernières années s'est traduit par le déplacement du bétail vers le centre et le sud du pays à la recherche de pâturages. Cette transhumance n'est pas sans conséquence sur l'état général et la santé des animaux.

Cependant, depuis 2012, l'Etat du Sénégal à travers le Ministère de l'Elevage avait mis en œuvre un programme dénommé OSB (Opération Sauvegarde du Bétail) pour appuyer les éleveurs pendant les périodes de soudure. Ce programme se poursuit et l'objectif est d'arriver à la pérennisation.

Le Ministère a également mis en place un fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) pour faciliter le crédit aux acteurs qui veulent faire de l'élevage intensif.

Dans ce chapitre, nous ferons d'abord la présentation des services techniques et autres intervenants, puis les infrastructures et équipements, enfin le cheptel et les productions.

IX.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

IX.1.1. Les services techniques

Le service de l'élevage de la région de Matam est composé de :

- Un service régional dirigé par un Docteur Vétérinaire ;
- Trois services départementaux dirigés par des Ingénieurs des Travaux d'Elevage ;
- Des postes vétérinaires dirigés par des Agents Techniques d'Elevage ;
- Autre personnel administratif (chauffeur, commis d'administration, manœuvre) au niveau du service régional.

Tableau 9. 1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme, par Inspection

Services Vétérinaires	Année	Docteur vétérinaire			Ingénieur des Travaux d'Elevage			Agents Techniques d'Elevage			Autres			Ensemble		
		H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.	H	F	Ens.
SREL[1]	2014	0	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3	4	0	4
	2015	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	3	0	3
SDEL[2] de Kanel	2014	0	0	0	2	0	2	2	0	2	1	0	1	5	0	5
	2015	0	0	0	2	0	2	2	0	2	1	0	1	5	0	5
SDEL de Matam	2014	0	0	0	1	0	1	4	0	4	0	0	0	5	0	5
	2015	1	0	1	0	0	0	4	0	4	0	0	0	5	0	5
SDEL de Ranérou Ferlo	2014	0	0	0	1	0	1	3	0	3	0	0	0	4	0	4
	2015	0	0	0	1	0	1	3	0	3	0	0	0	4	0	4
Total	2014	0	1	1	4	0	4	9	0	9	0	0	4	17	1	18
	2015	1	1	2	3	0	3	9	0	9	0	0	3	16	1	17

Source : Service Régional de l'Elevage de Matam, 2015

Le secteur de l'élevage souffre d'une insuffisance de personnel qualifié ; ce nombre ne compte que 17 agents dont un seul docteur vétérinaire, 3 Ingénieurs des Travaux d'Elevage et 9 Agents Techniques d'Elevage.

Le service régional dirigé par un docteur est chargé entre autres de coordonner les trois départements dirigés chacun à sa tête par un Ingénieurs des Travaux d'Elevage.

IX.1.2. Les autres intervenants

Les autres intervenants sont présents dans les trois départements mais surtout à Matam et Ranérou.

La plupart d'entre eux sont des projets d'agriculture avec un volet « élevage ». Quant aux projets « environnement » et « sécurité alimentaire », ils intègrent dans leurs programmes des activités d'élevage.

Tableau 9. 2: Liste des autres intervenants

Départements	Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
Matam	Pasa Loumakaf	Projet	Elevage	Ourossogui
	FAO/AVSF	ONG	Elevage	Dept Matam
	USAID/Yaajeende	Projet	Agriculture/Elevage	Dept Matam
	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dept Matam
	Elevages sans frontières	ONG	Elevage	Dept Matam
	USAID/Yaajeende	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Kanel

Kanel	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Kanel
Ranérou	PASA LOU.MA.KAFF	Projet	Elevage	Dépt. Ranérou
	FAO /OSRO	ONG	Elevage	Dépt. Ranérou
	PADAER	Projet	Agriculture/Elevage	Dépt. Ranérou
	PASAV/CLMN	Programme	Sécurité alimentaire	Oudalaye
	SAVE CHILDREN	ONG	Sécurité alimentaire	Dépt. Ranérou
	BANQUE MONDIALE	Programme	Environnement	Dépt. Ranérou

Source : Rapports SDEL et SREL, 2015

IX.1.3. Les infrastructures et équipements

Les infrastructures pastorales sont très insuffisantes en quantité et en diversité dans toute la région.

On totalise dans la région 86 parcs à vaccination répartis comme suit : Matam (27), Kanel (24) et Ranérou-Ferlo (35). Cependant, pour toute la région, il existe seulement 5 pharmacies et cliniques vétérinaires.

Tableau 9. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative

Infrastructures	Matam		Kanel		Ranerou Ferlo		Ensemble		
	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2014 / 2015	2015 /2016	Campagne 2015 / 2016	Campagne 2015 /2016	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Forages agropastoraux	22	22	8	10	26	26	56	58	3,6
Parcs à vaccination	27	27	22	24	28	35	77	86	11,7
Fermes modernes d'embouche bovine, ovine, caprine, asine, porcine ou équine	0	0	1	1	0	0	1	1	0,0
Pharmacies et cliniques vétérinaires	2	2	2	2	1	1	5	5	0,0

Sources : Rapports SDEL et SREL, 2015

IX.2. Le cheptel et la volaille

Le cheptel dans la région de Matam est dominé par une forte représentation des ovins avec un total de 633 357 en 2015 dont 213 771 à Ranérou-Ferlo, 226 502 dans le département de Matam, et enfin 193 084 à Kanel. La région compte, entre autres, des bovins, des caprins, des volailles, des équins, des asins et des caméliens. Ces derniers sont faiblement représentés dans la région avec seulement 234 têtes.

Tableau 9. 4: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

Espèces	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Bovins	115246	128839	11,8	135200	137917	2,0	100275	97420	-2,8	350721	364176	3,8
Ovins	175924	193084	9,8	213500	226502	6,1	201565	213771	6,1	590989	633357	7,2
Caprins	63829	86994	36,3	116000	123064	6,1	103515	106620	3,0	283344	316678	11,8
Asins	8638	9979	15,5	16230	16392	1,0	14210	14140	-0,5	39078	40511	3,7
Equins	9805	9332	-4,8	13790	13928	1,0	15881	15695	-1,2	39476	38955	-1,3
Caméliens	49	49	0,0	115	115	0,0	130	70	-46,2	294	234	-20,4
Total bétail	373491	428277	14,7	494835	517918	4,7	435561	447716	2,8	1303887	1339911	2,8
Volaille	17300	34485	99,3	38800	46948	21,0	36493	64735	77,4	92593	146168	57,9

Source : Rapports SDEL et SREL, 2015

IX.3. Les productions

IX.3.1. La production de viande et d'œufs

La production contrôlée de l'année 2015 est estimée à quelques 1986,5 tonnes de viande toutes espèces confondues contre 1077,6 T en 2014 soit une hausse de 84,4%. La part la plus importante de cette production se trouve dans le département de Matam avec 1630,1 T sur les 1986,5 T. Il s'en suit le département de Kanel avec 265,1 T et celui de Ranerou avec 91,3 T. L'espèce dont la viande est la plus utilisée est l'Ovin avec une production de 865,5 T. Ils s'en suivent la vache et le caprin avec respectivement 316,2 T et 241,05 T. Les moins utilisés tout en relativisant sont le taureaux pour 230,2 T, le bœuf pour 182,2 T et les veaux/vêles pour 151,2 T.

Sachant que la production contrôlée avoisinerait le tiers de celle non contrôlée, on estimerait la production totale régionale à 7946,2 tonnes.

Tableau 9. 5: Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Matam selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Taureaux	Nb	421	814	93,3	1020	617	-39,5	252	148	-41,3	1693	1579	-6,7
	Poids (T.)	72,545	117,728	62,3	178,5	102,25	-42,7	23,94	10,308	-56,9	274,985	230,286	-16,3
Bœufs	Nb	119	10	-91,6	234	101	-56,8	207	144	-30,4	560	255	-54,5
	Poids (T.)	17,45	2,88	-83,5	63,36	168,76	166,4	17,595	10,593	-39,8	98,405	182,233	85,2
Vaches	Nb	479	583	21,7	1680	2167	29,0	235	195	-17,0	2394	2945	23,0
	Poids (T.)	42,276	45,475	7,6	153,6	256,141	66,8	18,8	14,618	-22,2	214,676	316,234	47,3
Veaux / vêles	Nb	153	142	-7,2	308	188	-39,0	133	91	-31,6	594	421	-29,1
	Poids (T.)	10,101	10,128	0,3	24,64	135,1	448,3	9,31	6,056	-35,0	44,051	151,284	243,4
Total bovins	Nb												
	Poids (T.)	142,372	176,211	23,8	420,1	662,251	57,6	69,645	41,575	-40,3	632,117	880,037	39,2
Ovins	Nb	4630	2892	-37,5	7569	4974	-34,3	396	597	50,8	12595	8463	-32,8
	Poids (T.)	67,615	44,956	-33,5	113,535	790,35	596,1	13,86	30,155	117,6	195,01	865,461	343,8
Caprins	Nb	4668	3405	-27,1	12449	14336	15,2	540	809	49,8	17657	18550	5,1
	Poids (T.)	61,305	43,956	-28,3	175,62	177,508	1,1	13,5	19,586	45,1	250,425	241,05	-3,7
Total													
	Poids (T.)	271,292	265,123	-2,3	709,255	1630,109	129,8	97,005	91,316	-5,9	1077,552	1986,548	84,4

Source : Rapports SREL, 2015

IX.3.2. La production contrôlée de miel

Le manque de données 2015 conduit au maintien de celles de 2014 pour cette partie. Seul le département de Ranérou qui a enregistré une production de miel ces deux dernières années.

Tableau 9. 6: Evolution de la production de miel par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013			2014			Variation Quantités [(2014)-(2013)]x100 / (2013)
	Quantité (litres)	PU (FCFA)	Coûts (FCFA)	Quantité (litres)	PU (FCFA)	Coûts (FCFA)	
Kanel	0	0	0	0	0	0	
Matam	0	0	0	0	0	0	
Ranérou Ferlo	35	1400	49000	80	1400	112000	128,6
Région	35	1400	49000	80	1400	112000	128,6

Source : Rapports SREL, 2014

La production de miel est permise à Ranérou grâce à ses forêts classées (sept (7) massifs classés dont 05 réserves sylvo pastorales et 02 réserves de faune qui occupent

une superficie de 1 550 100 ha, soit 92,39 % du territoire départemental. Le département de Ranérou-Ferlo concentre toutes les réserves recensées dans la région. Ces réserves se caractérisent par une riche biodiversité d'espèces végétales et fauniques.

Les réserves du Ferlo figurent également parmi les 12 sites du monde qui abritent la gazelle Dama-Mhorr.)

IX.3.3. La production contrôlée des cuirs et peaux

Le contrôle des productions de cuirs et peaux s'est uniquement fait dans les départements de Matam et de Kanel et les pesées n'ont pas été effectuées.

Le nombre de cuirs est passé de 35956 unités en 2014 à 29027 unités en 2015, soit une diminution de 19,3% ; cette même variation est aussi observée avec les peaux ovines et caprines où des diminutions importantes sont notées. Il faut noter que la plus grande partie de la production se trouve dans le département de Matam avec une production de 19606 unités et pour le département de Kanel, il s'agit de 9421 unités.

Tableau 9. 7: Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Cuirs	Nb.	1172	1872	59,7	4210	3093	-26,5	-	-		5382	3275	-39,1
	Qté (T.)												
Peaux ovines	Nb.	4630	3562	-23,1	6259	4385	-29,9	-	-		10889	7947	-27,0
	Qté (T.)												
Peaux caprines	Nb.	4668	3987	-14,6	15017	12128	-19,2	-	-		19685	16115	-18,1
	Qté (T.)												
Total	Nb.	10470	9421	-10,0	25486	19606	-23,1	-	-		35956	29027	-19,3
	Qté (T.)												

Source : Rapports SREL, 2015

IX.4. Les mouvements du bétail.

Les échanges avec le voisinage sont d'une importance capitale dans le suivi de l'évolution du cheptel. Il faut noter que les importations à partir de la région sont pratiquement faibles mais les exportations vers les régions de l'intérieur sont significatives.

Les mouvements concernent pratiquement les bovins, les ovins et les caprins. En 2015, il a été enregistré une sortie de 24427 tètes contre 67220 en 2014. Concernant l'entrée, un nombre de 15170 têtes a été enregistré en 2014. Ces têtes sont pratiquement les bovins 11380 sorties, les ovins 12725 sorties et les caprins 155 sorties. C'est au niveau du département de Matam où le mouvement de bétail est plus intense. En effet, il faut noter une sortie de 40890 en 2014 sur les 67220.

Tableau 9. 8: Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces		Kanel		Matam		Ranérou Ferlo	Région	
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Campagne 2014/2015	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016
Bovins	Entrées			6567			6567	
	Sorties	1192		13420	11380	1020	15632	11380
Ovins	Entrées			8214			8214	
	Sorties	38609		4698	12725	1876	45183	12725
Caprins	Entrées			32		357	389	
	Sorties	1037		234	155		1271	155
Equins	Entrées							
	Sorties	52		41	10		93	10
Asins	Entrées							
	Sorties			41			41	
Caméliens	Entrées							
	Sorties					5000	5000	
Total	Entrées			14813		357	15170	
	Sorties	40890		18434	24270	7896	67220	24270

Source : Rapports SREL, 2015

IX.5. La situation zoo sanitaire

IX.5.1. Les foyers déclarés

A l'instar de la production contrôlée du miel, les données de 2015 pour cette partie n'ont pas été renseignées. La pathologie dominante demeure les pasteurelloses qui semblent endémiques au niveau régional pour ne pas dire national.

Par rapport à la pasteurellose des petits ruminants, des recherches sont entreprises par l'ISRA dans le sens de produire un vaccin bivalent ainsi que nous l'avions suggéré l'année dernière. Néanmoins les données sur les affections, la morbidité et la mortalité selon les départements sont renseignées dans le tableau suivant. Il faut signaler que seuls Kanel et Ranérou ont tenu quelques statistiques.

Tableau 9. 9: Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015						Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Affection 1 : Pasteurellose bovine	Nb. Foyers	3							2		3	2	
	Eff. Touchés	1568							545		1568	545	
	Morbidité	408							23		408	23	
	Mortalité	40							0		40	0	
Affection 2 ; Pasteurellose des petits ruminants	Nb. Foyers	2									2		
	Eff. Touchés	2043									2043		
	Morbidité	127									127		
	Mortalité	30									30		
Affection 3 : PPCB	Nb. foyers	1	3								1	3	
	Eff. touchés	867	1924								867	1924	
	Morbidité	121	87								121	87	
	Mortalité	89	34								89	34	
Affection 4 : Clavelée	Nb. foyers	1	2								1	2	
	Eff. touchés	1780	5312								1780	5312	
	Morbidité	87	65								87	65	
	Mortalité	1	7								1	7	
Total	Nb. foyers	7	5						2		7	7	
	Eff. touchés	6258	7236						545		6258	7781	
	Morbidité	743	152						23		743	175	
	Mortalité	160	41						0		160	41	

Source : Rapports SREL, 2015

IX.5.2. Les résultats des campagnes de vaccination

La vaccination contre les différentes maladies animales s'est effectuée tout le long de l'année ainsi que la montre le tableau ci-après. Mais la campagne de vaccination du bétail a été, comme à l'accoutumée, l'occasion idéale pour les éleveurs de procéder à la vaccination de leurs animaux contre la plupart des maladies animales.

En 2014, 180 828 ruminants ont été vaccinés et 66 037 ruminants ont été déparasités. Ces nombres auraient augmenté si le SDEL de Matam avait fourni des statistiques.

Tableau 9. 10: Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2013	2014		2013	2014	
Département de Kanel	79 931	80 226		9065	12374	
Département de Matam	-	-		-	-	
Département de Ranérou Ferlo	-	100602		-	53663	
TOTAL	79 931	180 828		9 065	66 037	

Source : Rapports SREL, 2015

Comme d'habitude, parmi les maladies à vaccination non obligatoire, la pasteurellose bovine demeure le premier souci des éleveurs compte tenu de sa prévalence au niveau régional ; chez les petits ruminants, la pasteurellose a également fait l'objet d'une

vaccination massive tout comme les entérotoxémies qui surviennent en début d'hivernage.

Les vaccins contre les antigènes : clavelée, botulisme et Entérotoxémie sont les plus utilisés. Cependant ces deux derniers ont connu des baisses en 2014 par rapport à 2013.

Tableau 9. 11: Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Kanel			Matam						Région		
	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %	Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %				Campagne 2013/2014	Campagne 2014/2015	Variation %
Pasteurelloses de petits ruminants	10 422	6345	-39,11	3767	306	-91,88				14 189	6651	-53,13
MNC	1 528	1669	9,23							1 528	1669	9,02
Fièvre aphteuse												
Clavelée	5 696	15589	174,99	7755	965	-87,56				13451	16554	23,07
Peste des petits ruminants (PPR)	16 778	21793	29,89	13653	4260	-68,80				30431	26053	-32,6
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	29 111	27428	-5,78	8557	2333	-72,74				37668	29761	-20,99
Peste équine	244	282	15,57	105	81	-22,86				349	363	4,01
I2 (volailles)	0	0		600	100	-83,33				600	100	-83,33
Peste aviaire	0	0										
Charbon Symptomatique	2 748	2024	-26,34	759	186	-75,49				3507	2210	-36,98
Botulisme	21 848	11441	-47,63	6437	1410	-78,10				27885	12851	-53,91
Entérotoxémie	17 630	17450	-1,02	683	286	-58,13				18313	17736	-3,1

Source : Rapports SREL, 2015

IX.5.3. Les résultats de la campagne d'insémination bovine

Le Sénégal à l'image de la plupart des pays sahéliens est un pays à vocation agropastorale et l'élevage occupe une place de choix dans l'économie nationale.

Le cheptel du Sénégal est important et varié, l'essentiel sur le plan économique étant constitué par le cheptel bovin. Ce dernier est caractérisé par une faible productivité, justifiée par des contraintes d'ordre génétique, climatique et alimentaire.

En effet, les races bovines locales ont des faibles potentialités génétiques, et leur production laitière reste insuffisante pour les besoins de la population.

Cette situation contraint le Sénégal à importer des grandes quantités de lait et produits laitiers afin de couvrir les besoins de la population.

C'est pour pallier ces problèmes que l'Etat du Sénégal s'est engagé dans un vaste projet d'amélioration génétique des races bovines autochtones, afin d'augmenter leur production laitière, à travers des vastes campagnes d'insémination artificielle. Le projet d'appui à l'élevage (PAPEL), coordonne depuis lors, toutes les activités liées à ces campagnes.

Dans la région de Matam, cette campagne a été menée en 2015 et les résultats sont portés dans le tableau suivant :

Tableau 9. 12: Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative

Désignation		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %	Campagne 2014/2015	Campagne 2015/2016	Variation %
Nombre de CIA		-	4		-	7		-	3		-	14	
Nombre d'Eleveurs		-	17		-	44		-	16		-	77	
Nombre de vaches	Recensées	-	67		-	66		-	82		-	215	
	sélectionnées	-	67		-	56		-	59		-	182	
	synchronisées	-	60		-	78		-	68		-	206	
	Inséminées	-	56		-	78		-	57		-	191	
	Contrôlées	-	-		-	-		-	-		-	-	
	Gestantes	-	-		-	-		-	-		-	-	
Taux de gestation													

Source : Rapports SREL, 2015

IX.6. Diagnostic du secteur

IX.6.1. Atouts et potentialités

La région de Matam regorge beaucoup d'atouts et de potentialités dans le domaine de l'élevage.

IX.6.2. Contraintes

Les contraintes sont, entre autres :

- le manque fréquent de pâturages ;
- l'insuffisance et la faible capacité des forages ;
- la non modernisation du secteur dans la région.

IX.6.3. Perspectives

- Modernisation de l'élevage à travers la promotion des cultures fourragères ;
- Intensification des productions animales (viande et lait) par l'introduction de bovins de race Guzéra du Brésil.

Chapitre X : PECHE

Introduction

Le secteur de la pêche joue un rôle important dans le développement socio-économique de la région de Matam. Il contribue de façon significative à la satisfaction des besoins en protéines animales de la population, à la création d'emplois permanents et temporaires.

La Pêche se pratique dans deux zones éco -géographiques de la région de Matam : le Daandé Mayo (zone riveraine du fleuve) et le Diéri (zone intermédiaire).

Le réseau hydrographique de la région vaste et diversifié, comprend le fleuve Sénégal sur 200 kilomètres de côte, les affluents Dioulol, Diamel, les marigots Pattowel et Gattawel et de plus de cent mares au régime permanent ou temporaire.

La pêche est conditionnée en grande partie d'une part par la pluviométrie notamment avec les périodes de crue et de décrue et d'autre part par l'organisation sociale interne de la pêche dans les localités riveraines des cours d'eau.

Jadis la production de la région satisfaisait les besoins de la population en produits halieutiques mais actuellement, force est de constater une baisse en raison de divers facteurs tels que :

- Le déficit pluviométrique ;
- La faiblesse et l'irrégularité des crues ;
- Les mauvaises méthodes et pratiques de pêches (utilisation d'engins de pêche prohibés, de filets de petites mailles non réglementaires, de substances enivrantes, la battue …) ;
- La modification des régimes des cours d'eau due aux constructions de barrages et aménagements hydro-agricoles ;
- L'absence de textes juridiques harmonisés règlementant la gestion des ressources halieutiques dans le fleuve Sénégal au statut international.

Actuellement, les pêcheurs de la région sont plongés dans une situation difficile qui menace leur survie.

X.1. Les services techniques, les autres intervenants et les infrastructures

X.1.1. Les services techniques

L'effectif des services de pêche de Matam s'est résumé en 2015 à 03 agents contre 16 en 2014 du fait de la fin du programme de volontariat. Ils sont tous des fonctionnaires.

Tableau 10. 1: Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	SRPS[7]			Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Ingénieur des pêches	Masc.	1	0		1	0		0	0		0	0		2	0	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	1	0		1	0		0	0		0	0		2	0	
Docteur vétérinaire	Masc.	0	1		-	-		-	-		-	-		0	1	
	Fem.	0	0		-	-		-	-		-	-		-	-	
	Tot.	0	1		-	-		-	-		-	-		-	-	
Technicien supérieur des pêches	Masc.	0	0		2	0		1	0		0	0		3	0	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	0	0		2	0		1	0		0	0		3	0	
Agent technique des pêches	Masc.	0	0		0	0		3	1		0	0		4	1	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	0	0		0	0		3	1		0	0		4	0	
Autres	Masc.	4	1		2	0		2	0		0	0		7	1	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	4	0		2	0		2	0		0	0		7		
Ensemble	Masc.	5	2		5	0		1	1		0	0			3	
	Fem.	0	0		0	0		0	0		0	0		0	0	
	Tot.	5	2		5	0		5	1		0	0		16	3	

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

Il est noté une baisse drastique du personnel des services de pêche de la région. Effectifs en 2015 : Service Régional Pêche : 02, Service Départemental Pêche Kanel : 00, Service Départemental Pêche Matam : 01. Le Programme des Volontaires de la Pêche est arrivé à son terme le 30 avril 2015.

X.1.2. Les autres intervenants

La région de Matam comprend cinq secteurs de pêche gérés par les conseils de pêche concernés. Au niveau départemental, les conseils de pêche sont réunis en fédérations.

Ces conseils ont pour missions d'assister l'administration des pêches dans la gestion et l'exploitation des ressources halieutiques, l'encadrement réglementaire, le règlement des conflits entre acteurs et la formation. Pour une meilleure harmonisation des interventions, des fédérations sont créées par les acteurs aussi bien au niveau départemental qu'au niveau régional.

[7] SRPS= Service Régional des Pêches et de la Surveillance

Tableau 10. 2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
C P Diamel	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Diamel
CP Diorbivol	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Diorbivol
CP Matam	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Matam
CP Dolol	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Dolol
CP Waoundé	Conseil de Pêche	Pêche	Secteur de pêche de Waoundé
FDPM	Fédération Départemental Pêcheurs	Pêche	Dep Matam
FDPK	Fédération Départemental Pêcheurs	Pêche	Dep Kanel
FEDEMA	Fédération Départementale de Femmes de Matam	Mareyage	Dep Matam
FEDEKA	Fédération Départementale de Femmes de Matam	Mareyage	Dep Kanel
FERAM	Fédération Régional des Aquaculteurs de Matam	Pisciculture	Région Matam
FERAP	Fédération Régional des Acteurs de la Pêche	Pêche, mareyage, transformation, aquaculteurs	Région de Matam
PGIRE	Programme de développement	Pêche, mareyage, transformation, pisciculture	Départ Matam et Kanel

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

X.1.3. Les infrastructures

Les infrastructures restent le parent pauvre de la pêche dans la région de Matam. Les points de débarquement ne sont pas aménagés et sont très dispersés. Il s'en suit un débarquement tout au long de la berge dans les centres de pêche selon la proximité du pêcheur, de son lieu de résidence ou bien là où il espère d'éventuels clients. Ce qui rend très difficile la collecte de données statistiques de la pêche notamment sur les sorties et les captures. Le complexe frigorifique de Matam et les unités de Transformation de Sadel et Wodobéré ne fonctionnent pas. Les trois débarcadères sont en état de dégradation avancée.

Tableau 10. 3: Répartition et évolution du nombre d'infrastructures de pêche par circonscription administrative

Infrastructures	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Débarcadères	1	1	0	2	2	0	0	0	0	3	3	0
Complexes frigorifiques	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0
Fabriques de glace	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marchés modernes aux poissons	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aires de transformation de produits halieutiques	1	1	0	1	1	0	0	0	0	2	2	0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

X.2. La pêche artisanale

X.2.1. Les sites et l'armement de pêche

La région dispose 99 sites d'habitation de pêcheurs dont 41 dans le département Kanel et 58 dans le département de Matam. Sur les 2709 pêcheurs et 1130 pirogues, le département de Matam renferme les 70 % de pêcheurs et 65 % des pirogues de la région. Le reste provient du département de Kanel. Cependant une grande partie de ces acteurs ne disposent pas de pirogues. Le nombre de village de pêcheurs et le nombre de ménage de pêcheurs restent constants. Le nombre de pirogue augmente de 32 unités en 2015

Tableau 10. 4: Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de ménage de pêcheurs			Nombre de pirogues		
		PC[8]	PM[9]	Total	PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kanel	2014	41		41	789		789	397		397
	2015	41		41	789		789	417		397
Département de Matam	2014	58		58	1920		1920	733		733
	2015	58		58				745		745
Département de Ranérou Ferlo	2014	0		0	0		0	0		0
	2015	0		0	0		0	0		0
TOTAL	2014	99		99	2709		2709	1130		1130
	2015	99		99	2709		2709	1162		1162
	Variation %	0		0	0		0	0		0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

[8] PC = Pêche Continentale
[9] PM = Pêche Maritime

La répartition des engins selon les secteurs montre aussi un net déséquilibre. Le secteur de Diamel concentre plus d'engins de pêche 39.5 %, suivi de Matam, Dolol et Waoundé avec respectivement 23.2%, 17.3% et 15.8%. Diorvbivol par contre présente moins d'engin de pêche (4.2 %). Sur les 1162 pirogues, seules 3,8 % sont motorisées.

Tableau 10. 5: Evolution de l'armement de la pêche artisanale selon le type, par circonscription administrative

Armement		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Embarcation locale	Pirogues à moteur	12	15		22	30		-	-		34	45	
	Pirogues à voile	385	394		711	723		0	0		1096	1117	
	Total embarcations	397	409		733	753		0	0		1130	1162	
Engin de pêche	Palangre	879	879	0	2176	2176	-	-	-	-	3055	3055	0
	Senne de plage	48	48	0	37	37	-	-	-	-	85	85	0
	Senne tournante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Filet maillant dérivant												
	Filet maillant encerclant												
	Filet dormant	995	995	0	2728	2728	0	-	-	-	3723	3723	0
	Filet filtrant à crevette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Epervier	161	161	0	438	438	0	-	-	-	599	599	0
	Autres			0	154	154	0	-	-	-	154	154	0
	Total engins de pêche	2083	2083	0	5533	5533	0	-	-	-	7616	6186	0

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

X.2.2. La production

Le volume de la production en 2015 est estimé à 2086 T contre 2011 T en 2014 soit une variation relative de 3,2%. Cette production équivaut à une valeur monétaire de 12,6 milliards en 2015 contre 11,2milliards en 2014 soit une hausse de 12,7%. Il faut noter que la plus grande production se trouve dans le département de Matamavec une valeur de 1209,2T contre 876,7T pour le département de Kanel. Il en est de même pour les valeurs monétaires.

Tableau 10. 6: Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Quantités de poisson (T)			Valeurs (F CFA)		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kanel	2014	778,6		778,6	9654046130		9654046130
	2015	876,7		876,7	10922213880		10922213880
	Variation %	12,6		12,6	13,1		13,1
Département de Matam	2014	1243,1		1243,1	1545483400		1545483400
	2015	1209,2		1209,2	1701432250		1701432250
	Variation %	-2,7		-2,7	10,1		10,1
Département de Ranérou Ferlo	2014	-		-	-		-
	2015	-		-	-		-
	Variation %	-		-	-		-
TOTAL	2014	2021,7		2021,7	11199529530		11199529530
	2015	2085,9		2085,9	12623646130		12623646130
	Variation %	3,2		3,2	12,7		12,7

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

Dans la région de Matam, les espèces produites localement sont essentiellement constituées de poissons et proviennent des deux départements Matam 61% et Kanel 39%

Au niveau de Ranérou, c'est l'activité de mareyage qui est développée. Les populations s'approvisionnent à partir des produits provenant des autres régions notamment Saint-Louis, Joal, Mbour, etc. Cependant, des tests d'empoissonnement de certains plans d'eau, ont eu lieux cette année en 2015 avec des résultats satisfaisants.

Tableau 10. 7: Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Poissons	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Département de Kanel	2014	778,6	965404613
	2015	876,7	1092221388
	Variation %	12,6	13,1
Département de Matam	2014	1243,15	1545483400
	2015	1209,22	1701432250
	Variation %	-2,7	10,1
Département de Ranérou Ferlo	2014	-	-
	2015	-	-
	Variation %	-	-
TOTAL	2014	2021,75	2510888013
	2015	2085,92	2793653638
	Variation %	3,2	11,3

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

X.2.3. La ventilation de la production

La presque totalité de la production halieutique est consommée dans la région de Matam et elle est constituée de poissons. La transformation quant à elle est très timide et elle est due à l'état de la ressource.

Pour satisfaire ses besoins, la région est obligée d'importer du produit halieutique des régions maritimes.

Tableau 10. 8: Ventilation de la production artisanale selon la destination et l'année, par circonscription administrative

Destinations	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Consommation locale	778,60	876,720		1243,15	1209,220					2021,75	2085,940	
Mareyage	-			-			-	-	-	-		
Transformation industrielle	-			-			-	-	-	-		
Transformation artisanale	-			-			-	-	-	-		
Autres	-			-			-	-	-	-		
Total	778,60	876,720		1243,15	1209,220					2021,75	2085,940	

Source : Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam, 2015

X.2.4. La transformation des produits de la pêche artisanale

La transformation est une activité très timide dans la région de Matam vu la faiblesse de la production par rapport à la demande. Cependant, elle est limitée dans le temps. En période de forte production, et surtout dans les zones enclavées, avec les contraintes de conservation, les épouses des pêcheurs assurent la transformation de la production. A cet effet, les types de produits observés sont les poissons séchés et l'huile extrait du poisson qui d'après les pêcheurs présentent beaucoup de vertus.

X.3. L'Aquaculture

Un projet agro piscicole d'un coût de 5 000 000 F cfa est monté dans un contexte marqué par l'intervention du Programme de Réduction de la Pauvreté dans la région de Matam, à travers le Fond Développement Local (FDL). Par le biais de ce fonds, le Programme soutient les efforts des populations en termes d'accroissement des revenus

et de création d'emplois à travers le financement de Micro-projets (MP) à la demande. Ce projet initié par le Service Régional des Pêches et de la Surveillance de Matam et le Service Régional d'Appui au Développement Local de Matam a bénéficié l'appui de l'Agence Nationale de l'Aquaculture (ANA). Il a été réalisé dans le cadre de ce projet : la réhabilitation des 5 étangs et du canal d'amené d'eau, la réparation de la motopompe, l'acquisition de matériel, l'empoissonnement des étangs (7000 individus), l'appui en aliment poisson et le suivi des activités de grossissement.

Graphique 10. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de production de poissons selon le type

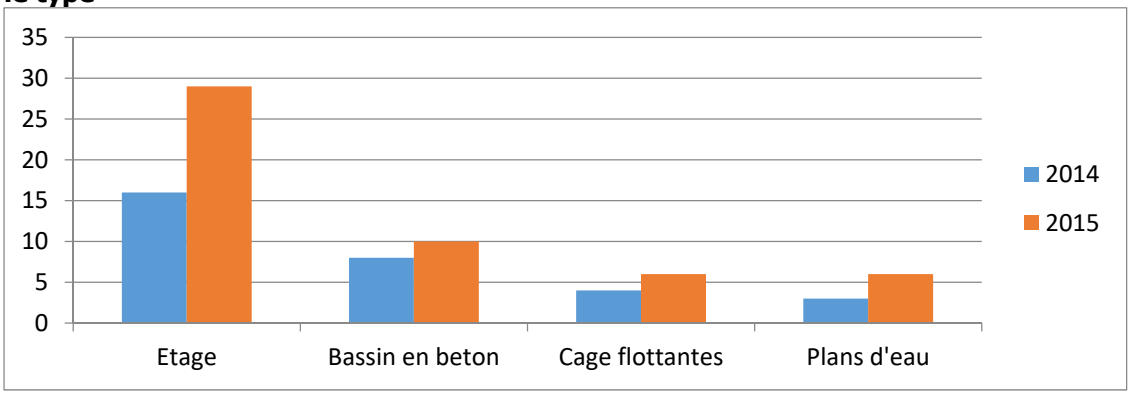

Source : Bureau de l'ANA, 2015

Le graphique montre l'évolution du nombre des infrastructures piscicoles entre l'année 2013 et 2014. En comparant les deux années, nous constatons que pour celle de 2014, le nombre des infrastructures a augmenté considérablement que ce soit, pour les cages, les étangs, ou les bassins en bétons. Pour les étangs, l'ANA avait trouvé dès son arrivée en fin 2012, l'existence de 03 fermes piscicoles à savoir celles du village de Ndouloumadji composé de 05 étangs, celle de la commune de Kobilo de 03 étangs et la ferme de Waoundé comprenant 06 étangs. Tous ces étangs n'étaient pas fonctionnels, certains, par faute de compactage suffisant ont connu des problèmes d'érosion, d'autres n'étaient pas vidangeables, le canal d'amené d'eau et les digues n'était pas adéquats. Ainsi, l'ANA a pu faire réhabiliter ces étangs afin de les rendre fonctionnels.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/SEN/3307 financé par la FAO, l'ANA a mis en place un centre de pré grossissement dans la commune de Matam plus précisément à Bélly Diallo, ce centre est composé de 02 étangs de 450 m2. Pour les bassins en béton, grâce à M. SALL, Capitaine des Eaux et Forêts à Ranérou nous avons pu empoissonner 08 bassins en bétons financé par le Programme de Gestion Intégrée des Ecosystème (PGIES).

X.4. Diagnostic du secteur

X.4.1. Atouts et potentialités

X.4.1.1. En matière de pêche artisanale

- Réseau hydrographique de la région vaste et diversifié, comprend le fleuve Sénégal sur 200 kilomètres de côte, les affluents Dioulol, Diamel, les marigots Pattowel et Gattawel et de plus de cent mares au régime permanent ou temporaire ;
- Existe de sites favorables à la pisciculture en enclos, en cage et en étang ;
- Existence des Services de pêche et de l'Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Diversité de la ressource ;
- Existence d'une longue tradition de pêche ;
- Forte demande en produits halieutiques (Marché très important) ;
- Acteurs de la Pêche très dynamiques et bien organisés

X.4.1.2. En matière d'aquaculture

La région de Matam regorge d'importantes potentialités aquacoles dont l'exploitation optimale pourra contribuer de manière significative au développement de la localité. Devant ses potentialités, il sera salutaire que l'effort d'investissement de l'Etat dans la région de Matam soit réorienté et rééquilibré en faveur de l'aquaculture qui contribuera, d'une part, à compenser la baisse de la production des pêches de capture qui, à terme, constitue une menace pour la sécurité alimentaire de la région, et d'autre part, à promouvoir de nouvelles opportunités de création d'emplois bien rémunérateurs et de richesses.

Les potentialités de Matam portent notamment sur :

1. des conditions climatiques et météorologiques favorables ;
2. son réseau hydrographique très dense (fleuves, barrages hydro-agricoles, mares etc.) ;
3. l'existence de terres disponibles pour l'implantation de fermes aquacoles ;
4. l'existence au plan local de sous produits agricoles et d'intrants essentiels (farine de poisson, mélasse, son de riz, tourteau d'arachide etc.) pour formuler un aliment performant ;
5. un niveau élevé de consommation des produits halieutiques ;
6. des services d'encadrement au niveau local ayant une expertise avérée dans le domaine de l'aquaculture ;

X.4.2. Contraintes

X.4.2.1. En matière de pêche artisanale

- Dégradation des écosystèmes des cours d'eau (ensablement, envasement, tarissement précoce, érosion, plantes envahissantes…) ;
- Insuffisance du personnel ;
- Effets des changements climatiques (les plaines et les zones de frayères ne sont plus inondées, dégradation des zones de reproduction, des habitats critiques, des nourriceries et des zones à fortes productivités biologiques) ;
- Absence d'infrastructures de débarquement, de conditionnement et de Conservation des produits de pêche ;
- Absence de crédits et difficultés d'accès aux financements pour la pêche continentale et l'aquaculture ;
- Mauvaises méthodes et pratiques de pêche entraînant une surexploitation et une dégradation des stocks à valeur commerciale ;
- Absence d'équipements pour les mareyeurs et les transformatrices de la région (Camions frigorifiques, glissières, claies de séchage, petits matériels de transformations…) ;
- Absence de textes juridiques harmonisés réglementant la gestion durable des ressources halieutiques au niveau du fleuve Sénégal entre les pays de l'OMVS ;
- Pauvreté relativement élevée des pêcheurs de la région de Matam ;
- Niveau de formation des acteurs de la Pêche est très faible.

X.4.2.2. En matière d'aquaculture

- l'insuffisance des infrastructures de base (écloseries, centres de pré grossissement, fermes de grossissement, fabriques d'aliment) qui s'explique par la faiblesse des capacités financières de l'ANA, en particulier de sa dotation budgétaire, pour réaliser les aménagements adéquats et exécuter les mesures d'accompagnement définies dans le plan stratégique opérationnel (PSO) ;
- l'inexistence de mécanismes de financement adaptés de l'aquaculture, en mesure de soutenir les opérateurs privés actuellement motivés pour embrasser l'activité ;
- le problème de la disponibilité d'un aliment de qualité pour poisson liée à l'absence d'une unité de fabrique d'aliment.

X.4.3. Perspectives

X.4.3.1. En matière de pêche artisanale

- la reprise des travaux du complexe frigorifique de Matam ;
- La mise en œuvre du PGIRE II /OMVS ;
- le renouvellement des organisations professionnelles de pêche de la région ;
- la construction de deux nouveaux complexes frigorifique à Thilogne et Kanel ;
- La valorisation des certains d'eau ;
- La réhabilitation des unités de transformation de Sadel et Wodobéré »
- La promotion du mareyage locale

X.4.3.2. En matière d'aquaculture

L'Agence Nationale de l'Aquaculture a l'ambition de réaliser en 2015 :

- la construction et l'équipement d'une écloserie moderne qui, permettra de rendre autonome la région de Matam et toute la moyenne vallée du fleuve Sénégal, en alevins de qualité, ce qui évitera de courir les risques de transport de poissons de Richard-Toll à Matam ou Bakel ;
- la mise en place d'une machine à fabrique d'aliment pour permettre une disponibilité de l'aliment en quantité et en qualité pour les promoteurs de la région de Matam et environs ;
- augmenter le nombre de promoteurs formés en pisciculture;
- augmenter la production aquacole de la région et le nombre de fermes piscicoles ;
- valoriser le maximum de plan d'eau.

Chapitre XI : RESSOURCES NATURELLES.

Introduction

La région de Matam n'échappe pas à la règle quant à la dégradation des ressources naturelles du fait des feux de brousse, de la dégradation des sols (hydrique, éolienne et sapements des berges), des défrichements et les abattages clandestins. A cela s'ajoute la sécheresse des années passées.

Les actions de restauration des sols (reboisement, ouverture et réhabilitation de pare-feu, etc.) ont cependant essayé d'atténuer ces effets néfastes sur l'environnement.

Ce chapitre présente la situation de 2015 du secteur des ressources naturelles, fort important de l'économie régionale. Il s'agit d'un secteur pourvoyeur de recettes aussi bien pour l'économie régionale que nationale.

Dans ce présent chapitre des ressources naturelles, nous ferons le point sur :

- la situation technique du personnel du service et les partenaires intervenants dans ce secteur ;
- le domaine forestier de la région ;
- la lutte contre les feux de brousse ;
- le reboisement et la conservation des sols ;
- l'exploitation forestière ;
- la gestion de la faune et de la chasse ;
- et le diagnostic du secteur forestier.

XI.1. Les services techniques et les autres intervenants

XI.1.1. Les services techniques

Le personnel de l'IREF n'a pas beaucoup évolué entre les années 2014 et 2015. Cependant, il y a eu beaucoup de mouvements internes et externes de personnel. Le personnel féminin se résume à la seule secrétaire du secteur de Matam car l'Inspection et les secteurs de Kanel et de Ranérou n'ont pas de secrétaire. L'effectif est également insuffisant dans la mesure où il y a des postes vacants (brigade de Ouro Sidy, et les brigades centrales) et que les chefs de secteurs de Matam et de Ranérou n'ont pas d'adjoints. L'étendue de la région surtout la zone du Ferlo recommande le renforcement du personnel d'exécution et de surveillance (ATEF et Gardes).

Tableau 11. 1: Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	Sexe	IREF[10]			Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Ingénieur des Eaux et Forêts	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
ITEF[11]	Masc.	1	2	100	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	5	25
	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	2	100	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	5	25
ITPN[12]	Masc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Agent technique des Eaux et Forêts	Masc.	1	3	200	3	3	0	2	2	0	4	5	25	10	13	30
	Fém.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	1	3	200	3	3	0	2	2	0	4	5	25	10	13	30
Garde des Eaux et Forêts	Masc.	0	0	0	1	2	100	0	0	0	3	2	-33,3	4	4	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	0	1	2	100	0	0	0	3	2	-33,3	4	4	0
Autres	Masc.	4	5	25	1	1	0	3	3	0	2	4	100	10	12	20
	Fem.	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0
	Total	4	5	25	1	1	0	4	4	0	2	4	100	11	13	18,18
Ensemble	Masc.	8	12	50	6	7	16,6	6	6	0	10	12	20	30	37	23,3
	Fem.	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0
	Total	8	12	50	6	7	16,6	7	7	0	10	12	20	31	38	22,58

Source : Rapports IREF, 2015

XI.1.2. Les autres intervenants

Le service des Eaux et Forêts travaille avec beaucoup de partenaires. Lesquels interviennent dans les domaines du reboisement, de la lutte contre les feux de brousse, la défense et restauration des Sols et conservation des eaux dans les sols (DRS/CES). La collaboration avec ces partenaires se fait sous forme de mutualisation des moyens ou d'appui conseil des populations bénéficiaires et des cibles. L'intervention des collectivités locales est encore timide malgré que la gestion des ressources naturelles et de l'environnement soit une compétence transférée.

[10] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[11] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[12] ITPN = Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux

Tableau 11. 2: Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Développement de l'Afrique de l'Ouest (DAO)	ONG	Reboisement DRS/CS	Département de Kanel
Le Partenariat Lille-Saint-Louis (PSLR)	ONG	Reboisement scolaire	Départements de Kanel et de Matam
PROGEDE 2	Projet	GRN Maraîchage Elevage Éducation environnementale	Commune Oudalaye
ANGMV	Agence	GRN Maraîchage	Commune Lougré Thiolly
ANEV	Agence	GRN Energie solaire Hydraulique Agriculture Elevage Education	Départements de Matam, de Ranérou et de Kanel
PASA/Loumakaf	Projet	GRN Elevage	Communes Lougré Thiolly, Oudalaye, Vélingara Ferlo
PADAER	Projet	GRN Elevage Agriculture	Commune Oudalaye, Lougré Thiolly, Vélingara, Ouro Sidy
AVSF	ONG	GRN Elevage	Vélingara, Oudalaye
SOMIVA	Société	Exploitation minière Reboisement	Communes de Ndendory et Ounaré
PRODAM	Projet	Horticulture Reboisement	Dans les SIPA des départements de Kanel et Matam
Bamtaré ngaynako Ferlo	Association des éleveurs	Mobilisation, information et sensibilisation sur la lutte contre les feux de brousse	Toute la région

Source : Rapports IREF, 2015

XI.2. XI.2 Gestion du domaine forestier

XI.2.1. Présentation du domaine forestier régional

Le domaine classé régional est constitué de 5 forêts classées, de 7 réserves sylvo pastorales et de la réserve de biosphère du Ferlo. Il faut noter que la réserve de biosphère est subdivisée en trois aires : les aires centrales (quatre noyaux), la zone tampon et la zone de transition ou de coopération. La réserve de Biosphère a trois fonctions: la conservation, le développement sous toutes ses formes et l'appui logistique aux différentes structures et populations participant à sa gestion. Les 12 forêts de la région ont une superficie de 29616 Km2 avec un taux de classement de 47% soit une superficie de 1 408 250 ha.

Tableau 11. 3: Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Kanel	8786	01	170	0,02
Matam	5729	04	12 280	2 ,14
Ranérou Ferlo	15101	07	1 395 800	88,9
Région	29 616	12	1 408 250	47%

Source : Rapports IREF, 2015

XI.2.2. Lutte contre les feux de brousse

XI.2.3. Lutte préventive

La lutte contre les feux de brousse comporte deux types : la lutte préventive et la lutte active. La lutte préventive regroupe l'ensemble des actions entreprise pour éviter ou diminuer les effets des feux de brousse. La lutte préventive se résume à :

- L'information, l'éducation et la sensibilisation pour la lutte contre les feux de brousse ;
- La création et/ou la redynamisation de comité de lutte ;
- L'ouverture et l'entretien de pare feu ;
- L'équipement des comités de lutte en petit matériel de lutte.

Le tableau ci-dessous donne le niveau d'équipement des comités de lutte. Le taux est faible avec une variation entre 2014 et 2015 de -9,03%. Cette régression de l'équipement est surtout liée au manque de moyen du service, au manque d'appui de projets, ONG et des collectivités locales. En effet, en 2015, le nombre de comité est de 272 contre 299 en 2014. Sur les 272 comités, seuls 04 sont équipés et le reste n'est pas du tout équipé. Il faut noter que les 125 comités sont dans le département de Kanel et les 114 dans le département de Ranérou. Seul 33 sont dans le département de Matam.

Tableau 11. 4: Evolution de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Comités de lutte contre les feux de brousse			
		Equipés	Sous - équipés	Pas du tout équipés	Total
Kanel	2014	0	0	87	87
	2015	0	0	125	125
	Variation %	0	0	0,4	0,4
Matam	2014	0	0	33	33
	2015	0	0	33	33
	Variation %	0	0	0	0
Ranérou Ferlo	2014	38	31	110	179
	2015	4	0	110	114
	Variation %	-89,5	-100,0	0,0	-36,3
Région	2014	38	31	230	299
	2015	4	0	268	272
	Variation %	-89,5	-100,0	16,5	-9,0

Source : Rapports IREF, 2015

L'information et la sensibilisation des populations pour éviter les feux de brousse ou limiter les dégâts ont touché plus de personnes en 2015 qu'en 2014. Cependant, cette augmentation n'est pas notée dans le département de Matam malgré l'évolution du nombre de séances d'animation (39/27). En effet, sur les 93 séances d'animation, 3774 personnes ont été touchées. Le nombre de séances est de 43 dans le département de Ranérou pour 1222 personnes touchées, 39 dans le département de Matam pour 1462 personnes touchées et 11 séances à Kanel pour 1090 personnes touchées.

Tableau 11. 5: Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Kanel	2014	52	86,7	983	81,9
	2015	11	30,6	1090	-
	Variation %	-78,8		10,9	
Matam	2014	27	-	1520	-
	2015	39	-	1462	-
	Variation %	44,4		-3,8	
Ranérou Ferlo	2014	36	1,8	1 169	1,7
	2015	43	43,0	1222	48,9
	Variation %	19,4		4,5	
Région	2014	115	88,5	3672	
	2015	93	91,2	3774	101,4
	Variation %	-19,1		2,8	

Source : Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2014 -2015

A côté des actions de mobilisation et d'animations, les pare feux jouent un rôle important de limitation des feux de brousse. Pour 2015, les pare feux ouverts et entretenus sont respectivement de 86 km et 82 km sur un réseau total de 1673 km. Ces travaux ont été menés avec l'appui du projet PASA/Loumakaf, des ONG AVSF et ADOS mais aussi des populations locales. A cet effet, la Direction des Eaux et Forêts a mis à profit ses engins lourds. Ces chiffres montrent l'importance des actions d'entretiens à mener pour l'avenir afin de maintenir le réseau de pare feu fonctionnel. Les coûts d'ouverture et d'entretien mécanique sont souvent assez élevés vu l'état de la végétation dans les zones névralgiques. Raison pour laquelle les populations sont mises à contribution pour l'entretien manuel des pare feu.

XI.2.3.1. Lutte active

Les dégâts causés dans la région par les feux de brousse se sont limités cette année au tapis herbacé et à la végétation ligneuse. Aucun cas de feu de brousse constaté dans la région n'a entraîné cette année de pertes de bétails, de vivres, d'habitations ou en vies humaines. Cependant, des mesures de sécurité pour préserver les

habitations et le bétail devraient être prises le moment opportun, en septembre. Et pour renforcer ces mesures de sécurité, des séances de sensibilisation en direction des populations seront développées parallèlement par le Service en rapport avec les Autorités Administratives et les Collectivités Locales.

Pour cette année, seulement 86 Km de pare-feux ont été ouvert à Ranérou ; de même 20 km à Kanel et 82 Km à Ranérou de pare-feux sont réhabilités.

Tableau 11. 6: Situation et évolution des pare-feux et feux précoces réalisés par circonscription administrative

Destinations	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Réseau de pare-feux												
Pare-feux ouverts (km)	0		0	0	0	0	60	86	43,3	60	86	43,3
Pare-feux réhabilités (km)	18	20	11,1	0	0	0	83	82	-1,2	101	102	1,0
Pare-feux non réhabilités (km)	479	459	-4,2	105	105	-1	928	846	-8,8	1512	1410	-6,7
Total réseau pare-feux (km)	497	479	-3,6	105	105	-1	1071	1014	-5,3	1673	1598	-4,5

Source : Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2014-2015

Des feux précoces n'ont pas été signalés ces deux dernières années.

La lutte active intervient lorsqu'un feu se déclare et que le service met en branle la logistique et les moyens de lutte aux côtés des populations locales constitués en comités. Cette lutte a pour but d'éteindre le feu le plus rapidement possiblement tout en veillant à limiter les dégâts sur les personnes et les biens et les ressources forestières.

En 2015, le nombre de cas est plus élevé (21 sur 11) mais les superficies brulées ont beaucoup baissé avec 1358,5 ha contre 3941 ha (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 11. 7: Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Kanel	3	965	8	545,5	166,7	-43,5
Matam	2	46	3	31	50,0	-32,6
Ranérou Ferlo	6	2 930	10	782	66,7	-73,3
Région	11	3 941	21	1358,5	90,9	-65,5

Source : Rapport bilan de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2014-2015

En 2014, le département de Ranérou Ferlo arrivait en tête au niveau régional avec 06 sur 11 cas) pour 2930 ha de superficies brûlées. Tandis qu'en 2015, le nombre de cas (10) a sensiblement évolué mais la superficie brulée a considérablement baissé (782 ha) contre (2930 ha). Dans le département de Matam la situation est presque identique où il n'y a que 3 sur 2 cas pour 31 sur 46 ha de superficies brulées ; tandis que dans le département de Kanel le nombre de cas a évolué fortement (8 sur 3 cas) mais la superficie brûlée a diminué presque de moitié soit 545,5ha contre 965 ha en 2014. Cela montre que d'une année à une autre suivant le niveau de sensibilisation, l'état du tapis herbacé lié à la pluviométrie, et à d'autres facteurs, le nombre de cas enregistré peut varier d'un département à un autre. Néanmoins, le service forestier régional met en place une stratégie concerté de lutte préventive en collaboration avec les partenaires pour limiter le nombre de cas et les superficies brulées.

XI.2.4. . Reboisement et conservation des sols

XI.2.4.1. Production de plants

La production des plants destinés à être reboiser dans les différents sites identifiés de la région se fait au niveau de plusieurs types de pépinières. Ces pépinières sont :

- Pépinières centrales ou en régie : elles sont placées sous la tutelle directe des structures régionales ou départementales. Elles produisent l'essentiel de la production ;
- Pépinières villageoises : elles sont gérées par les Associations ou groupements villageois avec un encadrement du service forestier ;
- Pépinières communautaires : elles sont mises en place par les Communes Rurales qui en assurent la gestion ;
- Pépinières Individuelles : elles sont pour leur part à l'initiative des particuliers.
- Pépinières scolaires qui sont implantées dans les enceintes des établissements scolaires à des fins pédagogiques ;
- Pépinières privées/ONG : Ce sont pour la plupart des gens qui se lancent dans l'arboriculture, la sylviculture et la production des plants pour sa commercialisation. Pour certaines, elles sont réalisées avec l'appui d'ONG.

La production a connu une légère baisse en 2015 avec 408 587 plants obtenus au niveau de 12 pépinières contre 428 533 plants en 2014 issus de 34 pépinières. Cela représente une baisse de production de 4,65% sur une diminution de 64,7% au niveau du nombre de pépinières.

Il faut aussi noter que la quasi-totalité de la production est issue des pépinières en régie avec 96,72% suivi des pépinières privées et individuelles avec 3,18% et le reste (0,08%) étant assuré par les pépinières villageoises. Pour 2015, aucune production n'a été réalisée au niveau communautaire et des écoles. Les raisons sont essentiellement

liées au manque d'engagement des communes, au manque d'eau dans les écoles et d'appui de la part des ONG.

Il faut aussi signaler que l'ONG le partenariat en collaboration avec le service forestier mène des actions de reboisement au niveau des écoles. Ce reboisement concerne les trois départements de Matam, Kanel et Ranérou.

Tableau 11. 8: Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Régie	pépinières	2	2	0,0	1	1	0,0	2	3	50	5	6	20,0
	plants	14694	41931	185,4	123563	90800	-26,5	185350	257635	39,0	307047	390366	27,1
Villageoises	pépinières	2	0	-100,0	4	2	-50,0	8	0	-100,0	14	2	-85,7
	plants	4000	0	-100,0	8909	362	-95,9	55769	0	-100,0	68678	362	-99,5
Communautaires	pépinières	0	0	0,0	1	0	-100,0	1	0	-100,0	2	0	-100,0
	plants	0	0	0,0	5900	0	-1,0	4460	0	-100,0	10360	0	-100,0
Privées / Individuelles	pépinières	4	2	-50,0	10	2	-80,0	0	0	0,0	14	4	-71,4
	plants	6505	9096	39,8	4396	3763	-14,4	0	0	0,0	27461	12859	-53,2
Scolaires	pépinières	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
	plants	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0	0	0	0,0
Total	pépinières	8	4	-50,0	15	5	-66,7	11	3	72,7	34	12	-64,7
	plants	25199	51027	102,5	157755	94925	-39,8	245579	257635	4,9	428533	403587	-5,8

Source : Rapport bilan de la campagne de reboisement de l'IREF 2014-2015

En 2015, le département de Ranérou Ferlo a enregistré la plus grande production toutes espèces confondues avec 257635 plants. Le département de Matam y compris la pépinière régionale basée à Matam suit avec une production de 94925 plants suivi du département de Kanel avec 51027 plants malgré la réduction de moitié du nombre de pépinières (4 sur 8).

Tableau 11. 9: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce, par circonscription administrative

Espèces	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Forestières	20825	51027	145,0	142068	23376	-83,5	64723	257635	298,1	327616	332038	1,3
Fruitières	1576	-	-	1760	6196	252,0	162	-	-	3498	6196	77,1
Fruitières forestières	756	-	-	8300	46128	455,8	76490	-	-	85546	46128	-46,1
Ornementales	2042	-		5627	19225	241,7	4204	-	-	11873	19225	61,9
Total	25199	51027	102,5	157755	94925	-39,8	245579	257635	4,9	428533	403587	-5,8

Source : Rapport IREF de Matam, 2015

Les espèces forestières sont importantes dans la production avec 82,27% du total suivi des fruitiers forestiers (jujubiers, balanites, etc.) avec près de 11,42%. Tandis que les espèces fruitières et ornementales restent dans des proportions encore faible du fait des réalités climatiques de la région (déficit pluviométrique, culture de l'arboriculture non encore développée, disponibilité de l'eau pour l'arrosage des plants, etc.). La forte production des espèces forestières s'explique en partie par la présence de l'agence de la grande muraille verte où toute la production se fait en régie pour renforcer les plantations dans les différents sites identifiés. Mais également, le service forestier encourage la plantation d'espèces forestières dans le Ranérou et les autres départements pour accroitre les peuplements de gommiers dont la production de gomme arabique est très bénéfique pour les populations locales.

Tableau 11. 10: Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre		Nombre		Nombre		Nombre		Nombre	
Régie	318 817		6196		46128		19225		390366	
Villageois	362		0		0				362	
Communautaire	0		0		0		0		0	
Privé / Individuelle	12859		0		0		0		12859	
Scolaire	0		0		0		0		0	
Total	332038		6196		46128		19225		403 587	

Source : Rapport IREF de Matam, 2015

XI.2.4.2. Plantations réalisées

Les plantations réalisées concernent principalement :

- Les plantations massives sont des plantations en plein réalisées en régie (par le service ou une agence de l'Etat cas de la Grande muraille verte), soit par des plantations en plein réalisées par des villageois, soit plantations en plein réalisées au niveau scolaire, plantations en plein réalisées au niveau communautaire ou des plantations en plein réalisées par des individuels et ou des privés,
- Les plantations linéaires qui comprennent les haies vives, les brise-vent, les axes routiers, les délimitations, les ombrages, etc. ;
- Les plantations conservatoires sont constituées des mis en défens, des enrichissements, de la régénération naturelle assistée et des plantations de défense et restauration des Sols et de conservation des eaux du Sols (DRS/CES).

La région de Matam a connu cette année un hivernage pluvieux contrairement à l'année dernière. Cette bonne pluviométrique a motivé les populations dans les actions de plantations et a milité en faveur d'une bonne réussite des opérations de reboisement au cours de la campagne. En 2015, dans toute la région les réalisations ont été largement supérieures à celles faites en 2014 avec une variation régionale de 97,96%.

Pour cette campagne, 252,5ha de plantations massives ont été réalisées.

Tableau 11. 11: Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Plantations massives (ha)	0	3,7	0	26	13,8	-46,9	357	740,7	107,5	383	758,2	98,0
Plantations linéaires (km)	7,5	3,8	-49,6	7	9,2	31,4	10	24,9	148,8	24,5	37,9	54,4
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	0	0	0	0	0	0,0	0	5000	0,0	0	5000	0

Source : Rapport bilan de la campagne de reboisement de l'IREF 2014-2015

XI.3. Exploitations forestières

L'exploitation forestière concerne le bois de chauffe et les produits forestiers non ligneux (fruits, gousses, gommes, résines, écorces, racines, etc.). Dans la région, les

principaux produits forestiers non ligneux sont les fruits de jujube, de soump, la gomme arabique, la gomme commiphora et le pain de singe. Pour l'essentiel de ces produits, la destination est les autres centres urbains comme Dakar, Thiès et Saint-Louis. Le bois chauffe sert principalement à ravitailler la ville de Touba. Cependant, une partie du bois est destinée à la consommation des centres urbains de Matam, d'Ourossogui et de Kanel. Pour l'année 2015, les productions sont plus importantes et ce corrélativement aux recettes domaniales obtenues. Cette augmentation est liée surtout aux revenus tirés de la vente de ces produits par les populations, les collecteurs et les revendeurs soit à partir de la vente directe soit après transformation.

Tableau 11. 12: Evolution des quantités et valeurs de la production forestière par circonscription administrative

Espèces		Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bois de chauffe	Qté (stères)	1918	7 347	283,1	3388	5152	52,1	17989	22237	23,6	23295	34736	49,1
	Valeur (1000 FCFA)	959000	3673500	283,1	1694000	2576000	52,1	8994	11118500	123521,3	2661994	17368000	552,4
Produits de cueillette	Qté (tonnes)	0,9	4,8	433,3	21,6	57,8	168,2	98,8	148,4	50,2	121,3	211,1	74,0
	Valeur (1000 FCFA)	13650	93950	588,3	620 375	1030100	66,0	1997985	6915940	246,1	2632010	8039990	205,5

Source : Rapport de la situation annuelle du contentieux de l'IREF, 2014

NB: Le charbon de bois, le bois d'œuvre et le bois d'artisanat ne sont pas produits dans la région.

XI.4. Gestion de la faune et chasse

La région de Matam est fermée à la chasse depuis 1975. La tendance est à un repeuplement des zones jadis abondantes en gibier. En effet, après une trêve qui a duré au moins trois décennies, on commence à noter le retour de certaines espèces endémiques notamment l'autruche, le cob de Buffon et l'hyène.

Les populations animales de la région sont constituées de la faune aviaire et de la faune terrestre. La faune aviaire regroupe essentiellement les francolins, les gangas, les pintades, les tourterelles, les outardes telles que Eupodotis senegalensis, Ardeotis arabs, Neotis denhami et des bucorves d'Abyssinie (grand calao d'Abyssinie, Bucorvus abyssinicus) et les oiseaux granivores. Au niveau de la faune terrestre, on distingue entre autres les chacals, les singes, les phacochères, les lièvres, les hyènes, les varans, les reptiles et les pythons. Il est aussi noté la présence de girafe dans la réserve

du Ferlo sud, de la gazelle dama, de l'oryx algazelle en semi captivité dans la même réserve, des hippopotames, des crocodiles et des lamantins dans le fleuve Sénégal et dans certains cours d'eau. Le lamantin (Trichechus senegalensis) fait l'objet d'un suivi au niveau de Navel, de Patowel et Wendou Kanel.

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer en dehors des aires protégées un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier des charges. L'amodiation n'est possible que lorsque l'amodiataire est attributaire d'un domaine suite à une délibération de la collectivité locale concernée.

La région de Matam est fermée à la chasse, c'est pourquoi aucune activité d'amodiation ou de chasse n'y est répertoriée.

XI.5. Diagnostic du secteur

XI.5.1. Atouts

- L'existence de barrages, aménagements hydro-agricoles et des digues de protection pour la maîtrise de l'eau ;
- L'existence d'un cadre juridique, de politiques et de stratégies favorables au développement durable du sous-secteur ;
- L'existence d'un vaste domaine forestier classé avec un taux de classement relativement élevé (plus de 80% dans la zone sylvo-pastorale) ;
- L'existence de la réserve de biosphère du Ferlo ;
- La présence de ressources en eau quasi permanente (fleuves, défluents, vallées, etc.) ;
- L'existence de mares et de zones pouvant abriter des bassins de rétention ;
- Des actions de mises en défens initiées par les populations ;
- La présence d'un riche peuplement de gommiers ;
- La présence de plusieurs réserves de faune ;
- La présence de vallées fossiles à valoriser ;
- L'existence de comités de lutte contre les feux de brousse dans presque tous les villages de la région,
- L'engagement des populations locales surtout certains éleveurs pour préserver les pâturages.

XI.5.2. Contraintes

- La faiblesse de la pluviométrie ;
- L'insuffisance des points d'eau surtout dans le Diery et le Ferlo ;
- La forte pression sur les forêts en général entraînant la dégradation du couvert végétal ;

- La divagation des animaux dans les périmètres reboisés ou mis en défens;
- L'émondage abusif dû à l'importance du cheptel dans la zone avec la transhumance ;
- La surcharge et le compactage des sols aux alentours immédiats de certains ouvrages hydrauliques, dus à une forte concentration du bétail ;
- L'implication timide des collectivités locales dans les activités de gestion des ressources naturelles, malgré le transfert de compétence dans ce domaine ;
- La faible participation des populations dans le suivi et l'entretien des réalisations ;
- La réticence des paysans à intégrer l'arbre dans les périmètres irrigués (refuge d'oiseaux) ;
- La mobilité de la population surtout les éleveurs ;
- La fréquence des feux de brousse ;
- La dégradation des forêts suite aux défrichements abusifs et illicites, aux empiétements et l'avancée des périmètres rizicoles dans le domaine classé ;
- La présence de sols cuirassés et pauvres ;
- Une forte érosion éolienne et hydrique occasionnant le sapement des berges des cours d'eau et des ravinements importants ;
- Le manque de personnel technique et de soutien ;
- Le manque de moyens logistiques ;
- Le retard dans la mise en place des intrants.

XI.5.3. Perspectives

- Equipement des comités de lutte contre les feux de brousse ;
- Ouverture et réhabilitation des réseaux de pare feux ;
- Renforcement des moyens humains et logistiques ;
- Elaboration de plans d'aménagement et de gestion ;
- Intégration de l'arbre dans les périmètres agricoles ;
- Implication des collectivités locales dans la gestion des ressources naturelles ;
- Délimitation et pancartage des domaines classés ;
- Reboisement le long des berges ;
- Mise en place des intrants dès le mois de février pour la préparation de la CNR ;
- Le renforcement des synergies préétablies entre les collectivités locales et certains partenaires au développement notamment dans le cadre de la coopération décentralisée où une convention (2014-2017) a été déjà signée entre les régions de Matam et du Nord Pas de Calais (France) pour une mise en relation de la réserve de biosphère du Ferlo et du Marais Audomarois.

Chapitre XII : ENVIRONNEMENT

Introduction

Le Sénégal dispose d'une politique sectorielle de l'Environnement qui est mise en œuvre par son Ministère en charge de l'Environnement, à travers des plans et programmes :

- Le Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)
- Le Plan National de Lutte contre la Désertification (PAN /LCD)
- La stratégie nationale de mise en œuvre de la convention cadre sur les changements climatiques
- La stratégie et le plan d'action pour la conservation de la biodiversité
- Le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA)
- Le Plan d'Action forestier du Sénégal
- Le plan d'action pour la Protection de la Couche d'Ozone
- Le plan de gestion des déchets dangereux.

En plus de ces plans et programmes , il y'a la Loi N° 01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement qui a pour objet d'établir les principes fondamentaux destinés à gérer, à protéger l'Environnement contre toutes les formes de dégradation, afin de valoriser rationnellement l'exploitation des ressources naturelles, de lutter contre les différentes sortes de pollutions et nuisances et d'améliorer les conditions de vie des populations dans le respect de l'équilibre de leurs relations avec le milieu ambiant.

Pour les acteurs et leurs rôles on a l'existence : (i) de structures centrales et déconcentrées qui ont pour mission d'élaborer, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les initiatives relevant des politiques nationales en matières de gestion de l'environnement et des ressources naturelles, (ii) de structures décentralisées constituées des collectivités locales (Régions, communes), (iii) d'institutions non gouvernementales actives dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles(ONG, Fondation, Associations, Secteur Privé etc.), (iv) d'institution de formation/recherche, bureaux d'études et autres prestataires de services et (v) d'organisation de coopération(bilatéral et multilatéral) actifs dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

XII.1. Préservation et amélioration du cadre de vie

Dans toutes les communes de Matam, la problématique de l'amélioration du cadre de vie se pose avec acuité. Dans toutes les communes, il n'existe pas un système de gestion rationnel des ordures ménagères, car si le ramassage se fait correctement dans la commune de Matam, l'élimination en est un problème. Dans la commune de Matam, les infrastructures environnementales construites par le Projet de Gestion des

Ordures Ménagères(GOM) avec l'aide de la coopération luxembourgeoise, à savoir la décharge maitrisée de Gourel Défa, la mini décharge de Djamel, les Centres de transfert de Soubalou, Gourel Serigne où les déchets devront y être triés avant acheminement à la décharge, ne sont pas encore finalisées. Mais il est prévu dans le cadre du PIC3, c'est-à-dire la troisième phase du projet Gestion des Ordures ménagères (GOM), la finalisation de ces infrastructures environnementales.

Néanmoins, la gestion des ordures ménagères devrait s'étendre aux autres communes, plus particulièrement celles qui abritent des marches hebdomadaires, où nous notons une prolifération de plus en plus marquée des sachets plastiques qui déciment le cheptel.

A cela s'ajoute la problématique de la gestion des eaux usées par manque d'un réseau d'évacuation et d'une station de traitement, qui fait que les populations sont obligées soit de les déverser dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales, soit de créer une fosse à cet effet sans aucune norme d'hygiène et de sécurité.

L'assainissement des eaux usées à Matam s'effectue le plus souvent grâce à des réseaux individuels de latrines ou de fosses septiques.

XII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets

XII.1.1.1. Déchets solides

Le système de collecte dans la commune de Matam est assuré par un tracteur qui sillonne les quartiers pour le ramassage des ordures, mais malheureusement il tombe souvent en panne.

Au niveau de Ourossogui, la collecte des ordures ménagères est assurée par la mairie qui dispose d'un matériel de collecte et de personnel comprenant :

- Deux tracteurs avec chacun une benne pour l'enlèvement des ordures;
- Quinze personnes réparties en équipes de quatre éléments par tracteur, quatre éléments sur la voie publique et trois à la gare routière.
- La mairie ne dispose pas de poubelles ni de décharge publique et ne recouvre presque pas de taxe d'ordures ménagères (TOM) pour prendre en charge correctement ce service.

Dans la commune de **Waoundé**, le système de collecte est assuré par des charrettes. En l'absence d'une décharge réglementaire, les déchets sont déposés à la périphérie de la commune créant ainsi des dépots sauvages.

Le constat est quasiment le même pour toutes les autres circonscriptions administratives.

XII.1.1.2. Gestion des déchets Biomédicaux

Pour la gestion des déchets biomédicaux, dans la plupart des infrastructures Hospitalières de la région, le système de gestion desdits déchets est défaillant. La plupart des incinérateurs au niveau des infrastructures Hospitalières ne sont pas normées. Au niveau des postes de sante les déchets sont brulés ou enterrés sans aucune normes de sécurité et de protection de l'environnement : ceci constitue une infraction vis-à-vis du code de l'environnement.

Pour ce qui concerne les déchets industriels, il faut noter que ces unités signent des contrats avec des prestataires de service agréés pour l'enlèvement des ordures et l'élimination des huiles de vidanges ou autres produits polluants.

XII.1.2. La gestion des déchets

La commune de Matam dispose de deux (02) centres de transfert **(**Centre de transfert de Gourel Serigne, Centre de transfert de Soubalo) ; une décharge à Gourel Défa et une mini- décharge à Djamel. Les travaux de construction de la décharge, de la mini décharge et des centres de transfert sont inachevés, ce qui fait qu'il n'y a jamais eu de pré collecte ou de tri. De ce fait, les déchets collectés sont directement déversés non pas dans la décharge améliorée, mais à proximité pour défaut de tri préalable.

Dans les autres communes il n'existe pas un système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides.

XII.2. Gestion des pollutions et nuisances

La région de Matam est caractérisée par la faiblesse de son tissu industriel s'élevant à trois unités, dont la SERPM (Société d'Etude et de Recherche des Phosphates de Matam) la SOMIVA (Société Minière de la Vallée de Matam), et Medy Industrie Moderne qui fabrique de l'aliment de bétail basé à Danthialy. Hormis les envolées de poussières notées parfois dans les unités extractives minières et la pollution naturelle suscitée par les vents de sable constatés dans la région, la pollution industrielle de façon générale est quasi inexistante dans la région. Il en est de même pour la pollution automobile du fait de la faiblesse du trafic routier.

XII.3. Gestion des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Un nombre de 38 ICPE a été enregistré en 2015 dans la région de Matam. Un nombre qui n'a pas évolué depuis 2014. La plus grande partie se trouve dans le département de Matam avec 26 unités suivi du département de Kanel avec 11 unités et seulement une unité pour le département de Ranerou. Il faut noter que les ICPE les plus importantes dans la région sont les stations-services et les boulangeries avec 12 unités chacune. S'en suit les dépôts de gaz butane avec 09 unités.

Tableau 12. 1: Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Kanel			Matam			Ranérou-Ferlo			Région		
		2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %	2013	2014	Variation %
Scieries	2ième	00	00	00	00	01		00	00	00	01	01	00
Stations-services	2ième	05	05	00	06	06	00	00	01		11	12	00
Boulangeries	2ième	02	02	00	10	10	00	00	00	00	12	12	00
Dépôts de gaz butane	2ième	02	02	00	07	07	00	00	00	00	09	09	00
Dépôts d'hydrocarbures	2ième	00	00	00	01	01	00	00	00	00	01	01	00
Usines	1ière	02	02	00	01	01	00	00	00	00	03	03	00
Total		11	11	00	25	26	4	00	01		37	38	2,7

Source : DREEC de Matam, 2015

XII.4. Etudes d'impact environnemental (EIE)

C'est la première et la principale étude visant la protection de l'environnement dans l'exécution d'un projet. Cette étude permet, au moment des études de faisabilité, de prendre en compte les contraintes environnementales, au même titre que les contraintes techniques, économiques et sociales. Ces données environnementales permettent d'améliorer les choix décisionnels.

Selon les catégories de projets, la législation exige : soit une étude d'impact légère (AEI), soit une étude d'impact approfondie(EIA). Dans le cas d'une étude d'impact approfondie, une étude de danger est exigée par la règlementation. Cette étude de danger fait l'objet d'un guide méthodologique et a pour finalité d'évaluer les risques que peuvent présenter les installations classées et de proposer des mesures de maitrise correspondantes.

Conformément aux dispositions de la loi N° 2001-01 du 15 janvier 2001 portant Code de l'Environnement et du décret d'application N° 2001-282 du 12 avril 2001, tout projet de développement ou activité susceptible de porter atteinte à l'environnement et à la santé des populations, de même que les politiques, les plans, les programmes, les études régionales et sectorielles devront faire l'objet d'une évaluation environnementale des impacts potentiels avant leur mise en œuvre.

Tableau 12. 2: Evolution du nombre d'études d'impact environnemental réalisées par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre d'études d'impact environnemental		Variation %
	2014	2015	
Kanel	00	03	300
Matam	01	02	-100
Ranérou Ferlo	00	00	00
Région	01	05	500

Source : DREEC de Matam, 2015

Au courant de l'année 2015, une seule étude d'impact environnemental et social a été réalisée ; il s'agit projet de la Société Minière de la Vallée (SOMIVA).

NB : Il faut noter que pour le projet ASAMM, il reste la tenue de l'audience publique qui entre dans la procédure de validation du rapport d'étude d'impact environnemental et social.

Au courant de l'année 2015, la DREEC a eu à organiser des réunions de pré-validation qui entrent dans le cadre du processus de validation de l'étude d'impact environnemental et social, à savoir :

- la réunion de pré-validation du rapport de l'étude d'impact environnemental et social du projet de renouvellement de la ligne électrique MT 30 KVA Ourossogui-Oréfondé ;
- une séance d'audience publique pour le rapport l'étude d'impact environnemental et social du projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et d'Appui à la Mise en Marché (ASAMM) de la SAED ;
- La tenue d'une réunion du comité restreint de validation du rapport final de l'audit environnemental de Medy Industries Modernes
- la réunion du comité technique de validation du rapport d'EES du projet National de large Bande au Sénégal ;
- la réunion du comité technique de validation du cadre de gestion environnemental et sociale et cadre de réinstallation des populations du projet régional d'appui au pastoralisme ;

XII.5. Gestion de l'environnement fluvial/maritime et de la dégradation des sols

XII.5.1. Incidence des changements climatiques dans la région

Aujourd'hui, il est mondialement connu et accepté sur le plan scientifique et humain que les impacts négatifs des changements climatiques sont des sources de perturbations économiques et écologiques, qui dégradent les conditions de vie des populations. Cette vérité est difficilement vécue, surtout par les populations des pays en développement, où le phénomène de la pauvreté limite les moyens d'actions pour faire face aux multiples impacts négatifs des changements climatiques. En effet la région de Matam se trouve exposé face aux effets néfastes des changements climatiques avec une vulnérabilité accrue dans plusieurs secteurs.

XII.5.1.1. Érosion des berges du fleuve

L'érosion des berges est un mal qui n'a pas encore connu de solution définitive. Ce phénomène est d'autant plus grave qu'elle provoque le recul de la berge, situation remarquable sur l'axe Dembancané - Diorbivol. Le phénomène est souvent amplifié par les lâchers d'eau périodiques du barrage de Manantali.

Les solutions envisageables pour la stabilisation des berges consistent en la mise en place d'ouvrages antiérosifs : mur de soutènement perrés maçonnés ou de plantations linéaires avec des espèces comme le vétiver et le filao.

XII.5.1.2. Inondations

De par sa configuration géomorphologique, la région est confrontée à d'importants phénomènes d'inondations notamment dans le Dandé mayo (Matam, Ourossogui, Bow etc.) où de nombreux ravinements et d'importants écoulements d'eau sont observés en hivernage. À cela s'ajoute les crues du fleuve amplifiées par les lâchers d'eau du barrage de Manatali. Toutes choses qui engendrent des phénomènes d'effondrements de maisons notamment en banco, de ruptures de digues de protection, de destruction de routes et d'ouvrages d'art, accentuant l'érosion hydrique, d'inondations d'habitations et de périmètres irrigués avec perte de biens et de vivre , sont observées.

XII.5.1.3. Vulnérabilité de l'agriculture irriguée et de l'élevage

Sur l'agriculture irriguée et sur l'élevage les conséquences du changement climatique se traduisent par :

- Une baisse des rendements du riz dont l'essentiel de la production se fait dans la vallée du fleuve Sénégal. Les modèles sur le riz indiquent par

ailleurs qu'une augmentation de 4 °C peut entraîner une perte de rendement de 40 %. (IRRI, 2004) ;

- un décalage et un raccourcissement de la période favorable pour la tomate, l'oignon, la pomme de terre et le haricot vert, avec les conséquences que cela peut avoir sur les productions ;
- un allongement de la période favorable à la culture du riz dont l'intensité du froid qui ralentissait le développement en décembre et janvier s'est atténuée ;
- la réapparition de certaines maladies bactériennes sur le riz constitue un risque qu'il convient de prendre en compte ;
- l'avancée de la dégradation des ressources naturelles avec des problèmes d'érosion et de dégradation des sols qui sont partout présents dans la vallée du fleuve ;
- l'extension des espèces de plantes sahéliennes à partir du nord, tandis que les espèces soudaniennes et guinéennes se rétractent vers le sud. Gonzalez (1997, 2001) ;
- incidence des fortes chaleurs sur les besoins en eau, ainsi que sur la disponibilité et la qualité des fourrages du cheptel. Les fortes chaleurs favorisent les feux de brousse et par conséquent la raréfaction des ressources fourragères ;
- l'apparition de nouvelles pathologies affectant le bétail ;
- une faible productivité et une grande sensibilité aux variations climatiques et aux disponibilités en eau et pâturage de l''élevage transhumant dont les pratiques sont bien adaptées aux contraintes biophysiques et sociales car basées sur la mobilité des troupeaux dans l'espace et dans le temps est en soi une stratégie de minimisation des risques.

XII.5.1.4. Vulnérabilité sociale

L'une des principales conséquences concerne le niveau social des populations qui enregistre une réduction des revenus des populations et une augmentation de la pauvreté dans la région. Le renforcement des tendances de ce changement, conduit, de manière certaine à l'augmentation des pressions sur les ressources naturelles. Il est aujourd'hui avéré que la déforestation est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre et donc sa réduction et la préservation de forêts représentent potentiellement 17% de la solution.

XII.6. Diagnostic du secteur

XII.6.1. Atouts et potentialités

- Forte insolation : sept (07) à huit (08) heures d'insolation par jour favorable à la production d'énergie renouvelable : efficacité énergétique ;
- Disponibilité des déchets solides et liquides valorisables ;
- Existence de ressources minières (Phosphate de Matam) ;
- Existence de lois et textes réglementaires pour la protection de l'environnement ;
- Existence d'établissements classés(EC) de premières et secondes classes ;
- Faible taux de pollution des terres de l'eau et de l'air ;
- Disponibilité des ressources (terres arables et possibilités de mobilisation d'eau)

XII.6.2. Contraintes

- Insuffisance du système de gestion écologiquement rationnel des déchets solides et liquides ;
- Insuffisance du système de gestion des déchets biomédicaux ;
- Absence d'infrastructures environnementales (Décharges ; CET ; CT ; STEP) ;
- Vulnérabilités par rapport aux effets des changements climatiques (Berges du fleuve) ;
- Absence d'un système de gestion des pesticides et herbicides.

XII.6.3. Perspectives

- Doter les communes d'infrastructures environnementales (CET ; CT ; Décharges ; STEP) ;
- Equiper les institutions Hospitalières d'incinérateurs règlementaires ;
- Mettre en place un système de gestion des déchets solides ;
- Mettre en place un système de gestion des déchets liquides dans toutes les communes ;
- Intégrer la dimension changement climatique dans les projets et programmes ;
- Mettre en place un système de gestion des pesticides et herbicides notamment dans le secteur agricole.

Chapitre XIII : EMPLOI ET TRAVAIL

Introduction

Au Sénégal, l'Inspection du Travail et de la Sécurité sociale est chargée du contrôle de l'application des lois et règlements dans les domaines du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Elle a un rôle déterminant à jouer pour l'atteinte des objectifs stratégiques poursuivis à travers la mise en œuvre des dispositions du code du travail et du code de la sécurité sociale.

L'Inspection du travail est chargée de toutes les questions intéressant le travail, la sécurité sociale, l'hygiène et la sécurité du travail et de la main d'œuvre.

Elle a notamment pour mission :

- De suivre l'exécution des lois et règlements pour les matières susvisées, tant à l'endroit des employeurs privés ou publics, des travailleurs, qu'à celui des institutions et organismes de sécurité sociale ;
- D'éclairer de ses conseils et recommandations les employeurs et les travailleurs ;
- De procéder, dans le cadre de ses attributions définies par le code du travail à toutes études et enquêtes ayant trait aux divers problèmes relevant de sa compétences ;
- De porter à l'attention de l'autorité compétente tout renseignement et toute information utiles, en matière de travail, de sécurité sociale, d'emploi et de la main d'œuvre, d'hygiène et de la sécurité sociale.

Aujourd'hui l'activité de l'inspection du travail de Matam doit prendre en compte la phase 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) c'est-à-dire l'aspect protection sociale. Dans cette optique le PSE mise sur le renforcement de la sécurité sociale des travailleurs et des retraités, l'amélioration des conditions socio-économiques de groupes vulnérables ainsi que l'extension de la protection sociale au secteur informel et aux groupes vulnérables.

XIII.1. La force de travail

En 2015, la population active (15-65 ans) de la région de Matam était évaluée à 133621 individus. Cette population active est essentiellement composée d'hommes et se situe principalement au niveau des départements de Matam et de Kanel avec respectivement 58994 et 58732 personnes. La population en âge de travailler dans la région est de l'ordre de 296 936 personnes contre une population active de 133 621 soit un taux d'activité de 45,2%. Il faut noter que pour la population en âge de travailler, les femmes sont majoritaires et c'est le contraire pour la population active. Ceci peut être expliqué par le fait que la plupart des femmes dans la région des femmes au foyer ce qui gonfle le nombre d'inactif dans la région.

Tableau 13. 1: Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population en âge de travailler			Population active		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Kanel	53448	68592	122041	32334	26660	58994
Matam	53448	81657	135106	37577	21155	58732
Ranérou-Ferlo	26724	13065	39789	10262	5633	15896
Région	133621	163315	296936	80173	53448	133621

Source : ANSD, 2015, ENES 2015

La population active occupée dans la région est de 114478 en 2015 contre une population active de 133621 soit un taux de chômage de 14,3%. Ce taux de chômage est plus important dans le département de Kanel et Ranérou avec respectivement 17,0% et 15,0%. Dans le département de Matam, ce taux est évalué à 11,1%. Il faut noter que le chômage touche plus les femmes dans la région avec un taux de 14,6% contre 14,2% pour les hommes. Seul le département de Matam qui fait exception où le chômage touche plus les hommes que les femmes avec 11,3% pour les hommes et 10,9% pour les femmes.

Tableau 13. 2: Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population active occupée			Taux de chômage en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Kanel	26902	22075	48976	16,8	17,2	17,0
Matam	33331	18849	52180	11,3	10,9	11,1
Ranérou-Ferlo	8784	4755	13539	14,4	15,6	15,0
Région	68815	45663	114478	14,2	14,6	14,3

Source : ANSD, 2015,ENES 2015

La demande d'emploi enregistrée au niveau de l'inspection du travail est en général faible cela peut s'expliquer par le fait que les demandes dans la plupart des cas sont insatisfaites car l'inspection du travail n'a plus le monopole du placement. En effet les établissements peuvent engager directement des travailleurs sans passer par l'Inspection représentant du service de la main d'œuvre au niveau régional. En effet, le nombre de demandeur est de 61 en 2015 contre 83 en 2014 soit une baisse relative de 26,5%. Cette demande concerne principalement les manœuvres et les employés avec 44 personnes pour les premiers et 9 pour les seconds. Sur les 61 demandeurs, les 49 sont des hommes et seulement 12 femmes.

Tableau 13. 3: Evolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le statut

Statut	Année 2014			Année 2015			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Manœuvres	45	15	60	39	5	44	-13,3	-66,7	-26,7
Employés	12	4	16	5	4	9	-58,3	0,0	-43,8
Autres	4	3	7	5	3	8	25,0	0,0	14,3
Total	61	22	83	49	12	61	-19,7	-45,5	-26,5

Source : IRTSS de Matam, 2015

XIII.2. Les contrats de travail

La typologie des contrats montre une tendance plus nette à offrir des contrats à

Durée déterminée que des contrats à durée indéterminé. Cette tendance est atténuée dans les secteurs de l'agro-industrie et de l' hôtellerie et de la restauration ou on relève des contrats de types saisonniers. Le tableau suivant montre un nombre de 397 CDD en 2015 contre 617 en 2014 soit une baisse relative de 35,7%. S'agissant des CDI et des Contrats saisonniers, le nombre est de 11 pour le premier et 40 pour le second. Comparé à 2014, ces deux types de contrats ont connu une hausse contrairement au CDD. Il faut noter que c'est dans les départements de Matam et Ranérou où l'on trouve le plus de CDD avec 145 pour le premier et 237 pour le second. Ceci peut être expliqué par la proximité de l'entreprise d'extraction de phosphate à ces départements.

Tableau 13. 4: Evolution du nombre de contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	2014	2015	var%	2014	2015	var%	2014	2015	var%	2014	2015	var%
Contrat à durée indéterminée	2	4	100	3	4	33,3	2	3	50	7	11	57,1
Contrat à durée déterminée	12	15	25	245	145	-40,8	360	237	-34,2	617	397	-35,7
Contrats saisonniers	12	12	0	12	14	16,7	13	14	7,7	37	40	8,1

Source : IRTSS de Matam, 2015

XIII.3. Diagnostic du secteur

XIII.3.1. Atouts et potentialités

IL faut dire que le marché du travail a bénéficié d'un accompagnement renforcé de la part d'une administration du travail redynamisée qui nonobstant un personnel insuffisant (IRTSS Matam) a pu intensifier ses activités de contrôle des établissements ainsi les consultations.

XIII.3.2. Contraintes

Toutefois certaines contraintes sont à lever pour que l'IRTSS de Matam puisse améliorer ses performances. On peut citer :

- le manque de véhicule
- le personnel insuffisant
- le renforcement des capacités
- la logistique suffisant

XIII.3.3. Perspectives

Dans un contexte d'intégration des objectifs du PSE et d'un cadre rénové favorisant la productivité et la protection sociale , il est prévu une meilleure prise en charges des travailleurs par les Inspections du travail avec un partenariat plus fécond entre l'Etat et les partenaires sociaux.

Chapitre XIV : TRANSPORT

Introduction

La mobilité des personnes et des biens dans la région de Matam est assurée par un dispositif composé de trois réseaux de transport que sont le transport routier, le transport fluvial et le transport aérien. Le transport terrestre est assuré par un parc automobile qui fait l'objet d'une analyse dans ce chapitre. Quant au transport fluvial, il s'agit des pirogues surtout pour la traversée pour aller en Mauritanie. La région de Matam dispose d'un aérodrome qui se trouve à Ourossogui pour assurer le transport aérien.

XIV.1. Le réseau routier

L'état général du réseau routier est défectueux, en particulier pour les routes non revêtues et les pistes. Cet état de fait ne milite pas pour le désenclavement tant souhaité de la région. En effet, l'état défectueux des routes engendre l'usure rapide des véhicules, des coûts onéreux de transport, l'allongement de la durée des déplacements et constitue ainsi un obstacle majeur pour le développement des différents espaces économiques de la région.

Le réseau routier dans la région de Matam est long de 1030,5 Km dont 403 Km dans le département de Kanel, 354 Km dans le département de Matam et 280,5 dans celui de Ranérou. Il faut noter que ces routes concernent les routes nationales, régionales, départementales et non classées. Les routes nationales traversant la région sont longues de 522,5 Km, les routes régionales font une longueur de 194 Km, les routes départementales 26 Km et les routes non classées une longueur de 288 Km. Hormis les routes nationales, la plupart de ces routes ne sont pas butimées. La région dispose de cinq gares routières implantées dans les communes de Matam, Ourossogui, Kanel, Waoundé et Semmé (celle de Semmé est encore fermée). Cependant toutes les localités situées le long de la RN2 disposent de haltes construites par les populations.

Tableau 14. 1: Situation et évolution du réseau routier par circonscription administrative

Classification des routes	Type de routes	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Nationales	Bitumées (km)	99,5	99,5	0	100,5	100,5	0	139,5	139,5	0	339,5	339,5	0
	Non bitumées (km)	93	93	0	90	90	0	0	0		183	183	0
	Total (km)	192,5	192,5	0	190,5	190,5	0	139,5	139,5	0	522,5	522,5	0
Régionales	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	70,5	70,5	0	123,5	123,5	0	0	0		194	194	0
	Total (km)	70,5	70,5	0	123,5	123,5	0	0	0		194	194	0
Départementales	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	8	8	0	18	18	0	0	0		26	26	0
	Total (km)	8	8	0	18	18	0	0	0		26	26	0
Non classées	Bitumées (km)	0	0		0	0		0	0		0	0	
	Non bitumées (km)	132	132	0	22	22	0	141	141	0	288	288	0
	Total (km)	132	132	0	22	22	0	141	141	0	288	288	0
Ensemble	Bitumées (km)	99,5	99,5	0	100,5	100,5	0	139,5	139,5	0	339,5	339,5	0
	Non bitumées (km)	303,5	303,5	0	253,5	253,5	0	141	141	0	691	691	0
	Total (km)	403	403	0	354	354	0	280,5	280,5	0	1030,5	1030,5	0

Source : Division des Travaux Publics de Matam, 2015

XIV.2. Le parc automobile

Le parc automobile de la région de Matam est évalué 2775 en 2015 et seulement dans les départements de Kanel et de Matam. Ceux de Ranérou n'étant pas disponibles. Il est constitué essentiellement des voitures particulières qui sont au nombre de 1351, de camionnette avec un nombre de 498 unité et d'Autocars avec un nombre de 398 unités. Le parc est composé aussi d'autres véhicules tels que les taxis interurbains, les taxis urbains, les camionnettes, les tracteurs routiers et les semi-remorques.

IL faut noter que la plus importante partie des véhicules du parc se trouve dans lle département de Matam avec 2652 unités et seulement 123 unités dans le département de Kanel.

Tableau 14. 2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative en 2015

Type de véhicule	Kanel	Matam	Ranérou	Région
Voitures particulières	68	1283	0	1351
Taxis interurbains	0	85	0	85
Taxis urbains	1	0	0	1
Autocars (+ de 8 places)	11	387	0	398
Camionnettes	20	478	0	498
Camions	9	164	0	173
Tracteurs routiers	3	79	0	82
Semi-remorques	3	85	0	88
Autres	8	91	0	99
Total	123	2652	0	2775

Source : Service Régional des Transports de Matam, 2015

Le tableau suivant nous donne l'évolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules. L'analyse de ce tableau montre une vétusté du parc automobile de Matam. En effet, les véhicules âgés de plus de 10 ans sont au nombre de 1991 unités là où ceux âgés de moins de 5 ans sont au nombre de 159 unité. Il faut noter que les véhicules âgés de 6 à 10 ans sont seulement au nombre de 510 unités. Quel que soit la catégorie considérée, les véhicules de plus de 10 ans dépassent de très loin ceux de moins de 10 ans.

Tableau 14. 3: Evolution du parc automobile selon le type de voiture et l'âge des véhicules en 2015

Catégorie	0 à 5 ans	6 à 10 ans	Plus de 10 ans
Indéterminée	4	9	6
Autocar Interurbain	10	26	329
Autocar Personnel	0	0	4
Camion	9	8	138
Camionnette	62	150	278
Remorque Semi-remorque	0	2	77
Taxi Interurbain	0	0	72
Taxi Urbain	0	0	1
Tracteur	0	8	68
V,hicule Auto-école	0	0	1
V,hicule Particulier Personnel	73	303	949
V,hicule Sp,cial de Transport	1	4	65
V,hicule Travaux Publics	0	0	3
Ensemble	159	510	1991

Source : Service Régional des Transports de Matam, 2015

XIV.3. Les nouvelles immatriculations et autres opérations sur les véhicules

Les véhicules immatriculé dans la région de Matam en 2015 sont au nombre de 149 unités. Il est constitué de 55,7% de véhicules particuliers soit une valeur absolue de 83 unités. Il s'en suit des camionnettes qui représentent 27,5% des immatriculés de 2015 soit une valeur absolue de 41 unités. D'autre catégorie de véhicules tels que les Autocar interurbain (5 unités), les Camions(8 unités), les Remorques Semi-remorques(6 unités) et les tracteurs(6 unités) sont immatriculés dans la région en 2015. Comparé à 2014, le nombre de véhicules immatriculés dans la région a connu une hausse de 23 unités.

Tableau 14. 4: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Catégorie	2014	2015	Proportion(%)2015
Autocar Interurbain	3	5	3,4
Camion	5	8	5,4
Camionnette	39	41	27,5
Remorque Semi-remorque	3	6	4,0
Tracteur	4	6	4,0
Véhicule Particulier Personnel	72	83	55,7
Total	126	149	100,0

Source : Service Régional des Transports de Matam, 2015

XIV.4. Les types de transport routier

XIV.4.1. Le transport urbain

Le transport urbain est quasi inexistant. Ce transport est assuré par les taxis « clando », avec un parc vétuste qui s'accroit de plus en plus. Les localités de Matam et Ourossogui, pour ce qui est des clandos, sont concernées par ce type de transport. A cela s'ajoute des véhicules hippomobiles qui assurent le transport rural entre les villes et les villages environnants.

XIV.4.1.1. Le transport interurbain

Le transport interurbain est assuré par les véhicules 7 places en âge avancé (plus de 15 ans pour la plus part), les autocars de 12, 15, 19 places et des bus de 60 places Ce transport doit être formalisé (Régularité-confort-délai-cout).

XIV.4.1.2. Le transport de marchandises

Le transport de marchandises est assuré par les gros porteurs venant des autres régions pour approvisionner la région. Cependant, pour la distribution, on fait recours aux transports voyageurs existant dans la région.

XIV.5. Le transport fluvial

Le transport fluvial est une des spécificités de la région du fait de la présence du fleuve Sénégal. Les pirogues constituent des moyens très usités par les riverains pour la desserte des localités situées le long du fleuve du fait de l'enclavement du Dandé Mayo pendant l'hivernage. Ainsi, un nombre important de personnes et des quantités appréciables de marchandises sont transportées au quotidien d'une localité à une autre le long du fleuve.

Par ailleurs, la traversée du fleuve entre les deux rives est régulièrement assurée par ces pirogues qui acheminement aussi des quantités importantes de marchandises vers les localités situées le long du fleuve en Mauritanie (Kaédi, Magama, etc.) et vice versa.

XIV.6. Diagnostic du secteur

XIV.6.1. Contraintes

XIV.6.1.1. En matière de transport routier

- Réseaux urbains inadaptés aux besoins (mal conçus, insuffisants, dégradés etc.)
- Offre de transport défaillante (opérateurs multiples, conducteurs peu ou mal formés
- Parc vétuste
- Surcharge des véhicules
- Inexistence et l'organisation anarchique du transport urbain (Les véhicules Clandos)
- Une présence partielle de panneaux de signalisation.
- Pour les véhicules hippomobiles, gestion désorganisée et pratiquée par des mineurs.
- Il n'existe aucune structure d'auto-école pour la formation des candidats.

XIV.6.1.2. En matière de transport fluvial et/ou maritime

Les principales contraintes du sous -secteur se résument à :

- l'ensablement des axes de navigation, surtout au niveau des défluents ;
- le ravinement des berges du fleuve et des défluents ;

- le tarissement précoce des défluents ;
- la vétusté des embarcations ;
- l'absence de mesures de sécurité au niveau des embarcations.

XIV.6.1.3. En matière de transport aérien

En attendant, il faut noter les principales contraintes qui freinent le développement du secteur qui sont :

- L'état non fonctionnel de la piste après la pluie du fait qu'elle est essentiellement en latérite ;
- L'absence d'aérogare ;
- L'irrégularité du trafic pour cause absence de compagnie de transport desservant la zone ;
- L'insécurité liée à la divagation des animaux ;
- L'absence de sensibilisation des autorités.

XIV.6.2. Perspectives

XIV.6.2.1. En matière de transport routier

En sus de la construction d'une nouvelle gare routière à Matam (financement déjà acquis avec l'ADM), Il faut :

- Une couverture de l'ensemble du périmètre urbain
- Rendre le transport urbain rentable
- Imposer les fréquences et horaires (transport formel)
- Contrôler la qualité de service
- La reconstruction de la voie de liaison Matam-Ourossogui
- Réorganiser le transport urbain
- Reconstruire intégralement la voie de liaison Matam-Ourossogui. Equiper cette route de ponts modernes adaptés aussi bien aux véhicules utilitaires qu'aux véhicules hors gabarit ou aux poids lourds
- Réorganiser le transport urbain en analysant l'offre et la demande. Mettre en œuvre les systèmes de lignes d'attribution de zones de desserte en mesurant les capacités de desserte ou affectation par zonage selon la densité et la distance. Suivront par la suite les couts ou tarifs selon différents paramètres (frais fixes et frais variables, itinéraires)
- Implanter des panneaux de signalisation en agglomération et hors agglomération. D'urgence, certains points pour des questions de sécurité doivent avoir des panneaux de signalisation : Angle Fadel, la voie reliant Tantadji aux HL M, le sens giratoire de Ourossogui, etc. La mise en place doit

être faite en collaboration avec les différents partenaires (Mairie en particulier, transports terrestres, les travaux publics, police et gendarmerie)

- Immatriculer les véhicules à traction animale ou véhicules hippomobiles au niveau de la mairie. Ils doivent être identifiables sur la base de plaques d'immatriculation. Ils doivent détenir des titres de transport adaptés (cartes de cocher) qui vérifient leur minimum de connaissances du code de la route. L'âge requit pour ce type de transport doit être étudié scrupuleusement en conformité avec le code du travail.

Dans cette vision où il est important d'apporter des mutations aux problèmes actuels, la Région de Matam doit s'investir dans la démarche d'un développement progressif qui alignerait ses agglomérations urbaines à un niveau de villes modernes.

XIV.6.2.2. En matière de transport fluvial et/ou maritime

Il s'agit de :

- La réhabilitation du quai de Matam (programme OMVS) ;
- La mise en place d'un bac (CCIAM, commune de Matam) ;
- La navigabilité sur le fleuve Sénégal pendant toute l'année (programme OMVS).

XIV.6.2.3. En matière de transport aérien

S'agissant des perspectives pour la région en matière de transport aérien, on peut espérer qu'avec la venue de la nouvelle compagnie de transport aérien, encore en gestation, le trafic se densifiera et que l'économie régionale sera dynamisée.

Chapitre XV : COMMERCE ET ARTISANAT

Introduction

Les secteurs du commerce et de l'artisanat de Matam offrent plusieurs opportunités aux acteurs du milieu. Les opérateurs économiques sont originaires de Matam, de Saint Louis ou de Touba pour la plupart d'entre eux. Les produits sont diversifiés (denrées alimentaires ; bétail ; céréales ; produits maraîchers ; cosmétiques…). Jadis freiné par l'enclavement au niveau de son chef–lieu de région, Matam connait, aujourd'hui, un début de solution avec la réception de la route de Linguère qui la relie au Centre du pays et aussi de l'érection des trois (03) ponts à l'entrée de Matam Commune. Ces réalisations ont permis d'accroître les flux des échanges et la réalisation d'économies d'échelle pour les commerçants.

Pour bien analyser ce chapitre, le secteur du commerce sera étudié en premier lieu et le secteur de l'artisanat en second lieu.

XV.1. Commerce

XV.1.1. Les marchés

Au dernier recensement, la région compte 81 marchés permanents et 19 hebdomadaires. Les marchés permanents dominent les centres urbains tandis que les marchés hebdomadaires sont plus présents dans les villages même si on en répertorie quelques-uns dans les villes. Les marchés hebdomadaires demeurent un lieu d'échanges très prisé par les populations locales du fait de leur proximité et des avantages de prix qu'elles y rencontrent. Avec la construction des nouvelles routes, beaucoup de localités sont devenues accessibles ; ce phénomène a rendu les marchés de ces secteurs visibles dans le département de Ranérou, par exemple.

Le tableau suivant retrace la situation régionale des marchés :

Tableau 15. 1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kanel	Année 2014	50	05	55
	Année 2015	50	05	55
Matam	Année 2014	23	05	28
	Année 2015	23	05	28
Ranérou Ferlo	Année 2014	08	09	17
	Année 2015	08	09	17
REGION	Année 2014	81	19	100
	Année 2015	81	19	100

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

Selon le département, Kanel regroupe 55 marchés soit plus de la moitié suivi de Matam avec 28 marchés et enfin Ranérou-Ferlo qui n'en dispose que 17 tout type confondu en 2015.

XV.1.2. Les commerçants

Ils sont répertoriés dans le tableau suivant. Ils sont généralement des demi-grossistes et des détaillants. Le nombre de commerçants a diminué dans la région entre 2014 et 2015. En effet, on compte 262 demi-grossistes en 2015 contre 268 en 2014, soit 2,24% de diminution ; Cette même tendance est observée chez le nombre de détaillants.

Tableau 15. 2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Kanel	2014	-	124	1 870	1 994
	2015	-	124	1 862	1 986
Matam	2014	-	132	2 476	2 608
	2015	-	130	2 463	2 593
Ranérou Ferlo	2014	-	12	1 102	1 114
	2015	-	08	1 107	1 115
Région	2014	-	268	5 325	5 716
	2015	-	262	5 432	5 694
	Variation %	-	-2,2	-2,0	-0,4

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

Avec une nette diminution par rapport à l'année 2014, le département de Matam regroupe plus de demi-grossistes et de détaillants avec respectivement un nombre de 130 et 2463 en 2015.

XV.1.3. Le commerce des principales denrées consommées

XV.1.3.1. Les stocks

Le métier de commerçant ne se limite pas uniquement à obtenir la meilleure offre produit pour son secteur d'activité ou le meilleur service client. Une grosse partie de la réussite d'une boutique passe par une gestion de stock saine et efficace de son catalogue.

Dans la région de Matam, les principales denrées consommées sont renseignées dans le tableau suivant avec leur quantité consommée et selon le département.

Tableau 15. 3: Evolution des stocks des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Année 2014 (en tonnes)	Année 2015 (en tonnes)	Variation %	Année 2014 (en tonnes)	Année 2015 (en tonnes)	Variation %	Année 2014 (en tonnes)	Année 2015 (en tonnes)	Variation %	Année 2014 (en tonnes)	Année 2015 (en tonnes)	Variation %
Riz brisé parfumé	130,3	140,8	8,1	122,1	181,3	48,5	18,1	133,2	635,1	270,4	455,3	68,4
Riz brisé non parfumé	456,1	701,6	53,8	1310,1	921,3	-29,7	379,0	165,3	-56,4	2145,1	1788,2	-16,6
Riz local	177,6	185,5	4,4	351,9	352,4	0,2	275,5	209,6	-23,9	805,0	747,4	-7,2
Sucre en morceaux	86,0	60,1	-30,1	130,2	121,4	-6,7	62,7	66,0	5,3	278,9	247,6	-11,2
Sucre Cristallisé	132,9	107,3	-19,3	164,7	115,0	-30,2	89,0	18,2	-79,5	386,5	240,5	-37,8
Lait en Poudre	55,6	87,6	57,5	132,5	155,8	17,6	35,6	13,9	-61,0	223,7	257,3	15,0
Huile en fût	357,0	413,2	15,7	366,3	59,8	-83,7	26,4	16,1	-39,1	749,7	489,1	-34,8
Ciment SOCOCIM	658,2	872,6	32,6	1522,5	921,3	-39,5	263,2	318,7	21,1	2443,8	2112,5	-13,6
Ciment SAHEL	756,4	1015,0	34,2	422,2	655,6	55,3	179,9	536,7	198,4	1358,5	2206,9	62,5
Gaz Butane de 6 kg	490,6	318,8	-35,0	210,3	321,5	52,9	103,2	107,0	3,7	804,0	747,2	-7,1
Gaz Butane de 2,7 kg	88,8	78,0	-12,1	925,0	67,4	-92,7	62,1	84,0	35,1	1075,9	229,4	-78,7
Total	3389,3	3980,4	17,4	5657,6	3872,7	-31,6	1494,6	1668,5	11,6	10541,5	9521,3	-9,7

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

XV.1.3.2. Les prix

L'information sur le prix d'un produit ou d'un service est donc primordiale pour le consommateur qui doit pouvoir choisir en toute connaissance de cause et faire jouer la concurrence. Le prix est exprimé en F CFA.

Suivant les prix des produits au niveau régional, le ciment et le gaz butane sont les plus chers.

Tableau 15. 4: Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Kanel			Matam			Ranérou Ferlo			Région		
	Année 2014 (en F CFA)	Année 2015 (en F CFA)	Variation %	Année 2014 (en F CFA)	Année 2015 (en F CFA)	Variation %	Année 2014 (en F CFA)	Année 2015 (en F CFA)	Variation %	Année 2014 (en F CFA)	Année 2015 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / kg	425	425	0	450	450	0	450	450	0	400	400	0
Riz brisé non parfumé / kg	275	275	0	275	275	0	275	275	0	275	275	
Riz local / kg	275	275	0	275	275	0	300	300	0	275-300	275-300	
Sucre en morceaux / kg	700	700	0	700	700	0	700	700	0	700	700	
Sucre Cristallisé / kg	600	600	0	590	590	0	700	650	-7,1	590 -600	590 -600	
Lait en Poudre / kg	3000	3000	0	2750	2750	0	2 800	2 750	-1,8	2750 - 3000	2750 - 3000	
Huile en fût / litre	950	925	-2,6	920	920	0	925	925	0	920 -950	920 -950	
Ciment / tonne	79000	67000	-15,2	62000	62000	0	68000	67000	-1,5	62000	62000	0
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3775	3775	0	3775	3725	0	3775	3725	-1,3	3775	3775	0
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1700	1675	-1,5	1700	1675	-1,5	1700	1675	-1,5	1700	1700	0

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

Hormis le riz brisé non parfumé, le sucre en morceaux et la bonbonne de gaz de 6 kg dont le prix reste invariable dans toute la région, le prix des produits varie selon le département et est généralement moins cher à Matam et plus cher à Kanel à l'exception des produits comme le riz local et le sucre cristallisé plus chers à Ranérou-Ferlo ainsi que du riz brisé plus cher à Matam.

XV.1.4. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

Les agents du Service Régional du Commerce de Matam font régulièrement et périodiquement les visites de terrain pour la vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits.

XV.1.4.1. La vérification des instruments de mesure

Le tableau suivant présente l'évolution des résultats de la vérification des instruments de mesure. Ces résultats montrent que les distributeurs de lubrifiants et de carburant sont en règle par rapport aux instruments de mesure. Cependant, pour certains commerçants, leurs instruments de mesure comme les balances, les bascules, les poids présentent des défauts de confection.

Tableau 15. 5 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2014			2015			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	1.371	869	502	1468	834	634	7	-4	26
Bascules	04	03	01	09	07	02	125	133	100
Poids	7 821	7603	218	2946	2728	218	-62	35,8	0
Distributeurs d'huile comestible	51	36	15	54	33	21	6	-8	40
Distributeurs de lubrifiants	05	05	-	05	05	-	0	0	-
Distributeurs de carburant	36	36	-	42	42	-	17	17	-
Total	9.288	8.552	736	4524	3649	875	-51	-57	19

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

Les balances et les poids sont les plus vérifiés et présentent plus de défaut. En effet en 2015 le Service Régional du Commerce de Matam a refusé 634 balances et 218 poids contre 502 balances et 218 poids en 2014.

XV.1.4.2. Le contrôle de la qualité des produits

Le sel iodé est un sel de table mélangé avec une faible quantité de sel d'iode, de façon à diminuer les risques de déficiences en iode dans l'organisme, déficiences qui sont à l'origine de problèmes au niveau de la glande thyroïdienne. Son contrôle revêt une importance capitale.

Le tableau suivant présente l'évolution des résultats du contrôle de la qualité des produits.

Tableau 15. 6: Evolution des résultats du contrôle de la qualité du sel iodé

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nb	Proportion / nb de tests effectués %	
Kanel	2014	406	344	84,7	62
	2015	471	426	90,4	45
Matam	2014	670	599	89,4	71
	2015	599	546	91,2	53
Ranérou-Ferlo	2014	439	309	70,4	130
	2015	447	374	83,7	73
Région	2014	1 515	1 252	82,6	263
	2015	1 517	1 346	88,7	171
	Variation %	0.1	7.5		-35

Source : Service Régional Commerce Matam, 2015

Les résultats de contrôle sont assez significatifs. En effet, ils montrent que dans la région, 88,72% de résultats sont positifs en 2015 contre 82,64% en 2014. Autrement dit, la région s'approvisionne de plus en plus en sel iodé.

XV.2. XV.2Artisanat

XV.2.1. Les infrastructures

La région de Matam ne compte qu'un village artisanal. Il est implanté dans la capitale régionale.

XV.2.2. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

La chambre de métiers de Matam pourrait enregistrer plus de participants dans ses registres. En effet, au niveau de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Matam, des milliers d'entreprises industrielles et des centaines de personnes morales (GIE, SUARL, SARL, ONG…) sont répertoriées.

Tableau 15. 7: Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Entreprise individuelle			G.I.E.			Total		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Kanel	Production	592	1092	84,5	20	23	15,0	612	1115	82,2
	Service	75	141	88,0	0	1		75	142	89,3
	Art	796	1251	57,2	1	1	0,0	797	1252	57,1
Matam	Production	74	185	150,0	1	1	0,0	75	186	148,0
	Service	10	15	50,0	0	0		10	15	50,0
	Art	48	108	125,0	0	0		48	108	125,0
Ranérou-Ferlo	Production	9	59	555,6	2	2	0,0	11	61	454,5
	Service	0	5		0	0		0	5	
	Art	15	45	200,0	1	1	0,0	16	46	187,5
Total	Production	675	1175	74,1	23	26	13,0	698	1201	72,1
	Service	85	166	95,3	0	1		85	167	96,5
	Art	859	1404	63,4	2	2	0,0	861	1406	63,3

Source : Chambre de Métiers de Matam, 2015

La CMM a enregistré en 2015 pour les entreprises individuelles, 1175 producteurs, 166 services et 1404 artisans. Selon les départements, il faut noter les efforts consentis par Ranérou-Ferlo qui a 6 fois plus augmenté son nombre de producteurs entre 2014 et 2015. De même pour Matam avec 148% d'augmentation entre 2014 et 2015.

XV.3. Diagnostic du secteur

XV.3.1. Atouts et potentialités

XV.3.1.1. Commerce

Les atouts et potentialités se révèlent tout d'abord par une position géographique stratégique avec le croisement des routes nationales RN2 et RN3 qui lui confère le statut de carrefour et facilite le développement du commerce régional. Cette position en fait une zone de transit sous régional avec le grand centre d'Ourossogui qui capte d'importants flux commerciaux boosté en cela par la proximité avec la République Islamique de Mauritanie (RIM) et une réelle économie de services.

En outre, la région dispose de ressources en terres fertiles et abondantes qui en font une zone agro-sylvo-pastorale qui soutient le développement des grands « loumas » dans les contrées éloignées. L'existence de commerçants-transporteurs diminue les coûts d'acheminement des marchandises et offre des prix très compétitifs à tous les stades de commerce.

XV.3.1.2. Artisanat

La région de Matam garde une longue tradition dans le domaine de l'Artisanat et dispose d'atouts qui peuvent être résumés comme suit :

- diversité des corps de métier ;
- qualité des produits offerts ;
- position géographique (proximité du Mali et de la Mauritanie)
- existence d'une chambre des métiers ;
- disponibilité des ressources agro-pastorales.

XV.3.2. Contraintes

XV.3.2.1. Commerce

Les contraintes sont à la fois structurelles et conjoncturelles et minent la compétitivité du secteur du commerce. On note l'enclavement d'une bonne partie de la région avec d'une part un éloignement prononcé entre les grands centres urbains; et d'autre part, entre les zones agricoles et les espaces commerciaux. Cela se traduit par une quasi-inexistence de pistes de production pour faciliter l'acheminement de la production agricole dans les centres commerciaux de la région.

A cela, il faut ajouter la faiblesse du pouvoir d'achat de la population locale qui n'incite pas les opérateurs économiques à faire de gros investissements ; et la porosité de la frontière avec la RIM qui facilite l'entrée sur le territoire régional d'importants lots de produits frauduleux. Les unités de transformations à grande échelle des produits locaux sont inexistantes. Des infrastructures modernes telles que les magasins de

stockages de produits finis demeurent encore une doléance. Le secteur du tourisme qui pourrait capter d'importantes devises et offrir un nouveau type de commerce est encore à un stade balbutiant.

Et pour finir, l'accès au crédit bancaire pour les commerçants est quasiment une chimère surtout pour ceux qui évoluent au stade du détail voire même du demi-gros. Les établissements financiers spécialisés dans la mise en place de crédits commerciaux se font désirés.

XV.3.2.2. Artisanat

DIFFICULTES RENCONTREES	SOLUTIONS ENVISAGEES
- Faible accès des artisans aux marchés publics	-Aider les artisans à se formaliser et à obtenir toutes les pièces juridiques nécessaires
-Faible niveau d'alphabétisation des artisans	-Reprendre le programme d'alphabétisation fonctionnelle
-Insuffisance des sessions de renforcement de capacités des artisans et des élus	-Augmenter le renforcement des capacités des artisans
-Non prise en compte des artisans dans la formation continue au niveau des centres de formation professionnelle	-Mettre en place dans les centres de formation un programme de formation continue
- Insuffisance des infrastructures d'accueil (villages artisanaux, centres de formation spécialisés, centrales d'achat etc.)	-Construire des infrastructures d'accueil
- Le non achèvement de la construction du village artisanal (blocs ateliers et hall d'expositions)	-Achever la construction du village artisanal pour abriter le siège de la Chambre de Métiers
- L'absence d'une ligne de crédit pour appuyer la production, la commercialisation, la participation aux foires, etc.	-Renouveler la ligne BOAD pour l'Artisanat
-Absence de partenaires extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée	-Rechercher en relation avec le Conseil Régional et la Tutelle des partenaires extérieurs

XV.3.3. Perspectives

XV.3.3.1. Commerce

L'implication des émigrés peut constituer un début de solution pour une meilleure implication de la population locale dans le secteur du commerce dominé par ressortissants de Touba ou de Kaolack.

La réorganisation du secteur du commerce qui passe par une meilleure visibilité des stades commerce avec l'éviction des intermédiaires qui grèvent les coûts des produits. Cette modernisation passerait aussi par l'aménagement de pôles commerciaux avec la création de grandes surfaces et de marchés structurés et visibles.

XV.3.3.2. Artisanat

En termes de perspectives,

- La CMM souhaite la finition de la construction du village artisanal, qui a été financé depuis 2004 et dont les travaux commencés depuis 2006 et ne sont pas encore terminés.
- Une meilleure rentabilisation de l'ARO par un démarrage de son projet d'unité d'application.
- Le complément du projet Fondapil pour les infrastructures manquantes (bloc administratif, les ateliers de coupe couture) dans le PIC 3
- La recherche de partenaires pour la mise en place d'une mutuelle de santé pour les artisans de la Région qui sont confrontés à de sérieux problèmes dans leur couverture sanitaire
- Accroitre les ressources financières par la recherche de partenaires techniques et financiers pour une meilleure prise en charge des préoccupations des artisans.
- L'accompagnement de nos artisans pour participer aux foires nationales et internationales.
- Multiplier les tournées d'informations et de sensibilisation pour amener les artisans à s'immatriculer dans les registres de la Chambre de Métiers
- Accélérer l'organisation des artisans par filière.

Chapitre XVI : JEUNESSE ET SPORTS

Introduction

Le Ministère de la jeunesse de l'emploi et de la construction citoyenne a pour mission :

- L'animation et l'encadrement des jeunes
- L'insertion et la promotion de l'auto-emploi
- La promotion de valeurs civiques

Les services déconcentrés de la jeunesse que sont les services régionaux, départementaux (CDEPS), les espaces jeunes et les centres conseil pour adolescents constituent les niveaux opérationnels de l'exécution des politiques de jeunesses définies par le département ministériel.

Malgré leurs moyens limités, les services déconcentrés de la jeunesse sont au cœur des dispositifs de l'exécutif régional et jouent un rôle primordial dans l'atteinte des objectifs de développement. C'est ainsi qu'ils interviennent dans des domaines aussi variés que la santé de la reproduction, la lutte contre le VIH sida et les IST, l'animation, l'insertion des jeunes et la promotion de l'entreprenariat, la promotion de la citoyenneté active et des valeurs civiques et morales etc.

Le service régional joue un rôle de coordination, et de supervision des activités menés au niveau départemental.

Dans ce qui suit, nous allons faire la situation des infrastructures de jeunesse dans la région, en deuxième lieu montrer les atouts et potentialités de la région en matière de jeunesse et terminer par les contraintes et les perspectives

XVI.1. Jeunesse

XVI.1.1. Les infrastructures de jeunesse

Le nombre d'infrastructures de jeune construit est très petit pour répondre aux objectifs juvéniles fixés pour la région. Ces infrastructures sont sous équipés et leur état vétusté fait qu'elles sont rarement fréquentées.

Pour toute la région, on compte deux CDEPS, un seul EJ et un seul CCA. Il n'existe ni de CSE ni de foyer de jeunes dans la région.

Tableau 16. 1: Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[1]	EJ[2]	CCA[3]	Total
Kanel	2014	1	0	0	0
	2015	1	0	0	0
Matam	2014	1	1	1	3
	2015	1	1	1	3
Ranérou-Ferlo	2014	0	0	0	0
	2015	0	0	0	1
Région	2014	2	1	1	3
	2015	2	1	1	4
	Variation %	0	0	0	0

Source : Service Régional de la Jeunesse de Matam, 2015

XVI.1.2. Les associations de jeunes

Les associations de jeunes dans la région de Matam sont au nombre de 490 en 2015 contre 469 en 2014 soit une hausse relative de 4,5%. Ces associations sont entre autres des mouvements de jeunes à caractère national, des associations affiliés au mouvement navétane et d'autre type d'association. Sur les 490 associations, les 329 ne sont pas déclarées et ce nombre a connu une hausse de 7,9% comparé à 2014. S'agissant des association affiliées au mouvement navétane, une baisse de 1,9% est notée entre 2014 et 2015 mais les mouvements de jeunes à caractère national reste inchangé et est de 8 en 2014 et en 2015. Il faut noter que c'est dans le département de Matam où l'on trouve le plus d'association de jeune avec un nombre de 267, suivi du département de Kanel avec un nombre de 179 et en fin de Ranérou avec 44 unités.

Tableau 16. 2: Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement «navétane [1]»	Autres associations déclarées	Total
Kanel	2014	4	60	99	163
	2015	4	60	115	179
Matam	2014	3	84	180	267
	2015	3	84	180	267
Ranérou-Ferlo	2014	1	12	26	39
	2015	1	9	34	44
Région	2014	8	156	305	469
	2015	8	153	329	490
	Variation %	0	-1,9	7,9	4,5

Source : Service Régional de la Jeunesse de Matam, 2015

XVI.2. SPORT

XVI.2.1. Les disciplines sportives pratiquées

Le sport occupe une place importante dans les activités juvéniles. Les types de disciplines sportives pratiquées dans la région sont nombreux et sont gérées soit par la ligue régionale, ou un comité d'exception ou encore par des clubs comme le montre le tableau suivant.

Tableau 16. 3: Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés
Athlétisme	Ligue	3	56
Football	Ligue	14	250
Basketball	Ligue	3	74
Handball	Ligue	0	nd
Volleyball	Ligue	3	36
Lutte	CRG	02	52
Karaté	Ligue	01	26
Taekwondo	Ligue	09	405
Viet Vo Dao	CRP	01	25
Jeux de Dames	Ligue		
Judo	Ligue	01	37
Kun Fu	CRP	01	34
Scrabble	Ligue	01	
Natation	Ligue		
Randonnée pédestre	CRP	01	
Sport Boules	Ligue	03	
Sport travailliste	Ligue	14	292
Courses hippiques	CRG[13]	05	17
Sports de vacances	ORCAV[14]	147	3822
Sport scolaire	UASSU[15]	14	370
Total	///		

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2015

Les sportifs licenciés sont généralement répertoriés dans les types de disciplines sportives gérées par la ligue régionale comme le Taekwondo, le Football, et le basketball. Le Football est le plus pratiqué avec 250 licenciés répartit entre 14 clubs.

Il faut noter le nombre insuffisant de licenciés dans la région du fait du déficit d'infrastructures sportives.

13 CRG = Comité National de Gestion

14 ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

15 UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

XVI.2.2. Les infrastructures sportives

Les jeunes représentent plus de 50 % de la population régionale. Cependant, sur le plan sportif, la région accuse un déficit en infrastructures. Celles-ci sont essentiellement localisées dans les communes de Matam, Ourossogui, Thilogne, Kanel et Sinthiou Garba. Les autres communes et localités rurales sont dépourvues d'infrastructures. La situation du nombre d'infrastructures est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 16. 4: Evolution du nombre d'infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type	Dépt. de Matam			Dépt. de Kanel			Dépt. de Ranerou Ferlo			Ensemble		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Stade	4	5	25	2	2	0			-	6	7	17
Terrain clôturé	8	7	-13	4	4	0	1	1	0	13	12	-8
Plateau multifonctionnel	12	12	0	9	9	0	3	3	0	24	24	0
Terrain de football	60	-				-			-			-
Terrain de basketball	12	12	0	9	9	0	3	3	0	24	24	0
Terrain de handball	12	12	0	9	9	0	3	3	0	24	24	0
Terrain de volleyball	3	4	33	1	1	0	1	1	0	5	6	20
Arène de lutte			-			-			-			-
Dojo	5	9	80	0	1	-	0	0	-	5	9	80
Hippodrome	4	4	0			-			-	4	4	0
Boulodrome	0	0	-	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Piscine flottante	4	5	25	2	2	0			-	6	7	17
Gymnase	8	7	-13	4	4	0	1	1	0	13	12	-8

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2015

La région de Matam compte en 2015 un nombre de 07 stades dont 01 régional et 06 municipaux. Le stade régional se trouve au niveau du département de Matam. Dans ce dernier, on décompte 04 stades municipaux et 02 dans le département de Kanel.

Tableau 16. 5: Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades régionaux	Stades municipaux	Total
Kanel	2014	00	02	02
	2015	00	02	02
Matam	2014	01	03	04
	2015	01	04	05
Ranérou-Ferlo	2014	00	00	00
	2015	00	00	00
Région	2014	1	5	6
	2015	1	6	7

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2015

XVI.2.3. .Les associations et centres de formation sportive

La région compte 136 ASC réparties entre les départements de Kanel (30), Matam (87) et Ranérou – Ferlo (19).

Ces regroupements de jeunes sont des structures formelles mais ne sont fonctionnelles que pendant les vacances scolaires. Leurs activités gravitent essentiellement autour du sport (football) et de la culture (Théâtre).

Les infrastructures existantes sont sous équipées et ne répondent pas aux attentes des cibles.

En milieu rural, le sous–emploi, le chômage et l'absence d'infrastructures d'épanouissement fonctionnelles constituent des facteurs favorisant l'exode vers les zones urbaines où une occupation économique est espérée.

De même, l'orientation des jeunes vers d'autres activités lucratives pose problème du fait de l'insuffisance du personnel et des structures d'encadrement

Sur un autre plan, des actions d'assainissement sous forme d'investissement humain sont aussi menées au niveau des communes de Matam et de Ourossogui. Ces activités se déroulent de manière sporadique.

Tableau 16. 6: Evolution du nombre d'associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Matam			Kanel			Ranérou-Ferlo			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
ASC[16]	87	-	-	30	-	-	19	-	-	13	-	-
Equipe de football	7	12	71	1	2	100	0	0	-	8	14	75
Equipe de basketball	1	3	200			-			-	1	3	200
Equipe de handball			-			-			-	0	0	-
Equipe de volleyball	2	2	0	1	1	0	0	0	-	3	3	0
Ecurie de lutte	2	2	0	0	0	-	0	0	-	2	2	0
Club de judo	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Club de karaté		1	-	0	0	-	0	0	-	0	1	-
Club de Taekwondo	9	9	0	0	0	-	0	0	-	9	9	0
Club de boxe			-			-			-	0	0	-
Club d'Athlétisme	1	1	0	1	1	0	1	1	0	3	3	0
Club de Sports boules			-			-			-	0	0	-
Club de Viet vodao	1	1	0	0	0	-	0	0	-	1	1	0
Club de Natation			-			-			-	0	0	-
Club de Gymnastique			-			-			-	0	0	-
Association de jeux de dame	0	1	-	0	0	-	0	0	-	0	1	-
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)			-			-			-	0	0	-

Source : Service Régional de Sport de Matam, 2015

[16] ASC = Association Sportive et Culturelle

Globalement, le sport est plus développé dans le département de Matam. Entre 2014 et 2015, on note une augmentation significative des équipes de football et de basketball dans le département (71% pour le football et 200% pour le basketball). Cependant, on constate une absence d'équipe de handball, de club de boxe, de natation de gymnastique ainsi que d'autres associations de jeux d'esprit comme le scrabble, l'échec.

XVI.3. Diagnostic du secteur

XVI.3.1. Atouts et potentialités

XVI.3.1.1. En matière de jeunesse

- Potentialités naturelles propices au financement de programmes structurants de fermes intégrées et de projets de commercialisation et de la transformation des produits agricoles.
- Existence d'un CCA dans la commune de Matam construit et équipée grâce à la coopération luxembourgeoise
- Depuis son inauguration le 23 Juin 2012 par Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le CCA a développé des relations de partenariat diversifiées lui permettant de mener à bien ses activités.
- Existence de partenariat local avec la collectivité locale ;
- Acteurs locaux impliqués et engagés ;
- Equipements de pointe mis en place au CCA ;
- cible jeune non scolarisés dans le secteur artisanal, informel ;
- potentialités locales d'entreprendre ;
- Existence d'un besoin d'accompagnement des jeunes en matière d'information, d'orientation, de formation et d'insertion socio-économique ;
- le CDEPS de Ranérou dispose d'un terrain, il reste à y construire un CDEPS ou un espace jeune ;
- forte participation des ressortissants de Matam à l'étrange au développement de la région.

XVI.3.1.2. En matière de sport

En matière de sport la région présente des atouts. En effet, le fort taux de jeunes, soit 60% de la population régionale, l'amorce d'une dynamique organisationnelle au niveau des jeunes, l'existence d'un tissu associatif dense en particulier pour le football, le nombre non négligeable d'infrastructures sportives, l'implication progressive des collectivités locales dans le contexte de la décentralisation et l'existence de réserves foncières conséquentes susceptibles d'accueillir de gros investissements sportifs, constituent autant de facteurs favorables au développement progressif du sport.

XVI.3.2. Contraintes

XVI.3.2.1. En matière de jeunesse

- Le problème de logistique : aucun service départemental ne détient un moyen de locomotion
- La non disponibilité des fonds de dotation alloués aux CDEPS par les communes ;
- Les CDEPS de Kanel et de Ranérou ne disposent pas de locaux propres ;
- Insuffisance du personnel cadre dans les CDEPS ;
- Absence de statut clairement défini à travers un acte réglementaire pour les Espaces Jeunes ;
- Inexistence de fonds pour le fonctionnement de l'Espace Jeunes ;
- Absence de budgets propres aux CCA (financement aléatoire des partenaires)
- Manque de personnel dans les CCA (assistant social, technicien IEC)
- Absence de véhicule surtout pour un Centre qui ambitionne d'étendre ses actions, si possible, jusque dans les localités les plus excentrées ;
- Insuffisance de financement des activités de sensibilisation par les partenaires dans une région très vaste, difficile d'accès et vulnérable aux problèmes de santé de la reproduction /VIH/SIDA des jeunes ;
- Difficultés de faire respecter les engagements pris par les collectivités locales ;
- Absence d'offre de formation qualifiante dans la région ;
- Absence d'esprit d'entreprise au niveau des jeunes ;

XVI.3.2.2. En matière de sport

Comme pour d'autres régions du pays, des contraintes existent au niveau du secteur il est possible de citer le déficit des infrastructures sportives et en particulier l'inexistence des réceptifs sportifs pour les arts martiaux, les difficultés de gestion des infrastructures et l'absence de ressources humaines qualifiées pour la maintenance, le déficit d'ASC formelles dans beaucoup de disciplines sportives pour pouvoir dérouler des compétitions de type départemental et régional, le caractère informel de beaucoup d'associations sportives, le nombre limité des disciplines sportives pratiquées, le manque de moyens financiers et matériels, l'insuffisance du personnel qualifié et des structures d'encadrement, l'inexistence de moyens de transport à disposition des délégations sportives pour faciliter leur déplacements en direction des compétitions, régionales, interrégionales, nationales, la concentration des structures d'encadrement des activités sportives au niveau de Matam Commune, l'inexistence de centre de formation sportive, etc.

XVI.3.3. Perspectives

XVI.3.3.1. En matière de jeunesse

- Doter les CDEPS et l'espace jeunes de Motos ;
- Saisir les communes pour leur demander de verser les fonds de dotation qui reviennent de droit aux CDEPS pour leur bon fonctionnement;
- Construire deux CDEPS à Kanel et à Ranérou ;
- Renforcer en personnel qualifié le service régional et les CDEPS ;
- Définir le statut des espaces jeunes ;
- Doter les espaces jeunes et le CCA de crédits de fonctionnement ;
- Construire des foyers des jeunes dans les communes qui n'ont pas de structures de jeunesse ;
- Appuyer le renforcement, l'amélioration et la diversification des activités de jeunesse avec un encadrement approprié ;
- Renforcer la fonctionnalité des CDEPS pour répondre aux préoccupations des jeunes ;
- Développer et renforcer les infrastructures socio-éducatives notamment des foyers des jeunes fonctionnels qui répondent aux normes ;
- Rendre disponible et à temps les subventions des collectivités locales qui permettent d'exécuter le PTA régional de la jeunesse ;
- Créer des centres d'incubation fonctionnels dans les communes et chefs lieux de département de la région pour accompagner les jeunes porteurs de projets ;
- Faciliter l'accès au financement et aux moyens de production pour les porteurs de projets rentables ;
- Appuyer le développement des PME/PMI portés par les jeunes ;
- Appuyer la mise en place de bureaux régionaux des agences et structures nationales de promotion de l'emploi des jeunes ;
- Appuyer la valorisation des produits locaux ;
- Affectation de 05 agents et d'un personnel d'appoint pour l'IRJ, les CDEPS (Matam, Kanel, Ranérou), l'espace jeunes, le CCA ;
- Affectation de lignes de crédit au CCA) (conditionnalité des partenaires financiers dans la lutte
- Recrutement du personnel (gardien, technicien de surface, technicien IEC) ;
- Détacher des sages-femmes dans les CCA afin de les employer à temps plein ;
- Affectation d'un véhicule au CCA ;
- Mettre à disposition des ressources adéquates pour le fonctionnement correct du centre ;
- Diversifier les offres de services en y intégrant d'autres types de formation ;
- Organisation d'un forum sur l'emploi rural à Matam ;
- Développer des mesures incitatives pour l'affectation des terres cultivables aux jeunes des collectivités locales concernées ;

- Equiper tous les CDEPS d'une connexion à l'internet pour faciliter la gestion des données Emploi.

XVI.3.3.2. En matière de sport

- poursuivre le plaidoyer en faveur de la construction progressive d'infrastructures sportives dans les différents départements de la région pour favoriser la pratique de masse et le développement du sport ;
- Organisation de sessions de formation pour renforcer les ressources humaines de gestion du sport;
- Vulgarisation et implantation d'autres disciplines sportives ;
- Poursuite de la sensibilisation des ligues en faveur de la mise en place de districts dans les différents départements pour une bonne gestion du sport à la base ;
- Orientation des ASC informelles vers le formel, à travers une vulgarisation des procédures de reconnaissance de ces entités sportives ;
- œuvrer pour la mise en place d'autres ligues ou comités sportifs régionaux ;
- renforcer la participation des filles aux activités sportives ;
- œuvrer pour l'implantation de centres sportives dans la région ;
- volet financement s'orienter progressivement vers la médiatisation des activités et le sponsoring avec le cadre idéal qu'offre le stade régional;
- œuvrer pour le renforcement du tissu associatif des différentes disciplines sportives et pour l'émergence de clubs forts susceptibles de représenter dignement la région ;
- accueillir dans la région des sessions de formation et des compétitions à caractère national.

Chapitre XVII : TOURISME, CULTURE ET LOISIR

Introduction

La région Matam comprend un **écosystème naturel riche et varié** avec de nombreux plans d'eau, des réserves de faune et de forêt. La réserve biosphère du Ferlo renferment des espèces fauniques mammalienne (gazelles à front roux, hyènes rayées, phacochères, singes rouges, etc.), aviaire (Autruches, grandes outardes, grand calao d'Abyssinie, oie d'Égypte, oie de Gambie, aigle pêcheur, pintades, francolins, etc.) et de reptiles très variés et parfois rares. Il y a également la réintroduction des Oryx Dammah et des gazelles Dama Mhorr dans la réserve de Katané (réserve du Ferlo nord), la maison des tortues (à Ranérou). On y note pratiquement toutes choses qui pourraient **permettre le développement de l'écotourisme, le tourisme cynégétique et le tourisme d'observation**. Malgré tout le tourisme ne s'est pas développé dans la région. Dans ce chapitre, il est question de faire la situation touristique de la région du point de vu de l'existant pour attirer les touristes mais aussi de voir le patrimoine culturel de la région.

XVII.1. TOURISME

XVII.1.1. . Les réceptifs

La région de Matam compte 06 établissement hôteliers que sont la Résidence du fleuve, Hôtel Sogui, Auberge Oasis du Fouta, Auberge Sogui, Belel Dieeri Dande Lenol et Hôtel Haayoo. Ces établissements hôteliers se sont localisés dans les communes de Matam, Ourossogui et Ogo. Le nombre total de chambres est de 108 pour 137 lits. Il faut noter que le plus grand hôtel est Hôtel Haayoo avec 40 chambres et 40 lits. Il s'en suit Hôtel Sogui avec 37 chambres et 48 lits. La Résidence du fleuve se trouvant dans la commune de Matam compte 10 chambres pour 22 lits. Les autres ne dépassant pas 08 chambres et 12 lits.

Tableau 17. 1: Répartition des établissements hôteliers selon la caractérique, par circonscription administratives

Etablissements hôteliers	Nbre Chbres	Nbre LITS	Départements	Communes
RESIDENCE DU FLEUVE	10	22	Matam	Matam
HOTEL SOGUI	37	48	Matam	Ourossogui
AUBERGE OASIS DU FOUTA	8	10	Matam	Ourossogui
AUBERGE SOGUI	8	12	Matam	Ourossogui
Belel Dieeri Dande Lenol	5	5	Matam	Ourossogui
HOTEL HAAYOO	40	40	Matam	Ogo
Total	108	137		

Source : Service Régional du Tourisme de Saint Louis, 2015

Il existe 04 hôtels dans la commune de Ourossogui, et un dans les communes de Matam et de Ogo.

XVII.2. CULTURE ET LOISIRS

Les infrastructures culturelles ne sont pas trop développées dans la région de Matam. En effet, dans lan région on compte seulement 82 structures composées de centre culturel, de foyers de jeunes etc… Il faut noter que les troupes théatrales et les troupes folkoriques sont les plus nombreuses dans la région avec 28 unités pour les premières et 18 pour les secondes. Dans la région, il n'existe qu'un seul centre culturel et deux théatres de verdure et deux orchestres. S'agissant les salles de spectacle et les bibliothèques, on en décompte 04 et 05 unités respectivement. Les foyers de jeunes sont au nombre de 08. Il s'avère nécessaire de signaler que c'est dans le département de Kanel où l'on trouve plus de structures culturelles avec 41 unités, suivi du département de Matam avec 37 unités et seulement 04 unités pour le département de Ranérou.

Tableau 17. 2: Répartition des structures culturelles selon la circonscription administrative

Structures	Matam	Kanel	Ranerou	Région
Nombre de centre culturel	1	0	0	1
Nombre de foyers de jeunes	8	0	0	8
Nombre de sites et de monuments historiques	4	9	1	14
Nombre de musées	0	0	0	0
Nombre de théâtres de verdure	1	1	0	2
Nombre d'orchestre	2	0	0	2
Nombre de troupes folkloriques	5	11	2	18
Nombre de troupes théâtrales	12	15	1	28
Nombre de salles de cinéma	0	0	0	0
Nombre de salles de spectacle	2	2	0	4
Nombre de bibliothèques	2	3	0	5
Nombre de galeries d'art	0	0	0	0
Ensemble	37	41	4	82

Source : Centre Culturel Régional Matam, 2015

XVII.2.1. Patrimoine matériel

Le patrimoine culturel matériel dans la région de Matam sont ceux mentionnés dans le tableau suivant et la plupart s'est localisée dans les départements de Matam et de Kanel.

Département	Sites historiques	Observations
Kanel	le Mausolée de Abdel Kader Kane	
	le Mausolée de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel	
	a résidence de Diorbivol	
	la bibliothèque de Cheikh Moussa Kamara à Ganguel Soulé	
Matam	la grande mosquée de Kobilo avec son architecture Omarienne	
	la mosquée de SénoPalel	
	la résidence d'El Hadji Omar Tall à Oréfondé	
	le champ de bataille de Diowol dans la commune de Bokidiawé	
	le bâtiment abritant la Gouvernance et le bâtiment abritant l'école 1 de Matam	

Chapitre XVIII : POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

La monnaie remplit trois fonctions économiques principales

Une fonction d'unité de compte : Elle permet d'exprimer la valeur de tous les biens et services dans une unité commune (et non 2 moutons valent une vache qui vaut 100kg de pommes de terre, …)

Une fonction d'intermédiaire des échanges : Cela permet à chaque individu de vendre ce qu'il veut pour acheter ce qu'il veut sans avoir besoin de chercher qui veut échanger le produit qu'il a avec celui qu'il veut

Une fonction de réserve des valeurs : Grâce à la monnaie, on peut garder les revenus d'une vente pour faire un achat ultérieur (alors que dans le troc l'échange est simultané).

Pour assurer ces fonctions de façon régulière, des institutions financières sont mis sur place notamment les banques. Au Sénégal, la Groupe la poste joue un rôle très important dans les finances déconcentrées. Ainsi, dans ce chapitre, nous traitons en premiers lieu La poste et en second lieu le SFD.

XVIII.1. POSTE

La région de Matam compte en 2015 un nombre de 21 bureaux de poste dont 9 dans le département de Matam, 11 dans le département de Kanel et seulement 01 dans le département de Ranérou. Comparé à 2014, le nombre de bureau de poste n'a pas varié dans la région et ni dans les départements. S'agissant des boites postales, un nombre de 2800 est noté dans la région dont 1750 dans le département de Matam et 1050 dans celui de Kanel.

Tableau 18. 1: Evolution du nombre de bureaux de poste et de boites postales par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nb bureaux de poste	Nb boites postales installées
Dépt. de Matam	2014	9	1750
	2015	9	1750
Dépt. de Kanel	2014	11	1050
	2015	11	1050
Dépt. de Ranerou ferlo	2014	1	NEANT
	2015	1	NEANT
Ensemble	2014	21	2800
	2015	21	2800
	Variation %	0	0

Source : états bureaux DRP Matam

Le trafic postal dans la région de Matam concerne entre autres les Dépêches, les Lettres Recommandées, le Paquet Recommandé, les VD, les Colis et les EMS. Il faut noter tout d'abord que seuls le paquet recommandé reçu et les VD reçues sont connu une augmentation entre 2014 et 2015. En effet, pour le premier, le nombre était de 177 en 2015 contre 273 en 2014 et pour le second, il s'agit de 207 en 2015 contre 201 en 2014. Pour les Dépêches, les Lettres Recommandées, les Colis et les EMS, les bureaux de poste de Matam en ont reçus plus qu'ils en ont expédiés. Par contre, pour les Paquets et les VD, les bureaux de poste de Matam en ont expédiés plus qu'ils en ont reçu.

Tableau 18. 2: Evolution du trafic postal selon la nature, par circonscription administrative

Désignation	Matam			Kanel			Ranerou ferlo			Ensemble		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Dépêches Expédiées	1863	1727	-7,3	624	669	7,3	68	73	7,3	2554	2469	-3,3
Dépêches Reçues	2934	2183	-25,6	639	660	3,2	61	63	3,2	3634	2906	-20,0
Lettres Recommandées Expédiées	8419	8011	-4,85	5680	5924	4,3	123	129	4,3	14222	14063	-1,1
Lettres Recommandées Reçues	10372	8702	-16,1	8600	8230	-4,3	78	75	-4,3	19050	17007	-10,7
Paquet Recommandé Expédié	260	239	-8,2	157	98	-37,7	14	9	-37,7	431	345	-19,9
Paquet Recommandé Reçus	175	192	9,9	70	61	-13,2	28	24	-13,2	273	277	1,6
V.D. Expédiées	249	228	-8,09	77	88	14,8	42	49	14,8	368	365	-0,7
V.D. Reçues	190	187	-1,63	16	20	20,8	0	0	0	201	207	0,2
Colis Expédiés	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0,0
Colis Reçus	332	214	-35,5	47	31	-35	3	2	-35	382	247	-35,4
E.M.S. Expédiés	263	242	-8,1	89	93	5,1	0	0	0	352	335	-4,8
E.M.S. Reçus	359	353	-1,7	121	96	-20,6	2	2	-20,6	482	450	-6,5

Source : états bureaux DRP Matam

XVIII.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

Les indicateurs du SFD suivis dans la région de Matam concernent entre autre les sociétés, le crédit et l'épargne. Un nombre de 28 347 sociétés a été enregistré en 2015 contre 20668 en 2014. Pour les SFD inscrits, il s'agit de 07 unités et 05 et 02 unités pour respectivement les IMCEC isolées et les SFD affiliés. Les crédits en cours sont d'un montant de 4 023 029 122 FCFA contre 317 304 615 pour les crédits en souffrance. S'agissant l'épargne en cours, un montant de 2 301 687 359 FCFA est collecté.

Tableau 18. 3: Quelques indicateurs de SFD

Indicateurs	2014	2015
SFD affiliés	2	2
IMCEC isolées	5	5
SFD inscrits	7	7
sociétariat	20 668	28 347
Encours de crédit	2 868 544 130	4 023 029 122
Cout terme	1 271 257 591	1 393 857 487
Moyen terme	1 336 092 037	2 235 362 548
Long terme	71 697 644	76 504 472
Crédits en souffrances	189 496 587	317 304 615
En cours d'épargne	1 984 495 642	2 301 687 359
Dépôts à vue	1 213 553 607	1 469 000 631
Dépôts à terme	293 867 256	226 122 970
Autre dépôts	477 074 780	606 563 758
Emprunts	653 427 557	770 110 022
Moyen et long terme	643 113 826	752 500 187

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

La production de crédit dans la région concerne le crédit immobilier, le crédit d'équipement, le crédit à la consommation, le crédit de trésorerie … Le crédit de trésorerie est le plus demandé dans la région. En effet, sur les 8 459 432 486 FCFA de crédits accordés, les 7 712 353 446 FCFA soit 91,2% concernent le crédit de trésorerie. Il s'en suit le crédit d'équipement avec un montant de 551 308 391 soit 6,5%. Ceci montre que les crédits alloués ne servent pas à l'investissement mais à la consommation de façon générale.

Tableau 18. 4: Répartition de la production de crédit selon l'objet

Désignation	2014	2015	%
Crédits immobiliers	50 453 647	45 279 972	0,5
Crédits d'équipement	639 992 533	551 308 391	6,5
Crédits à la consommation	74 668 054	125 934 156	1,5
Crédit de trésorerie	7 197 511 710	7 712 353 546	91,2
Autre	334 429 070	24 556 420	0,3
Montant des crédits accordés par objet	8 297 055 014	8 459 432 486	100,0

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

L'analyse de la répartition du crédit alloué selon le secteur d'activité laisse apparaitre une dominance du secteur commerce-restaurant-hôtel. En effet, 77,7% du crédit alloué concerne ce secteur. C'est l'agriculture qui vient en deuxième position avec une par de 6,8% suivie des assurances-services aux entreprises avec une part de 4,9%. Il faut noter que les crédits alloués aux industries extractives et à l'électricité-eau-gaz sont négligeables.

Tableau 18. 5: Répartition de la production de crédit selon le secteur d'activités

Désignation	2014	2015	%
agriculture, sylviculture et pêche	649 286 853	574 386 124	6,8
Industries extractives	618 300	311 349	0,0
Industries manufacturées	237 440 989	233 790 195	2,8
Batiment et travaux publics	186 924 668	136 127 100	1,6
Commerce, restaurants, hôtels	6 188 621 976	6 577 127 418	77,7
Electricité, gaz, eau	405 578	584 967	0,0
Transports, entrepôts et communications	211 683 852	207 044 072	2,4
Assurances, services aux entreprises	358 424 817	413 787 106	4,9
Immobilier	62 202 683	84 128 796	1,0
Services divers	401 445 299	232 145 359	2,7
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	8 297 055 014	8 459 432 486	100,0

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

XVIII.2.1. Les utilisateurs des SFD

Qui utilisent ces crédits, où sont ils ? Le tableau suivant tente de donner un élément de réponse à ces questions. Il ressort de ce tableau que les personnes physiques de sexe masculin résidant dans le milieu urbain utilisent le plus les crédits alloués. En effet, 26 021 utilisateurs résident en milieu urbain contre 2326 en milieu rural. Pour le milieu urbain, il s'agit de 13910 hommes contre respectivement 8437 femmes et 3674 personnes morales. Cette tendance est pratiquement la même pour le milieu rural.

Tableau 18. 6: Répartition du nombre d'utilisateurs des SFD par milieu et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	10 273	1 072	13 910	1 073
Femmes	5 965	1 013	8 437	1 071
Personnes morales	2 152	193	3 674	182
Ensemble	18 390	2 279	26 021	2 326

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

XVIII.2.1.1. Les épargnants

Un nombre de 27 127 épargnants a été enregistré en 2015 dans la région de Matam dans le milieu urbain dont 14061 hommes, 10402 femmes et 2664 personnes morales. S'agissant du milieu rural, c'est 1663 épargnants en 2015 dont 734 hommes, 821 femmes et 108 personnes morales. Comparé à 2014, le nombre d'épargnants a connu une hausse dans la région de Matam. Cette hausse se traduit aussi dans les milieux urbain et rural.

Tableau 18. 7: Répartition des épargnants par milieu et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	10 568	682	14 061	734
Femmes	7 779	750	10 402	821
Personnes morales	1 204	100	2 664	108
Ensemble	19 551	1 531	27 127	1 663

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

XVIII.2.1.2. Le crédit

Le nombre de crédit en cours dans le milieu urbain à Matam est de 6441 dont 2705 hommes, 1737 femmes et 1999 personnes morales. Pour le milieu rural, il s'agit de 615 clients dont 148 hommes, 225 femmes et 242 personnes morales. Comparé à 2014, ces nombre ont connu une hausse. En effet, dans le milieu urbain, le nombre est passé de 4461 à 6441 et dans le milieu rural, il est passé de 564 à 615.

Tableau 18. 8: Nombre de crédit en cours par milieu de résidence et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	1 970	141	2 705	148
Femmes	1 002	198	1 737	225
Personnes morales	1 489	225	1 999	242
Ensemble	4 461	564	6 441	615

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Le montant du crédit en cour dans la région de Matam est de 3 823 310 248 FCFA en 2015 dans le milieu urbain et 199 718 874 FCFA dans le milieu rural. Comparé à 2014, le crédit en cours a connu une hausse en passant de 2 676 340 136 FCFA à 3 823 310 248 FCFA dans le milieu urbain et de 192 203 994 à 199 718 874 FCFA. Il faut noter que le plus grand montant a été alloué aux hommes et s'en suivent les personnes morales.

Tableau 18. 9: Montant de crédit en cours par milieu de résidence et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	1 907 795 858	99 113 912	2 880 258 471	117 578 981
Femmes	399 389 222	33 618 660	446 889 485	29 879 647
Personnes morales	369 155 056	59 471 421	496 262 292	52 260 245
Ensemble	2 676 340 136	192 203 994	3 823 310 248	199 718 874

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

XVIII.2.1.3. Les crédits accordés

Les crédits accordés en 2015 concernent 5267 clients dans le milieu urbain et 438 clients dans le milieu rural. Une nette amélioration a été notée par rapport à 2014 avec 3693 clients dans le milieu urbain et 379 dans le milieu rural en 2014. Les clients dont un crédit a été accordé sont pour la plupart des hommes suivies des femmes et des personnes morales.

Tableau 18. 10: Nombre de crédits accordés par milieu de résidence et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	1 644	128	1 913	134
Femmes	1 747	231	2 572	280
Personnes morales	301	20	782	23
Ensemble	3 693	379	5267	438

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Ces crédits accordés aux clients sont d'un montant de 7 953 002 849 FCFA au milieu urbain et 506 429 637 au milieu rural. Une nette amélioration a été notée par rapport à 2014. Dans le milieu urbain, les crédits accordés aux personnes physiques hommes sont d'un montant de 5 181 676 290 FCFA pour les femmes 1 629 163 048 FCFA et pour les personnes morales 1 142 163 511 FCFA. Quant au milieu rural, il s'agit de 329 899 304 FCFA pour les hommes, 103 804 251 FCFA pour les femmes et 72 726 082 FCFA pour les personnes morales.

Tableau 18. 11: Montant de crédits accordés par milieu de résidence et par statut

Indicateurs	2014		2015	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
Hommes	5 281 644 029	336 415 900	5 181 676 290	329 899 304
Femmes	1 583 129 043	100 883 432	1 629 163 048	103 804 251
Personnes morales	935 406 543	59 576 067	1 142 163 511	72 726 082
Ensemble	7 800 179 615	496 875 399	7 953 002 849	506 429 637

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés